

revue

SILENCE

Mars 2022
n° 508 - 4,80 €

écologie
alternatives
non-violence



Méthanisation,
le gaz qui
n'a rien de bio

La Batailleuse, ferme collective pédagogique

Imaginer la décroissance des villes



LE KAZAKHSTAN À LA POINTE DE LA LUTTE CONTRE LE VIRUS



DÉSORGANISATION TOTALE À L'ÉCOLE



LES APÉROS DU VENDREDI DE BORIS JOHNSON



GRIPPE AVIAIRE : 2,5 MILLIONS DE PALMIPÈDES ET VOLAIRES ABATUS DANS LE SUD-OUEST



Bienvenue Clémence

Silence accueille Clémence Chan Tat Saw, étudiante en master de genre à Angers, en stage pour une durée de 3 mois jusqu'à fin avril. Au programme : la découverte de la revue, la participation au comité de rédaction et un soutien à l'équipe salariée. Bienvenue !

Les enfants de Tchernobyl

Une erreur s'est glissée dans l'adresse pour commander le livre de dessins des enfants de Tchernobyl, page 48 du numéro 507 de *Silence* (février 2022). Il est préférable d'envoyer son chèque à *Enfants de Tchernobyl Belarus*, c/o Jean-Claude Mary, 4 route de la Petite Bruyère, 03430 Tortezais.



Gratuit en prison

Les prisonnières qui nous en font la demande peuvent recevoir gratuitement la revue.

Que deviennent nos livres et nos revues ?

Silence reçoit en service de presse (envoi de la part des maisons d'édition à leur sortie) la plupart des livres que nous présentons, soit près de 400 livres par an.

Que deviennent-ils ensuite ?

Nous les conservons pendant deux ans au cas où nous aurions besoin de les consulter. Ensuite nous les donnons. Jusqu'en 2005, c'était à la bibliothèque municipale de Lyon. Depuis son ouverture, le *Cedrats*, Centre de documentation et de ressources sur les alternatives sociales — nous avons une convention avec eux — récupère nos livres (sauf les livres pour enfants que nous donnons à *ATD-Quart-Monde* pour leurs bibliothèques de rue). Ils sont donc consultables ensuite chez eux (27, montée Saint-Sébastien, Lyon 1^{er}, tél : 04 78 29 90 67, l'après-midi). Le *Cedrats* dispose actuellement de plus de 15 000 livres. Il conserve également les revues que nous recevons en échange de presse (plusieurs centaines de titres récents ou anciens disponibles).

Une nouvelle base de données pour *Silence*

Claire et Marion, salariées responsables de la gestion et de la communication de *Silence*, travaillent depuis un an sur un projet de création d'une nouvelle base de données. C'est un outil indispensable pour *Silence*, dans lequel sont répertoriés toutes les abonné·es et les dépôts, et à partir duquel sont générées les étiquettes pour l'envoi des revues, les factures, les bilans des ventes, etc. Notre ancienne base de données assurait le "minimum vital" mais comportait des bugs et ne nous permettait pas de réaliser toutes les tâches qui ont trait à la gestion de *Silence*. Au fil des années, nous avons adapté nos outils de travail, en créant de nombreux et vertigineux tableaux Excel pour gérer ce que la base de données ne nous permettait pas de faire. Nous avons donc décidé qu'il était temps d'en changer. Nous avons fait appel à un développeur informatique, déjà prestataire du journal *L'Âge de faire*. La priorité de ce nouvel outil : fiabilité et autonomie ! Ce changement, invisible pour nos lecteurs et lectrices, mais important pour consolider l'infrastructure de la revue, a eu lieu début février.



Semaine de la presse et des médias à l'école

Cette semaine se tiendra du 21 au 26 mars 2022. Cette 33^e édition a pour thème "S'informer pour comprendre le monde". *Silence* fournit gratuitement 600 exemplaires de la revue au Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information. Celui-ci les distribue ensuite aux documentalistes et/ou enseignant·es qui en font la demande.



Prochain
numéro

L'avion du futur, c'est le train

Association Silence

9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04

Tél.: 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements: Claire Grenet:
mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h

Dépositaires, stands et gestion:
Marion Bichet: mardi et jeudi:
10h-12h / 14h-17h

Rédaction: Guillaume Gamblin et Martha
Gilson: lundi et mercredi: 10h-12h / 14h-17h

Les infos contenues dans ce numéro ont été
arrêtées le 2 février 2022.

Éditeur: Association Silence
N° de commission paritaire: 0920 D 87026
N° ISSN: 0756-2640

Date de parution: 1^{er} trimestre 2022

Tirage: 4 250 ex.

Impression: Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot

Administrateurs: Pascal Antonanzas, Francis Levasseur,
Pierre Lucarelli, Agnès Ploteny

Directrice de publication: Gaëlle Ronsin

Comité de rédaction: Martha Gilson, Guillaume Gamblin,
Danièle Garet, Agnès Ploteny, Nicolas Robin, Gaëlle Ronsin

Pilotes de rubriques: Michel Bernard, Annick Bossu,
Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Gwenvael Delanoë,
Monique Douillet, Baptiste Giraud, Natacha Gondran, Divi
Kerneis, Jean-Pierre Lepri, Francis Levasseur, Pascal Martin,
Jocelyn Peyret, Mimmo Pucciarelli, Nils Svahnström, Pinar
Selek, Xavier Sérédine

Maquette: Damien Bouveret (www.free-pao.fr)

Dessins: Lasserpe, pikisuperstar (freepik), Samson, Sanaga,
Fabian Todorovic Karmelic

Correctrices: Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique
Douillet, Isabelle Hernandez, Annick Marcillon, Camille
Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde Rouhouse,
Laurence Willemin

Photographes: Abolition des armes nucléaires—Maison
de Vigilance, Bastamag, Nicolas Chauveau / Greenpeace,
<https://eci-sig.ademe.fr>, European Cyclists' Federation, Flo
Rian Photos, Vincent Gouriou, Julia Klag, Patrice Latron,
Thodoris Nikolaou pour Solomon, Picojoule, Maureen
Prisker

Et pour ce n°: Michel Bernard, Floriane Biem, Clémence
Chan Tat Saw, Lorraine Gehl, Philippe Huguenin, Stéphen
Kerckhove, Maureen Prisker, Alexandra Stoleru, Valérie
Tilman, Clara Touzard

Chroniques de livres: Michel Bernard, Danièle Garet,
Guillaume Gamblin, Francis Vergier

Internet: Damien Bouveret, Victor Poichot

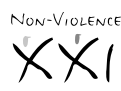
Archives: Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs autrices. Les
brèves sont des résumés des informations que l'on nous
communiquent. Textes: sauf mention contraire, la revue
autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à
usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique
sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis
à notre autorisation. Illustrations: les photos et dessins
restent la propriété de leurs autrices.

Partenaires



Coordination Permanente
des
MEDIAS LIBRES



Dossier

Méthanisation : le gaz qui n'a rien de bio

- 05 La méthanisation industrielle, une fausse bonne idée
- 08 En amont comme en aval, un désastre agronomique
- 10 Les mensonges climatiques de la méthanisation
- 12 Picojoule, mettre en pratique la microméthanisation
- 15 Le Jardin de Sandrine, la ferme qui produit son propre gaz



Chroniques

- 16 40 ans
dans le rétro :
1990 : Bouteilles :
Silence plastique Matignon !
- 19 Chroniques terriennes :
Mon petit village
- 25 L'Écho féministe :
Les Menstrueuses :
séparer des menstruations,
changer les règles
- 27 Solidarités sans frontières :
Des fraises grecques
"made in Bangladesh"



Articles

- 29 Énergie
La relance du nucléaire
déjà morte ?
- 30 Alternative
La Batailleuse :
l'expérience d'une ferme
collective pédagogique



Brèves

- 16 Alternatives
- 18 Climat
- 19 Environnement
- 21 Énergies
- 22 Nucléaire
- 23 Politique
- 24 Société
- 24 Féminismes
- 26 Transports
- 26 Santé
- 27 Nord/Sud
- 27 Paix & Non-violence



- 28 Agenda
- 28 Annonces
- 41 Courrier
- 43 Livres

- 34 Utopie
Raconter la décroissance des
villes par le matériau terre



- 38 Démocratie
Le Covid-19 nous place face
à des choix de société
- 48 Art
La robe de Médée

Une mauvaise solution à un problème mal posé

Se chauffer, cuisiner, produire : le gaz constitue l'un des piliers de nos usages énergétiques en France. Il représentait, en 2019, 14, 8 % de l'énergie que nous consommons. Sa consommation a augmenté de 44 % entre 1990 et 2019 et continue de croître fortement (1).

On a beau aborder la question sous tous les angles, à consommation égale, le développement massif de la méthanisation sur tout le territoire serait une catastrophe que personne, hormis les firmes de l'énergie, n'a envie de voir advenir.



La France est prise en tenaille entre une hausse vertigineuse des prix du gaz, due à une demande croissante et au fait que celui-ci remplace progressivement les autres énergies fossiles, et ses engagements à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Elle a trouvé la solution miracle pour remplacer le gaz naturel : le soi-disant "biogaz" issu de la méthanisation !

Parée officiellement de toutes les vertus écologiques, elle pose en réalité de nombreux problèmes insolubles qui sont exposés dans ce dossier.

1. *Commissariat général au développement durable*. En 2020, la part de consommation de gaz des particuliers était de 31 % contre 28 % pour l'industrie, 19 % pour la production d'électricité, 17 % pour le tertiaire. Voir "Chiffres clés de l'énergie édition 2021", "Gaz naturel" sur www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

Il faut donc poser le problème autrement. Comme sur d'autres sujets (la gestion des déchets, du nucléaire, etc.), il s'agit de se poser les bonnes questions. Non pas : "Quelles sont les solutions techniques, sans rien changer à nos usages ?" mais : "Comment aller vers la sobriété et la réduction de la consommation à la source ?" Il s'agit de penser la décroissance plutôt que la fuite en avant technique, même "verte".

Diminuer notre consommation de gaz ne signifie pas faire reposer tout l'effort sur les particuliers mais commencer par isoler les logements, éliminer les consom-

mations inutiles ou nuisibles (la galerie commerciale, la terrasse chauffée en hiver, l'armée — ministère le plus gros émetteur de gaz à effet de serre), organiser d'autres manières de vivre plus conviviales (relocalisation, partage d'espaces de vie, de matériel, d'usages, etc.).

C'est aussi dans un esprit décroissant que se développe à la marge la microméthanisation paysanne et domestique. Cette pratique ne va pas sans débats, mais elle a le mérite de se développer en lien avec des modes de vie plus sobres.

Guillaume Gamblin

La méthanisation industrielle, une fausse bonne idée

La méthanisation industrielle, encouragée à grands renforts de subventions, se présente comme une partie de la solution aux problèmes liés à notre consommation actuelle de gaz et d'énergie. Mais, dans le détail, ce discours pseudo écologiste ne tient pas la route.



L'une des causes de mobilisation les plus immédiates contre les méthaniseurs industriels réside dans les nuisances directes que ceux-ci peuvent générer pour le voisinage : odeurs nauséabondes, dépréciation immobilière, baisse du tourisme, dégradation de la voirie et artificialisation des sols pour faire passer les camions, etc. Ici, résistance à un projet de méthaniseur à Gouy-sous-Bellonne, dans le Pas-de-Calais.

Commana, petit village des monts d'Arrée, dans le nord du Finistère. Six cents personnes sont rassemblées fin juin 2019 pour signifier leur refus d'un projet de "ferme usine" destinée à alimenter un méthaniseur de taille industrielle sur le territoire de la commune. C'est en effet là qu'un agriculteur installé depuis 13 ans, élevant 140 vaches laitières, a décidé de passer à 400 têtes. Son but : alimenter un digesteur, sorte de grosse bonbonne qui renferme la réaction chimique de la méthanisation, et ainsi "pérenniser l'exploitation familiale" dans un contexte de crise agricole. Cependant, les opposant·es ne voient pas cela du même œil. Pour alimenter le méthaniseur, vaches et génisses n'auraient plus accès à l'herbe et resteraient enfermées nuit et jour afin que leurs

excréments soient collectés, les bêtes devenant de simples "sous-produits" destinés à la production de déchets puis d'énergie. Pour les opposant·es, associations environnementales en tête, ce projet va à l'encontre des aspirations à "une agriculture tournée vers la qualité plutôt que la quantité, une réduction des polluants et une meilleure prise en compte du bien-être animal". La ferme usine est située en amont du lac du Drennec, ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable de 350 000 habitant·es du Finistère Nord, notamment la ville de Brest, créant un risque inacceptable de pollution en cas d'accident.

Rassemblements et pétitions ont obligé le préfet du Finistère à demander l'ouverture d'une procédure

d'autorisation environnementale (avec étude d'impact et enquête publique). Face à l'opposition, l'exploitant a changé de stratégie, renonçant à l'augmentation du cheptel et indiquant que les intrants viendraient donc de l'extérieur (par camions !). Le permis ayant été accordé directement par le préfet, les travaux principaux ont démarré au printemps 2020.

"L'autorisation du méthaniseur fait l'objet d'un recours porté par une association environnementale, Vivre dans les monts d'Arrée (1), et un permis de construire annexe au méthaniseur a été refusé sur avis de la Commission départementale de préservation des

1. Vivre dans les monts d'Arrée - Bevan e menez Are, mairie, place Alphonse-Penven, 29690 Huelgoat, vi-monda@laposte.net.

espaces naturels, agricoles et forestiers. Un collectif citoyen a vu le jour (2) et va principalement s'attaquer au projet de gazoduc de 14 km qui le reliera à Lampaul-Guimiliau afin de rejoindre le réseau de gaz de ville", explique Yannig, membre du collectif citoyen.

Le nombre de méthaniseurs en France va-t-il exploser ?

Commana n'est qu'un exemple parmi... un peu plus de 1 300 autres en France. Et des milliers de méthaniseurs industriels pourraient naître partout sur le territoire ces prochaines années, puisque la *Programmation pluriannuelle de l'énergie* (PPE) prévoit 10 % de "biogaz" dans l'énergie consommée d'ici 2030. Selon Daniel Chateigner, professeur de physique à l'université de Caen et coordinateur du *Collectif scientifique national pour une méthanisation raisonnée* (3), il faudrait, pour répondre à un tel défi, dédier entre 3 et 6 départements français à des cultures énergétiques !

Sur le papier, la méthanisation à grande échelle est une énergie propre et vertueuse qui a théoriquement beaucoup d'atouts pour séduire. Hélas, dans les faits, ce système pose une multitude de problèmes, dénoncés entre autres par plus de 220 collectifs

mobilisés dans toute la France contre des projets d'unités de méthanisation, au sein du *Collectif national vigilance méthanisation* (4).

Énergétiquement inefficace

Si la méthanisation a pour objet principal de produire de l'énergie, son taux de rendement énergétique est très faible, le plus faible parmi les renouvelables (inférieur à 3, contre 20 pour l'éolien et le photovoltaïque) (5). Les 1 000 méthaniseurs actifs en 2020 produisaient l'équivalent d'un vieux réacteur nucléaire, estime Daniel Chateigner. Il faudrait 34 000 unités de méthanisation industrielle en France pour remplacer le gaz naturel, à consommation égale (6).

Économiquement non rentable

Les installations de méthanisation ne sont aujourd'hui pas rentables pour les personnes ou les groupes qui les installent. La filière survit en réalité grâce aux subventions de l'État et des collectivités territoriales. Le prix d'achat du gaz et de l'électricité produits par ce procédé sera subventionné à hauteur de 16,3 milliards d'euros d'ici 2028 selon la

Programmation pluriannuelle de l'énergie (7). Cette condition est indispensable pour obtenir des prix compétitifs. Face à cela, le nombre d'emplois créés est très faible.

Une énergie inféodée à l'élevage industriel

La méthanisation est liée à l'élevage industriel productiviste puisque, comme l'explique Christophe Gatineau, "seul l'enfermement permet de récupérer le carbone que les animaux pissent et chient". La méthanisation se nourrit des déjections qui y sont "produites" et l'élevage industriel en tirant une nouvelle légitimité estampillée "écologique", les deux se soutiennent et se justifient mutuellement. Cette énergie se situe donc à l'opposé d'une trajectoire collective visant à manger moins de viande et verrouille les possibilités de sortir de l'élevage concentrationnaire.

Des retombées climatiques négatives

Atout supposé de poids de la méthanisation : en tant qu'énergie renouvelable, elle serait climatiquement vertueuse et limiterait les émissions de gaz à effet de serre par rapport à son cousin mauvais élève, le gaz naturel. La réalité est toute autre ! Loin de séquestrer du carbone dans les sols, "la méthanisation produit l'effet inverse en transformant le carbone vivant en méthane qui finira brûlé, à l'instar de toute énergie fossile", dénonce la *Fédération Bretagne nature environnement*. On peut dire avec *Eau et rivières de Bretagne* que le processus "accélère le rythme du carbone. Les intrants, au lieu d'être épandus et de se dégrader lentement, sont rapidement transformés en méthane qui sera lui-même brûlé pour produire du CO₂" (8).

Même Solagro, structure favorable à la méthanisation industrielle, estime que "des débouchés sont à trouver pour le CO₂ émis qui part dans l'atmosphère"... (9).

Par ailleurs, il suffit d'une fuite de 1 % dans une installation pour annuler tout espoir de bénéfice carbone. Or, les

2. Collectif opposé au méthaniseur de Commana, methaniseurcommana@riseup.net

3. Collectif scientifique national méthanisation raisonnée, www.cnmvch.fr/cnm, csnmraison@gmail.com, tél. : 02 31 45 26 11

4. Collectif national vigilance méthanisation, www.cnmvch.fr

5. Le rendement énergétique est la quantité d'énergie produite pour une unité d'énergie fournie. On estime qu'en dessous d'un taux de 6, le système ne fonctionne plus car, entre la production et l'utilisation, il y a de nombreuses pertes à prendre en compte.

6. Christophe Pelaprat, entretien avec Daniel Chateigner, *Sans transition* ! n° 31, p. 55.

7. Sans compter 425 millions d'euros d'aides de l'Ademe prévues en 10 ans, entre autres. Voir "Bioénergie, méthanisation : subventions massives, production infime", augustinmassin.blogspot.com, 11 novembre 2021.

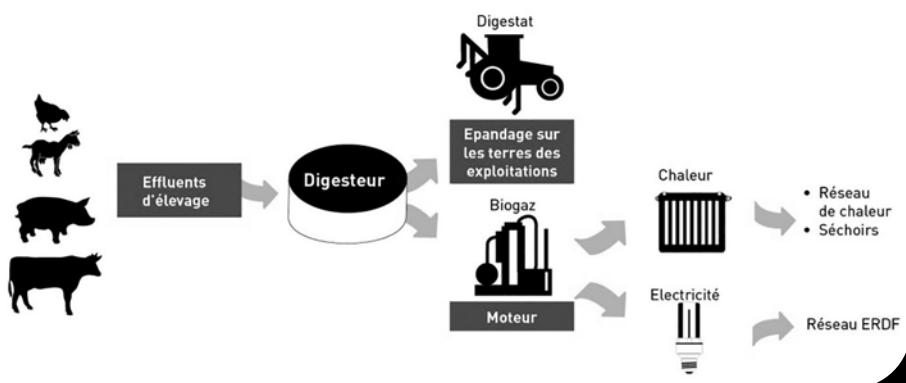
8. "Les fausses bonnes idées contre le dérèglement climatique", *Eau et rivières de Bretagne*, n° 194, automne-hiver 2021, p. 23.

9. Christophe Pelaprat, op. cit., p. 52

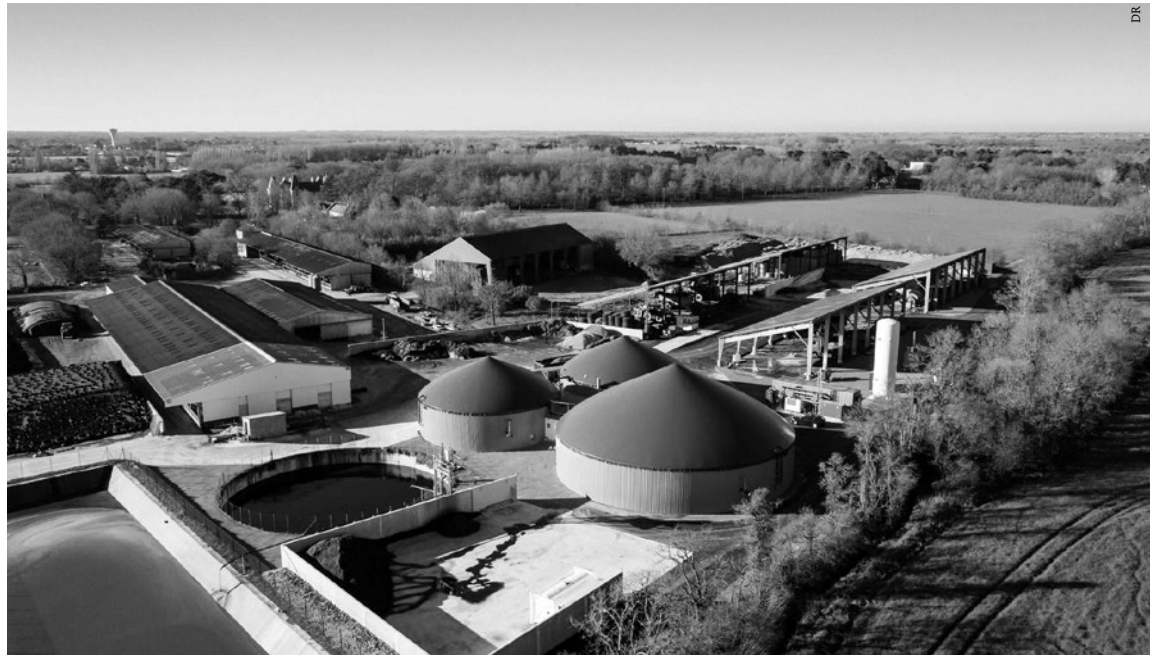
La méthanisation, comment ça marche ?

Inventée en 1776, la méthanisation reproduit artificiellement les processus à l'œuvre dans les tourbières, les marais ou la panse des ruminants. Dans un milieu anaérobie (sans oxygène), la décomposition de matières organiques d'origine animale et/ou végétale (déjections animales, matières végétales), à l'aide de certaines bactéries, produit un gaz riche en méthane. Celui-ci est employé soit en remplacement du gaz naturel, soit en cogénération (production de chaleur et d'électricité).

Le principe de la méthanisation



Le GIEC estime les fuites de biogaz entre 0 et 10 % au niveau du digesteur et préconise une valeur par défaut de 5 %. À un tel niveau, ces installations participent au réchauffement climatique. Voir "Trackleaks – Développement d'une méthode d'identification et de quantification des émissions fugitives de biogaz", librairie.ademe.fr.



fuites sont très courantes et souvent supérieures à ce chiffre (voir légende de photo). Enfin, il n'est pas rare que des installations de méthanisation importent d'autres régions leur précieuse cargaison d'effluents d'élevage, comme ces camions venus du Gard, de Bretagne et de Normandie pour livrer leur précieuse matière au méthaniseur de Sainte-Eulalie, dans le Cantal... (10).

Des dégâts pour l'environnement et la santé

Plus de 272 accidents ont été recensés en France depuis 1990 : incendies de matières stockées avant l'entrée dans le digesteur, fissures dans les cuves provoquant des pollutions des cours d'eau, etc. *"En août 2020, 180 000 habitants ont été privés d'eau potable dans le Finistère plusieurs jours durant, après le débordement d'une cuve à Châteaulin"* (11).

Le digestat est susceptible de charrier avec lui des résidus d'antibiotiques, de métaux lourds, de perturbateurs endocriniens et d'autres bactéries pathogènes dans les terres agricoles, les rivières et les nappes phréatiques. *"Les pluies emportent avec elles l'azote ammoniacal et on retrouve ces nitrates dans les eaux souterraines ou de surface, ce qui est catastrophique !"*, souligne Jean-Pierre Jouany.

La méthanisation pose également un problème écologique en ce qu'elle augmente les besoins de cultures de maïs et d'élevage, ainsi que la consommation d'eau. La méthanisation industrielle est *"un système qui réduit la nature à un stock de ressources et à un collecteur pour ses effluents et déchets"* (12).

Duperies démocratiques

Les critiques se portent régulièrement sur l'opacité des installations, les enquêtes publiques en plein mois d'août, les cuves implantées sans autorisation, ... Plus profondément, comme les autres choix énergétiques qui engagent l'ensemble du territoire et notre santé (comme le nucléaire), le choix technocratique d'investir massivement dans la méthanisation n'a jamais fait l'objet d'une consultation populaire. La duperie démocratique ne s'arrête pas aux portes des collectivités. Ce sont les mêmes mensonges qui irriguent les discours des investisseurs privés. En parlant de "biométhane" ou de "biogaz", ses partisan-es jouent sur la ressemblance avec l'agriculture "bio". Pourtant cela n'a rien à voir. Le méthane produit est identique à celui du gaz naturel fossile.

Abandonner la méthanisation ?

Face à ce constat multiforme, complété par les impasses agronomiques

et agricoles présentées dans l'article suivant, que reste-t-il à sauver dans la méthanisation ? Il semble qu'il nous faille renoncer à l'idée que cette forme d'énergie puisse remplacer le gaz naturel dans les usages que nous en faisons aujourd'hui. Une production massive de gaz par ce moyen serait un cauchemar à tous les niveaux. On le verra plus loin, dans certains cas, la méthanisation à très petite échelle, dans le cadre domestique ou fermier, peut avoir un intérêt. La *Confédération Paysanne* est mobilisée contre la méthanisation industrielle tout en n'étant pas fermée à de telles pratiques, comme l'atteste l'expérimentation par l'*Ardear Occitanie* de petites unités de méthanisation paysanne (voir l'article page 15) dans lesquelles *"les digesteurs ne seraient pas forcément alimentés en continu, et l'épandage du digestat serait limité"* (13).

La *Fédération Bretagne Nature Environnement* préconise 4 alternatives au développement de la méthanisation : l'économie d'énergie ; le développement d'une agriculture économe et respectueuse de l'environnement, adaptée aux capacités de son territoire ; le renforcement des actions de prévention des déchets et de réduction du gaspillage alimentaire, de la production à l'assiette ; enfin le renforcement des actions en faveur du compostage (agricole et industriel). ♦

10. Sébastien Massoulié, "Digestion difficile et remontées gazeuses en Pays de Salers !", *La Galipote*, n° 144, été-automne 2021, p. 19

11. Voir Hélène Bielak, "Le bonheur est dans la méthanisation ?", *Les autres possibles*, n° 33, septembre-octobre 2021

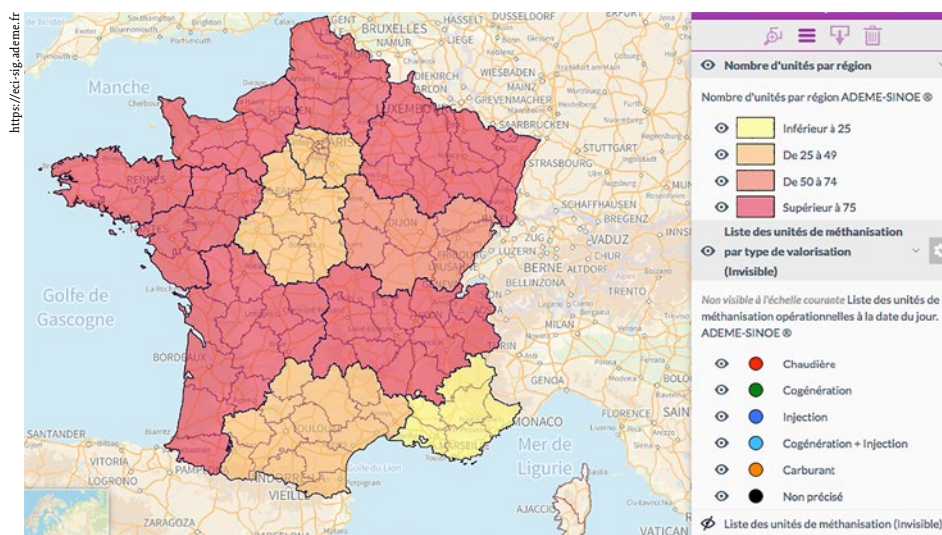
12. "Méthanisation dans le Lot : le grand emmèdement", *www.reporterre.fr*, 5 octobre 2021

13. Louise de Battista, animatrice méthanisation paysanne à l'Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural Occitanie (liée à la Confédération paysanne), *Sans transition !*, op. cit., p. 52

► Texte : **Guillaume Gamblin**

En amont comme en aval, un désastre agronomique

Très dépendante de pratiques d'agriculture et d'élevage intensif,
la méthanisation a des conséquences inédites sur le monde agricole.



Les régions comptant le plus de méthaniseurs industriels sont le Grand-Est (220), la Bretagne (167), les Hauts-de-France (112) et la Normandie (102).

L'un des avantages vantés par les partisan-es de la méthanisation est son caractère "circulaire" : le digesteur est nourri avec de la matière organique d'origine végétale ou animale, permettant ainsi d'utiliser les "déchets" de l'activité agricole. Et la matière restant à l'issue de la transformation en gaz, appelée "digestat", riche en azote volatil, est ensuite épandue sur les sols agricoles pour les fertiliser. Il y aurait donc là un cercle vertueux exemplaire, en amont et en aval de la production d'énergie, en synergie avec le monde agricole. Toutefois, ce tableau idyllique ne résiste pas longtemps à l'analyse (1).

En amont, une dangereuse concurrence pour les terres arables

Le digesteur a besoin d'intrants de manière régulière et constante. Dans un méthaniseur, il a impérativement besoin d'être alimenté de manière régulière avec des intrants de même catégorie. "Si cela n'est pas scrupuleusement respecté, vous n'avez plus qu'à tout vider et recommencer depuis le début", souligne Jean-Pierre Jouany, ancien chercheur à l'Institut national de recherche agricole (INRA). D'où la tentation de nourrir la machine avec des cultures de maïs dédiées, voire la nécessité d'en faire venir de loin, au besoin, pour ne pas perdre l'équilibre du digesteur.

En effet, le lisier issu des élevages qui nourrit le digesteur est pauvre en carbone. Il doit donc être complété avec de la matière végétale. Le risque est de créer une concurrence avec les terres agricoles, employées à produire de la matière organique pour le méthaniseur plutôt que pour se nourrir.

Afin de limiter ce phénomène, en France, l'apport en matières issues de cultures dédiées ne doit pas dépasser 15 % de l'ensemble. Mais d'une part, cela est extrêmement difficile à vérifier dans les faits (autocontrôle) et, d'autre part, cela n'englobe pas les cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE). Avoine, seigle, trèfle... destinés à la méthanisation sont cultivés dans l'intervalle temporel entre deux cultures principales en rotation, moment de respiration pourtant essentiel pour la continuation de la vie biologique entre deux cultures.

Plus fondamentalement, les matières organiques utilisées pour nourrir les méthaniseurs ne deviennent des déchets que dans la bouche des promoteurs de cette énergie. "Aujourd'hui, on vend l'idée que le fumier, le maïs, la paille sont des déchets agricoles. Ce n'est pas le cas : la paille, c'est la litière de nos vaches, le maïs, c'est leur alimentation, et le fumier, c'est celle de notre sol, qui va nourrir par la suite les plantes", explique Marie Savoy, coprésidente de la Confédération paysanne de Loire-Atlantique (2).

1. Voir "Le bluff de l'économie circulaire", dossier de *Silence*, n° 502, septembre 2021.

2. Dans *Campagnes solidaires*, n° 377, novembre 2021, p. 24

En aval, des dégâts sous-estimés

En aval aussi, le mythe du digestat ("déchet" restant après la transformation en gaz), censé fertiliser les terres agricoles, ne résiste pas à l'examen. Tout d'abord, le digestat standard n'existe pas. D'un méthaniseur à l'autre, les intrants fluctuent en fonction des endroits, des saisons, etc., et on n'a pas de connaissances suffisantes sur l'impact au sol de ces différents digestats (3).

On risque même d'infertiliser les sols car, en épandant le digestat, "on ne nourrit que les plantes, pas le sol", explique le microbiologiste Claude Bourguignon. *On ne fera jamais d'humus avec ça. Le digestat n'apporte pas d'amendement sur nos sols, qui sont aujourd'hui en grande partie ruinés. C'est pire que des lisiers déjà trop riches en azote et trop pauvres en carbone !*" (4).

Ce qui se passe, c'est que "les sols subissent un apport massif d'azote sous forme ammoniacale, qui entraîne leur stérilisation : cela a un impact non seulement sur la capacité à nourrir les plantes mais aussi sur les capacités de rétention en eau et en éléments minéraux", estime un collectif anti-méthanisation du Lot (5). Par ailleurs, la méthanisation se fait en anaérobiose, sans oxygène. *"Cela secrète des acides et des germes très dangereux ! Leur épandage peut tuer les organismes du sol"*, estime Claude Bourguignon. Il existe aussi le risque que, une fois les résidus passés de la terre dans l'eau, certains germes résistent à la chloration de l'eau potable (6).

Loin d'être soutenue, l'agriculture est mise à mal

Aujourd'hui, une majorité des projets de méthanisation est portée par le monde de l'agriculture et de l'élevage industriel (les autres sont sur des sites industriels : déchets, agroalimentaire, etc.). Les exploitant·es qui s'y lancent s'enfoncent encore plus dans un endettement massif (7) et supportent seul·es

La méthanisation se passera-t-elle bientôt des agriculteurs ?

Jean-Pierre Jouany, ancien chercheur à l'INRA de Theix (Puy-de-Dôme) : "Je suis convaincu que la disponibilité des surfaces cultivées pour l'alimentation humaine et animale va diminuer alors que le coût du foncier agricole va, quant à lui, augmenter. En conséquence de quoi les agriculteurs ne pourront pas concurrencer les grosses sociétés comme Total ou EDF qui voudront accaparer les surfaces agricoles importantes. Je pense qu'à terme les paysans vont non seulement être dépossédés de leurs terres par ces industriels, mais aussi que l'autonomie alimentaire du pays risque d'en pâtir.

– **La Galipote : Vous entendez par là que les sociétés spécialisées dans la méthanisation pourraient, à terme, se passer des agriculteurs ?**

– Tout à fait ! La production intensive des aliments à destination des méthaniseurs risque d'ouvrir la porte à de plus en plus d'investisseurs non agricoles qui voudraient contrôler toute la chaîne, de la production des intrants jusqu'à l'utilisation finale du biogaz. C'est pourquoi je suis persuadé que les professionnels de la méthanisation ne souhaitent pas laisser la main aux agriculteurs car ils veulent être maîtres de leurs appareils. Il ne faut pas oublier que leur seul objectif est de maximiser la rentabilité de leur affaire en produisant de l'énergie en quantité importante. C'est pour cette raison qu'il va leur falloir davantage de terres. Or il me semble que les surfaces agricoles doivent être réservées à la production alimentaire à destination des hommes — éventuellement des animaux — mais surtout pas à la production massive d'énergie.

♦ Sébastien Massoulié, La Galipote, n° 144, été-automne 2021, p. 18



La Galipote, "périodique auvergnat d'information critique" depuis 43 ans, est un journal indépendant financé uniquement par ses ventes. La Galipote, 22, rue du Commerce, 63910 Vertaizon, tél. : 04 73 68 08 83, galipote.jimdofree.com

les risques financiers des emprunts à rembourser. *"Face à l'incapacité des pouvoirs publics à faire en sorte que leur production agricole soit payée au juste prix, certains d'entre eux ont un besoin vital de créer des richesses supplémentaires pour continuer d'exister"*, expliquent des membres du *Collectif national vigilance méthanisation* (8). Mais, ce faisant, la méthanisation va à l'encontre de la vocation vivrière de l'agriculture. Pour le moment, les subventions directes ou indirectes à la méthanisation (rachat de l'énergie au dessus du prix du marché) sont payées par le contribuable. L'aide de l'État peut

disparaître du jour au lendemain, laissant les producteurs d'énergie avec des installations non rentables et des dettes à gérer.

Au-delà, ce fonctionnement révèle l'absurdité de la logique à l'œuvre. Au lieu d'allouer ces centaines de millions d'euros au soutien à l'agriculture paysanne, on finance des jambes de bois énergétiques à destination des agricult·rices qui ne peuvent plus vivre de leur métier. ♦

3. Fédération Bretagne nature environnement, "Méthanisation : une aventure hasardeuse !", mai 2019

4. Christophe Pelaprat, "Tout est-il bon dans la méthanisation ?", *Sans transition !*, n° 31, p.50

5. "Méthanisation dans le Lot : le grand emménagement", *www.reporterre.fr*, 5 octobre 2021

6. Par ailleurs coûteuse et importante, elle se retrouve dans les robinets, avec des conséquences sur la santé humaine.

7. Poursuivant la désastreuse fuite en avant qui les lie au machinisme agricole.

8. "Les citoyens vus d'en haut : des collectifs écoutés mais jamais entendus", *Nature et Progrès*, n° 135, hiver 2021-2022, p. 10

› Texte : **Guillaume Gamblin**

Les mensonges climatiques de la méthanisation

Dans son livre *La méthanisation agricole, une énergie qui sent le gaz ! – De l'agriculture à l'énergiculture*, Christophe Gatineau remet en cause les discours mensongers et scientifiquement erronés qui accompagnent le développement de la méthanisation. Et rappelle quelques évidences bonnes à entendre.



La méthanisation implique une logique du "toujours plus" et de la fuite en avant. En effet, plus les unités de production sont grosses, plus elles deviennent rentables et bénéficiaires. Cela incite de grosses exploitations à se regrouper pour créer des unités de plus en plus grandes. Partout où l'on voit des méthaniseurs industriels, on voit des fermes qui s'agrandissent. La ferme des mille vaches, dans la Somme, qui était prévue pour alimenter une unité de méthanisation par ses déjections, en constitue un exemple emblématique.

Selon les discours officiels des politiques et des entreprises qui promeuvent cette énergie, la méthanisation serait "un mode de production s'articulant autour de boucles d'économie circulaire", "un levier de la transition vers l'agroécologie". De plus, ses "externalités positives" seraient nombreuses : protection des sols, captation de l'azote, préservation de la

biodiversité, etc. Une panacée écologique, alternative aux polluantes production et importation de gaz naturel.

Des échelles de temps incompatibles

Le caractère prétendument circulaire de son cycle du carbone ne tient pourtant pas la route. "J'ai longtemps cru que le cycle du carbone fonctionnait

en circuit fermé comme celui de l'eau, témoigne Christophe Gatineau. Et qu'à l'instar des molécules d' H_2O , celles de CO_2 revenaient forcément sur la terre ferme. Certes, toutes y reviennent un jour, mais pas à l'échelle humaine. Le temps de la méthanisation agricole n'est pas celui des sols, le temps des sols n'est pas à notre échelle. Un peu moins d'un tiers du CO_2 émis y revient dans l'année, un quart se fait piéger par les océans, quand le reste s'accumule dans l'atmosphère pour une durée pouvant aller jusqu'à mille ans." Et pourtant, c'est sur ce malentendu entre l'échelle temporelle à court terme et le long terme que reposent les discours vantant la méthanisation comme une énergie neutre car censée ramener autant de carbone dans les sols qu'elle en dégage lors de son utilisation.

Court-circuiter l'humus, affamer le vivant et épuiser la terre

"Gaz d'origine agricole, gaz d'origine fossile (naturel), c'est le même gaz visé : le méthane, explique Christophe Gatineau. L'agricole est synthétisé à partir de plantes fraîches, sèches ou digérées, le naturel vient également des sols et des végétaux (1). Et, pour le synthétiser, la méthanisation agricole soustrait aux plantes le carbone qui nourrit habituellement les êtres vivants dans les sols, dont les vers de terre (2). Sachant qu'environ 75 % des espèces de la planète



Le 19 octobre 2021, la Confédération paysanne menait une journée nationale de rassemblement pour dénoncer les dérives de la méthanisation agricole et demander un moratoire sur les projets en cours. À Nantes, le rassemblement dénonçait le plus gros projet de méthanisation de France, à Corcoué-sur-Logne.

vivent dans les sols, et que les vers de terre en sont la première masse animale, les supprimer en supprimant leur nourriture pour en faire du gaz n'est donc pas un mince projet. D'autant que les supprimer, c'est également supprimer ceux qui s'en nourrissent. En résumé, il s'agit bien d'une attaque majeure contre les écosystèmes au nom de l'écologie.

La méthanisation est un procédé biologique naturel de digestion de la matière organique par quelques espèces monocellulaires nourries artificiellement, poursuit-il. Dans la nature, cette même matière nourrirait sans énergie plusieurs dizaines voire centaines de millions d'espèces via l'humus : insectes, champignons, bactéries, vers de terre... On appelle "vulgairement" ça la biodiversité ! En supprimant le carbone de celles et ceux qui créent les sols nourriciers, comment l'énergiculture pourrait-elle être compatible avec une agriculture qui dure ?

Un choix historique

"La méthanisation agricole est donc un choix politique qui engage durablement la société, conclut l'auteur, de la même manière que le choix des énergies fossiles a été vu comme un excellent remède pour réduire notre empreinte sur la nature au 19e siècle ! Et en particulier sur les forêts, puisque le bois et

"Négationnisme climatique"

Pour se faire une idée du mensonge scientifique à l'œuvre lorsqu'on prétend que le gaz carbonique émis revient sur terre grâce à la photosynthèse, Christophe Gatineau s'appuie sur les calculs de Daniel Chateigner, professeur de physique à l'université de Caen et coordinateur du *Collectif scientifique national pour une méthanisation raisonnée* :

"Je te propose d'imaginer la planète à un instant t :

Jour 1. Compteur à 0. atmosphère : 1000 molécules de CO_2 , océan : 1000, terre : 1000.

Jour 2. Par la méthanisation, mais qu'importe le moyen, si je largue 100 molécules de CO_2 dans l'atmosphère, environ 30 reviennent sur terre, 45 restent là-haut et 25 partent dans les océans.

Bilan : atmosphère : $1000 + 45 = 1045$, océan : $1000 + 25 = 1025$, terre : $1000 - 100 + 30 = 930$.

Jour 3. Je largue 100 molécules de CO_2 . Bilan : atmosphère : $1045 + 45 = 1090$, océan : $1025 + 25 = 1050$, terre : $930 - 100 + 30 = 860$.

Et ainsi de suite. Mais les sénateurs expliquent le contraire !, s'étonne l'agronome. Selon eux, la méthanisation diminue le nombre de molécules de CO_2 dans l'atmosphère. Des climatosceptiques n'auraient pas dit mieux, ce rapport sénatorial contredisant les experts du GIEC. C'est du mensonge organisé."

le charbon étaient alors les seuls combustibles. Aujourd'hui, on nous impose la fable de la méthanisation agricole, comme on nous a imposé celle des pesticides et l'énergie nucléaire il y a 50 ans. Et, comme pour les pesticides, l'impact des déchets de la méthanisation (digestats) sur les sols et la biodiversité ne sera pas réellement visible avant 25 ou 30 ans", prévient-il. ♦

➔ Pour en savoir plus

♦ Christophe Gatineau est agronome spécialisé en permaculture et agroécologie, membre des *Journalistes écrivains pour la nature et l'écologie*, cultivateur, photographe et auteur de nombreux ouvrages dont *Éloge de l'abeille* (Flammarion, 2019), *Éloge du ver de terre* (Flammarion, 2018) et *Des nouvelles agricoles et d'ailleurs* (Sable fin, 2017). Il anime également le blog très documenté "Après la pluie, le beau temps" sur www.lejardin vivant.fr

♦ Christophe Gatineau, *La Méthanisation agricole, une énergie qui sent le gaz ! De l'agriculture à l'énergiculture*, Le Jardin vivant, 2021

› Texte : **Guillaume Gamblin**

Picojoule, mettre en pratique la microméthanisation

La méthanisation, c'est un peu comme le pouvoir : plus c'est gros et concentré dans peu de mains, plus c'est dangereux. Plus c'est petit et décentralisé, plus ça devient intéressant. Mais un tel changement d'échelle ne supprime pas toutes les questions écologiques. Voici l'expérience de l'association *Picojoule* en la matière.



La cuisine mobile réalisée par Picojoule avec le Low-tech lab, support d'animations bio-gaz à roulette : une présentation technique et fonctionnelle des principales réactions de méthanisation et une flamme, dans la lampe ou la gazinière, pour illustrer le tout.

L'association *Picojoule* est dédiée à la promotion des énergies renouvelables via de petites installations de méthanisation. Créée en 2012 et d'abord basée à *Artilect*, le fab-lab de Toulouse, elle a intégré la *Maison de l'économie sociale et solidaire (MES)* de Ramonville en 2016 (1). Ses activités se concentrent sur trois grands domaines, explique Jean Freri, l'un de ses membres actifs.

Sensibiliser, former, expérimenter

Il y a d'abord la sensibilisation et l'animation, l'éducation populaire à l'énergie, à la question des déchets, à la

remise en question des besoins, via la méthanisation. L'association tient des stands avec une petite cuisine mobile alimentée avec du méthane autoproduit. En mettant face à face nos déchets agricoles et ceux de nos toilettes sèches d'un côté, et nos besoins en énergie de l'autre, cela permet selon Jean de comprendre concrètement qu'on n'est capable de produire que très peu de l'énergie dont on a besoin avec notre niveau actuel de consommation.

L'association organise également des formations à l'autoconstruction. Elles durent généralement cinq jours et permettent d'acquérir des compétences à la fois techniques et théoriques, en fabricant un digesteur adapté au lieu. Et "*de mener ensemble une réflexion sur la taille pour rester maîtres des usages*", insiste Jean. L'association en organise une poignée par an, accessibles à prix libre ou via le financement professionnel.

Troisième volet de l'activité : la recherche et l'expérimentation. "*Il existe très peu de recherche à petite échelle*", constate-t-il. Les financements publics et privés sont en effet unilatéralement dirigés vers la méthanisation industrielle. *Picojoule* développe plusieurs techniques différentes de méthanisation de petite taille dans

1. À l'origine existait *A3ENR*, association dont le projet initial était de fonctionner comme un bureau d'études en ligne sur les énergies renouvelables, proposant des solutions libres de droit sur tout type d'énergies renouvelables et répondant à des besoins d'autonomie énergétique. Lors d'un chantier en région toulousaine pour une installation de méthaniseur couplant cuisine et toilettes, Pierre Delrez rencontre Francis Cléry, d'*A3ENR*. Pierre a continué avec l'association nouvellement nommée *Picojoule*, spécialisée au fil du temps dans la petite méthanisation. Pierre est toujours au cœur des projets. L'association compte un noyau d'une poignée d'individus très impliqués, et une quinzaine d'autres personnes actives. Après avoir employé plusieurs personnes en contrats aidés, l'association est aujourd'hui essentiellement basée sur le bénévolat.

son local de Ramonville. Ses prototypes sont à taille humaine, libres de droits. Ses recherches portent par exemple sur la compression du gaz pour le rendre déplaçable (2). "On utilise des bouteilles de gaz industrielles et un compresseur de frigo, cela nous permet d'avoir des bouteilles remplies à 8 bars, ce qui donne environ une heure de petit feu", précise l'ingénieur.

"On est des poussières !"

Picojoule est la seule association en France, et au-delà, à travailler sur le développement et la recherche sur la microméthanisation. Il faut comprendre que l'on se situe ici à une toute autre échelle que les méthaniseurs industriels dont il est question dans le reste de ce dossier. "Dans l'industrie, la limite basse de la méthanisation est de 10 tonnes par jour de matière organique. Nous, avec nos digesteurs domestiques, on est à quelques kilos par jour. On est des poussières ! On devrait parler de picométhanisation !", estime Jean (3). D'où le nom de l'association, Picojoule.

L'autoproduction permet de produire jusqu'à l'équivalent d'une heure d'un petit feu par jour d'apports domestiques, "soit environ 60 centimes de facture énergétique par semaine au prix actuel du gaz (qui flambe) ! À cette échelle, il n'y a aucun moyen de rentabiliser l'investissement", poursuit-il.

Élargir le cadre de la réflexion

Alors, quel intérêt ? "Cela demande en fait de ne pas se focaliser sur un seul point ou besoin, de manière séparée d'une réflexion globale, comme nous en avons malheureusement pris l'habitude. Si je veux du gaz, il est alors logique d'entrer dans une logique extractiviste et/ou industrielle. Mais c'est en resituant ce désir dans un contexte et une réflexion plus larges que l'on change d'approche : en quoi ce besoin est-il forcément individuel ? En quoi est-il forcément un besoin d'objet et pas de service ? Pour la méthanisation domestique, si je veux du gaz, cela n'a pas d'intérêt. Par contre, cela en a si l'on intègre ce besoin dans le cadre de ce que deviennent nos déchets organiques, de notre besoin d'autonomie, éventuellement du fait qu'on est un site isolé, etc. La production doit être



Digesteurs expérimentaux en fûts de 100 litres, installation du chauffage solaire par Antton. Chaque fût contient une "recette" particulière de micro-organismes méthanogènes, et la production de gaz doit être suivie régulièrement.

intégrée à une réflexion plus vaste sur l'ensemble des besoins."

La microméthanisation à l'échelle d'un quartier ?

Comment cette méthanisation à petite échelle pourrait-elle être utilisée dans la société décroissante de demain, à l'échelle d'un quartier, par exemple ? "Nous pourrions centraliser une collecte de déchets organiques, comme pour le compost, qui alimenterait plusieurs petites unités de méthanisation et permettrait de produire de l'énergie à l'usage d'une serre ou d'une cuisine collective, se met à rêver Jean Freri. Comme pour certains composts de quartiers, ce pourrait être un service collectif, qui nécessiterait l'intervention de personnes ayant une compétence particulière pour gérer les apports,

la température, le pH, l'équilibre des micro-organismes, etc. Cela impliquerait aussi un changement plus vaste. Dans le cas qui nous intéresse : une meilleure intégration entre ville et agriculture (le quartier devrait être couplé à une surface agricole pour recueillir les intrants adéquats au fonctionnement du digesteur), et la mise en place d'infrastructures collectives (avec une productivité si basse, il y a tout intérêt à cuisiner une fois pour 8 personnes plutôt que 8 fois pour une personne). La microméthanisation, comme d'autres basses technologies, est capable de répondre à ces enjeux d'échelle, mais cela demande une implication personnelle plus importante que la technique industrielle achetée sur le marché. Cela implique de questionner nos modes de vie, nos usages, comment se les réapproprier."

2. Celui-ci prend à la base beaucoup de volume, ce qui le rend difficilement déplaçable.

3. Le préfixe pico représente 10^{-12} d'une unité, soit un millionième de millionième de celle-ci.

Le biogaz domestique, une énergie de basse technologie

Philippe Huguenin, de la rédaction de Moins !, explique pourquoi, selon lui, le gaz issu de la méthanisation est difficilement récupérable par le marché lorsque sa production est limitée à un usage domestique ou paysan de taille très modeste.

Afin d'assurer une transition énergétique qui soit à la fois écologique et émancipatrice, c'est vers la production non seulement renouvelable, mais aussi décentralisée que nous devons tendre. Avec du biogaz, on peut bien sûr cuisiner, mais aussi faire fonctionner un réfrigérateur, chauffer de l'eau pour la douche ou même s'éclairer. C'est un peu le couteau suisse des énergies renouvelables !

Il existe des millions de digesteurs de biogaz domestique installés dans le monde, dont 40 millions rien qu'en Chine, mais quasiment aucun en Europe ni aux États-Unis. Pourquoi donc ? Les pays du Sud — sacrilège ! — auraient-ils une avance technologique qu'on nous aurait cachée ? Certes, les conditions climatiques influencent le processus, qui est optimal vers 25 °C, mais il est tout à fait possible d'isoler et de chauffer les cuves avec du biogaz produit, ou du solaire par exemple.

Très simple, mais pas si facile

Alors pourquoi donc ce néant pour le biogaz domestique sous nos latitudes ? Il s'explique avant tout parce que sa production ne se limite pas à une question technique. La taille minimale de digesteur se situe aux alentours de 2 m³, ce qui peut convenir pour une petite ferme ou une communauté d'au moins 6 à 8 habitant·es, plutôt rare chez nous. D'autres aspects peuvent également constituer des freins, comme le



Au Mas Bazan, gîte situé à Alénia dans les Pyrénées-Orientales, une minuscule unité de méthanisation avale les déchets domestiques et permet de produire une heure et demie de gaz de cuisson par jour. L'intérêt réside pour une grande part dans la sensibilisation des personnes de passage dans le gîte, qui se montrent très curieuses, explique le propriétaire des lieux.

caractère explosif du méthane — qu'il est pourtant facile d'éviter —, ou l'émanation d'odeurs nauséabondes si le digesteur n'est pas bien étanche, ce qui est plus embêtant sans être forcément risqué.

Une énergie décroissante

La raison principale est très certainement d'ordre économique : il n'existe pas un marché suffisamment lucratif pour justifier des investissements et espérer des profits. L'installation, de conception très simple, ne nécessite pas de matériaux ni d'équipements sophistiqués. La matière qui alimente le digesteur est gratuite et disponible

à proximité. Les économies réalisées par rapport au coût en énergie conventionnelle qui sert à cuisiner, se doucher, s'éclairer ou faire fonctionner un réfrigérateur sont négligeables. De plus, si le biogaz peut être stocké dans une poche, il est difficile à comprimer, si bien qu'il est difficilement transportable : il doit donc être consommé localement. Dans de telles conditions, les adeptes du système capitaliste et productiviste n'y voient aucun intérêt.

♦ Extraits d'un article paru dans le n° 45 de Moins !, revue d'écologie politique de Suisse romande, amicalement partagé par l'équipe de rédaction.

Anticapitaliste, autonome, mais pas forcément écologique

La microméthanisation domestique ou paysanne n'est pas sans poser de questions. Si elle a le mérite, à très petite échelle, d'être difficilement récupérable par le capitalisme, il n'en reste pas moins que les limites écologiques pointées avec la méthanisation industrielle sont les mêmes : son digestat ne nourrit pas les sols de la même manière

que la décomposition des plantes laissées sur place, etc. On peut interroger sa pertinence dès que des cultures y sont dédiées ou que des élevages sont justifiés par son usage. Pour ne pas développer d'effets trop néfastes, la microméthanisation est condamnée à rester une énergie d'appoint et rare. Imaginer la démultiplication de microméthaniseurs pour produire beaucoup d'énergie n'aurait aucun sens. La

microméthanisation, une énergie qui ne s'épanouit qu'en restant dans les marges ! ♦

➔ Adresse

♦ Picojoule, 73 chemin Mange-Pommes, 31520 Ramonville-Saint-Agne, www.picojoule.org

Le Jardin de Sandrine, la ferme qui produit son propre gaz

Perché sur les reliefs des Baronnie, dans les Hautes-Pyrénées, le **Jardin de Sandrine** est un lieu de culture et de transformation de fruits, de champignons et de légumes où vivent et travaillent Sandrine et Pierlo. Une petite unité de méthanisation fermière lui permet de satisfaire une partie de ses besoins.

C'est la lecture de *Silence*, puis la rencontre des *Ami-es de Silence* qui ont contribué à amener le couple à la construction écologique (une maison en paille porteuse) dans les années 2000 et sur les pas de l'installation agricole, nous confie Pierlo. Le duo produit des fruits, des petits fruits, des champignons et des légumes et les transforme sur place pour en faire des desserts, tartinades et autres produits transformés, avec les labels *Bio* et *Nature et Progrès*. Le lieu accueille également des ateliers (lactofermentation, picométhanisation, etc.).

Être autonomes pour transformer les fruits et légumes

Le projet de départ est d'être le plus autonome possible au niveau des énergies. Sandrine et Pierlo participent au lancement dans le cadre de l'*Ardear* (1) d'un groupe de réflexion sur la méthanisation à petite échelle. Le début de construction d'un biodigester sur place s'avère complexe. Après la rencontre avec l'association *Picojoule* (voir article précédent), le couple décide d'en installer un déjà construit. Les modèles existants viennent d'Israël ou de Chine. Le modèle chinois étant plus gros, donc plus adéquat à leur projet d'autosuffisance pour le laboratoire de

transformation, est choisi (2). Le chantier d'installation a lieu avec l'aide de *woofeu-ses* en 2019 (3).

Le groupe de travail avec l'*Ardear* ayant permis à Pierlo de se former sur le tas pendant quatre ans, et la petite formation initiale avec *Picojoule* venant compléter cela, l'utilisation et la maintenance du digesteur ne lui semblent pas complexes à gérer. "Il n'y a pas grand-chose à faire au quotidien, explique-t-il. Quand il y a un problème, cela demande de se creuser un peu la tête pour comprendre où est bloqué le gaz, qu'est-ce qui ne marche pas."

Un projet pilote paysan

Le digesteur est alimenté en totalité avec les déchets de la ferme : déchets du maraîchage, du labo de transformation, et domestiques. Seule un peu de bouse de vache fournie par un éleveur bio du coin est utilisée après l'hiver pour démarrer la réaction. Le digestat, quant à lui, est rejeté du digesteur dans une tranchée contenant du broyat et de la paille. Quand celle-ci est saturée, il est épandu au pied des arbres fruitiers



La méthanisation au Jardin de Sandrine

qui, depuis deux ans d'expérimentation, semblent apprécier. Le couple, après analyse du digestat, va demander à *Nature et Progrès* le feu vert pour l'utiliser aussi en maraîchage.

Quand il y a trop de gaz, celui-ci est utilisé pour la cuisinière. Environ 12 bouteilles de 13 kg sont utilisées chaque année pour le laboratoire de transformation de la ferme, et deux pour le gaz domestique. Des problèmes ou des désagréments se sont-ils produits depuis deux ans ? "Nous n'avons pas rencontré de fuite de gaz ou de digestat, et n'avons constaté aucune mauvaise odeur, constate Pierlo. Les gens qui viennent en sont surpris." Le digesteur est aussi un projet pilote. Un travail expérimental est réalisé, notamment pour compresser le gaz en bouteilles, ce qui permettra d'être autonome en hiver. ♦

► Adresse

♦ Le Jardin de Sandrine, Plaa Debat, 65130 Esconnets, www.lejardindesandrine.com

1. Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural, qui est une émanation de la Confédération paysanne pour former et accueillir les paysan·nes. *Ardear Occitanie*, Mas Saporta, bâtiment B, 34875 Lattes Cedex, tél. : 04 67 06 23 67, www.agriculturepaysanne.org/ARDEAR-Occitanie

2. Il s'agit du modèle Puxin, d'un volume de 1, 2 m³ de digestat et 1, 5 m³ de gaz.

3. Le *woofing* met en lien des fermes biologiques et des personnes désireuses de donner un coup de main pour découvrir, se former etc., dans un cadre de bénévolat (maximum 4 heures par jour et 5 jours par semaine), avec hébergement et repas offerts sur place. <https://woof.fr>

1990

Bouteilles : Silence plastique Matignon !

Silence mène une vigoureuse campagne contre les bouteilles en plastique... et double le nombre de ses abonné-es.

Le n°128 annonce un concours avec 5,6 milliards à gagner... mais en ouvrant la revue, on découvre que c'est 5,6 milliards d'humains que l'écologie pourrait sauver (eh oui, on n'était "que" 5,6 milliards à cette époque!).

Dominique Zanda, avec l'association *Bulle bleue*, commence une longue série d'articles sur la menace climatique. Déjà à cette époque, les données montrent que l'on s'engage dans un réchauffement qui va devenir dramatique. Un hors-série, "La menace climatique" est publié en mai, peu après la naissance du GIEC.

Le n°126 de février donne la parole à des écologistes de l'Est, une suite à nos rencontres lors du voyage à Berlin au moment de la chute du mur.

Évolutions internes

Silence décide d'embaucher Michel Bernard comme journaliste. Après son départ de la *Maison de l'écologie*, il s'investit à plein temps dans la revue en tant que bénévole. Il est ensuite embauché en contrat aidé, puis en emploi normal à partir de 1992. Pour ne pas concentrer tout le pouvoir sur une même personne, il abandonne la responsabilité de directeur de publication. C'est Dominique Zanda qui prend ce poste.

Pour l'interdiction des emballages en plastique

À partir du numéro n°129, de mai, Christian Glasson consacre un certain nombre d'articles à l'impossibilité de recycler les plastiques. Germanophone, il s'appuie sur de nombreuses études réalisées par des instituts privés d'Allemagne et d'Autriche. Cette série d'articles s'accompagne d'une campagne pour l'interdiction des emballages en plastique. Une feuille de pétition est fournie dans la revue et chacun-e est invité-e à la placer dans une bouteille de plastique vide puis à la poster à l'adresse de Michel Rocard, alors



Christian Glasson, animateur de la campagne, en train de poster des bouteilles à la Poste de Lyon 4e.

Premier ministre. L'envoi est gratuit comme pour toutes les pétitions adressées à Matignon. Le soutien de nombreuses grandes associations (*Greenpeace*, *Amis de la Terre*, *WWF*, *Confédération paysanne*, *les Verts*) fait que ce sont plusieurs dizaines de milliers de bouteilles qui sont ainsi envoyées. *Le Progrès*, quotidien lyonnais, titre alors : "Les écologistes plastiquent Matignon".

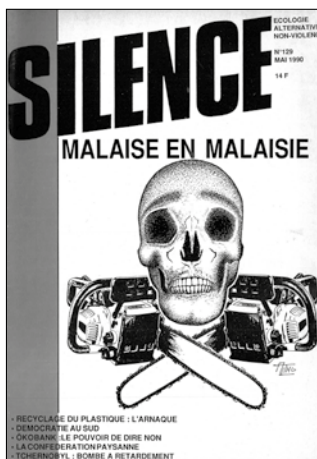
Le féminisme visibilisé

Le n°129 comprend pour la première fois une série de brèves "femmes". Auparavant, les infos féministes étaient dispersées dans les autres catégories. Dans le courrier apparaît Michèle Dussault-Delorme qui va nous rejoindre et développer le côté féministe de la revue. C'est aussi l'arrivée d'Alain-Claude Galtié qui va publier de longs articles de réflexion.

Le numéro d'été est copieux (64 pages) : une vingtaine de pages sur les énergies renouvelables, des articles destinés à un hors-série sur le sujet, coordonné par Michel Bernard, qui sortira début 1991. Le numéro présente sur une page les 79 médias alternatifs avec qui nous avons des échanges.

À partir de l'été, la guerre en Irak bouleverse l'actualité. *Silence* publie plusieurs articles affirmant qu'une guerre ne fait qu'amplifier les problèmes au lieu de les résoudre. La fin de l'année se termine par une réédition du hors-série contre le Paris-Dakar. Le tirage de la revue a grimpé à 4 000 exemplaires, avec un doublement du nombre d'abonné-es (de 1 000 à 2 000).

Michel Bernard



Chaque mois, Michel Bernard retrace l'histoire de la revue *Silence*, année après année.

Bouche-du-Rhône

Ambassade du Turfu

À Marseille, l'Ambassade du Turfu est un espace aménagé et porté par le Collectif Etc, ouvert en 2016 et situé au cœur du quartier de la Belle de Mai. C'est un lieu hybride, mêlant bureaux, activités du quotidien et activités culturelles. Des architectes et des graphistes se sont donné pour mission de déployer des actions utiles et conviviales en tant qu'habitant-es du quartier, en partageant leur savoir-faire. Depuis, des ateliers de coutures et de sérigraphie, des ciné-clubs ou des soirées-débat ont fleuri dans l'espace public du quartier, les escaliers du Jardin de Gibraltar ont été réaménagés, etc.

♦ Ambassade du Turfu, 3 rue Raymondino, 13003 Marseille, <http://ambassadeturfu.com>



Médias :



♦ **La Pie, Canard du Périgord**, n° 8, septembre 2021, prix libre, La Pie, Canard du Périgord, Pagenal Bas, 24 260 Les Eyzies. Cette gazette papier donne la voix aux habitant-es de

Dordogne. Infos sur les initiatives locales, réflexions zoologiques, poésie, il y en a pour tous les goûts, et on est toujours enthousiasmé-es par la persistance des journaux papier locaux !

♦ **Horizon(s)** n° 1, décembre 2021-février 2022, 15€, 15 rue de Cassaigne, 64600 Anglet, www.horizon-mag.eus. Bienvenue à ce "mag local écologique et social" trimestriel du Pays basque, dont le premier dossier est consacré à "L'autonomie alimentaire au Pays basque". En 92 pages joliment illustrées en couleur, l'équipe féminine de la revue explore le sujet avec plusieurs entretiens et reportages (dont l'un est bilingue basque-français). La revue met aussi en valeur d'autres alternatives locales, la filière de la laine de brebis, un coin lecture, etc. Une belle découverte.



leur, l'équipe féminine de la revue explore le sujet avec plusieurs entretiens et reportages (dont l'un est bilingue basque-français). La revue met aussi en valeur d'autres alternatives locales, la filière de la laine de brebis, un coin lecture, etc. Une belle découverte.

♦ **Chasse Goupille**, n° 17, Bordeaux, 2021, prix libre, édition Recyclope, chasse-goupille@hotmail.com. Un joli fanzine créé à la machine à écrire autour de la bicyclette, des ateliers d'auto-réparation de vélo et d'autonomie. Vous trouverez pêle-mêle dans ce numéro des voitures enlisées dans les sables, des vélos post-apocalypse, un poster à colorier et beaucoup de bonne humeur.



♦ **Les cahiers d'Alter**, cette nouvelle revue (5 € pour 44 pages A5) est publiée en supplément à l'Alterpresse68, un média en ligne (www.alterpresse68.info). Le premier numéro porte sur l'histoire de Klapperstei 68, un mensuel qui est paru entre mars 1972 et octobre 1978. Des entretiens récents avec des animatrices de la revue permettent de présenter les démarches de l'époque, les thèmes soutenus et les causes de l'arrêt de la revue. Un dossier réalisé par Jocelyn Peyret, notre chroniqueur musical (entre autres) depuis de nombreuses années.



L'Altertour 2022 : nouvelle équipe et belles découvertes

Cette année, l'Altertour fête ses 15 ans. Vous aurez le choix entre deux parcours cet été : celui de l'AlterTour et de l'Alter D-tour, prêts à soutenir des initiatives et des lieux de lutte, du 11 juillet au 28 août. Un voyage initiatique qui partira des contrées niçoises pour remonter vers la région volcanique auvergnate. Avec pour mot d'ordre le slow ! Objectif : rouler un jour sur deux et limiter la distance entre les étapes pour avoir encore plus de temps pour les rencontres et les explorations locales.

2022, c'est aussi une année de changement d'équipe pour l'Altertour, le départ de Mathieu et l'arrivée de Pauline et Ivan. Quelques petites citations de Mathieu glanées sur le site de l'Altertour pour l'occasion : "Au départ AlterCampagne c'est un collectif informel, qui œuvre de 2004 à 2007 en organisant les journées mondiales d'opposition aux OGM. [...] En 2008, pour fêter le moratoire qui interdit la culture d'OGM en plein champ, le collectif se structure en association et organise le premier AlterTour pour aller à la rencontre de celles et ceux qui se sont mobilisés contre les OGM. [...] Avec cette

première édition, on a parcouru 3 400 kilomètres en 3 semaines ! À l'époque, il y avait très peu de bénévoles dans l'association, une équipe de huit, dix personnes. On créait des comités locaux dans chaque département, composés principalement d'accueillant-es, qui organisaient les étapes. [...] Le fond de l'AlterTour c'était vraiment sensibiliser, en organisant des événements d'ampleur à chaque étape, pour rassembler du public sur le passage des cyclistes. Ce sont des fondamentaux qu'on a un peu perdus avec le temps, mais j'ai l'impression qu'il y a l'envie d'y revenir. [...] Progressivement on a incorporé des actions militantes. La première action militante, en dehors des vélorutions, c'était en 2015 avec des barbouillages ou décrochages de panneaux publicitaires. [...] On a tout vécu : la panne du minibus, l'annulation d'hébergement au dernier moment... on a toujours trouvé des solutions et on s'en est sorti à chaque fois. [...] Une des choses les plus importantes c'est de participer aux tâches avec des gens qu'on ne connaît pas, c'est là qu'on les découvre."

♦ AlterTour, Altercampagne, 8 rue du Dr. Raymond Gröhl, 38360 Sassenage, www.altercampagne.net

REPAS : un compagnonnage alternatif et solidaire

Le compagnonnage organisé par le réseau REPAS (Réseau d'échanges de pratiques alternatives et solidaires) reprend en 2022. Les personnes formées vivront entre le 2 octobre 2022 et le 23 mai 2023 une alternance de regroupements et de stages dans des lieux et entreprises alternatives du réseau REPAS. Pour comprendre et expérimenter les enjeux et conditions d'existence de structures mettant en pratique différentes formes d'autogestion. Les candidatures sont à envoyer d'ici le 24 avril. Une campagne de dons a également été ouverte pour constituer un fonds de solidarité pour les personnes qui ne pourraient pas autofinancer la totalité de leur parcours.

♦ Informations auprès de l'Association Compagnonnage REPAS, Lauconie, 19150 Cornil, www.compagnonnage-repas.org, contact@compagnonnage-repas.org.

Ille-et-Vilaine

La briqueterie solidaire

À Chevaigné (Ille-et-Vilaine), La briqueterie solidaire, gérée par l'association TERRE (Travaillons Ensemble pour Reconstruire et Rééquilibrer les Esprits), devient une communauté Emmaüs. Ce lieu de fabrication de briques et autres produits de construction en terre crue devient un lieu d'accueil inconditionnel de personnes en situation de précarité.

La production de briques de terre crue est peu demandeuse en énergie et les matériaux utilisés proviennent de ressources locales. La brique de terre crue est de plus en plus utilisée dans la construction car elle est un régulateur thermique naturel et elle stabilise l'humidité de l'habitat.

La communauté de La briqueterie solidaire devient l'une des deux seules communautés Emmaüs dont l'activité économique n'est pas le dépôt-vente : la première a été créée dans la vallée de la Roya (06) en 2019, autour de Cédric Herrou et elle est basée sur l'agriculture.

♦ La briqueterie solidaire, La fosse, 35 250 Chevaigné, <https://www.associationterre.com>.

ALTERNATIVES

Strasbourg

Le Wagon Souk : faire rimer partage et solidarité



Le Wagon souk est un petit lieu aux 1 000 activités : un magasin gratuit, un dispensaire des plantes, le cyclosouk pour réparer les vélos, une friperie, une cantine et ses fameux mafés, des rencontres, des concerts, etc. Le Wagon souk, c'est aussi un soutien pour des personnes en situation de précarité grâce à la gratuité ou au prix libre des services proposés. Le propriétaire des lieux demande la cessation des activités, qui ne seraient pas conformes au bail, mais les habitant-es du quartier de Koenigshoffen se mobilisent pour préserver ce projet d'échanges et de solidarités, quitte à trouver un nouveau lieu.



Lot-et-Garonne

Tera : relocaliser la production

À Tournon-d'Agenais, depuis 2015, c'est tout un écosystème coopératif que tentent de mettre en place une trentaine de personnes, autour de Tera : *tous ensemble vers un revenu d'autonomie* : un éco-village qui réunirait en un seul lieu agro-écologie, monnaie locale et revenu de base, écoconstruction, énergie renouvelable, gouvernance partagée, mobilité en partage... L'association veut construire un quartier rural autonome et, en attendant, fait vivre des alternatives : la ferme de Lartel à Masquières, sur 12 ha, permet d'expérimenter le maraîchage, la culture de la spiruline, la boulangerie, la menuiserie, etc. Personne n'y vit, et les membres de Tera habitent pour la plupart à Tournon-d'Agenais, où une épicerie, l'Alvéole, a été ouverte en juin 2021. Les terrains pour construire l'écovillage ont été achetés, et l'expérimentation tend à relocaliser à 85 % la production vitale, abaisser l'empreinte écologique et valoriser cette production en monnaie citoyenne locale, l'Abeille. L'association compte aujourd'hui 450 adhérent-es et plus de 500 donat-rices, et compte bien ne pas s'arrêter là.

♦ Association TERA, 85 rue de la citadelle, 47370 Tournon d'agenais, contact@tera.coop, www.tera.coop

CLIMAT

La politique Macron : bla bla bla !

Le Réseau action climat a fait un bilan du quinquennat de Macron sur la question du climat : de très nombreuses promesses, mais pratiquement aucun engagement. Il y a bien eu des consultations (*États généraux de l'alimentation*, *Assises de la mobilité*, *Grand débat national*, *Convention citoyenne sur le climat*), mais sans conséquences ou presque. De l'engagement à mettre en oeuvre les propositions de la *Convention citoyenne* "sans filtre", on est passé aux "cent filtres". Le mépris pour la justice sociale a provoqué la crise des *Gilets jaunes*. La seule baisse des émissions de gaz à effet de serre a été provoquée par la crise sanitaire... que le gouvernement a immédiatement comblée par une relance des secteurs les plus polluants. Dans le détail :

- ♦ 17 milliards d'euros ont été avancés en 2020 aux compagnies aériennes sans aucune contrepartie environnementale et sociale
- ♦ 100 gares ont été fermées depuis 2017.
- ♦ L'objectif de 20 % de bio dans la restauration collective en 2022 ne sera pas atteint : on en est à 5,6 %.

- ♦ Aucune mesure n'a été prise concernant les élevages industriels.
- ♦ La France n'a pas tenu ses engagements européens concernant les énergies renouvelables.
- ♦ La rénovation énergétique des bâtiments n'a concerné que 70 000 logements par an au lieu des 370 000 prévus.
- ♦ 85 % des aides aux pays du Sud sont en fait des prêts qui creusent leur dette.
- ♦ Aucun budget n'a été prévu pour venir en aide aux régions touchées par des phénomènes liés au changement climatique.
- ♦ Il y a encore 25 milliards de dépenses publiques néfastes pour le climat dans le budget 2022.

Ces mauvais résultats expliquent la décision de la justice qui a condamné le gouvernement pour l'insuffisance de ses mesures (procès *Affaire du siècle*).

EN BREF !

♦ **Le confinement chaque année ?** Selon le *Global Carbon Project* qui a publié un rapport le 3 novembre 2021, la crise du Covid a fait baisser les émissions de gaz à effet de serre de 1,9 milliard de tonnes au niveau mondial en 2020. Or selon les projections, pour atteindre la neutralité carbone en 2050, il faudrait que l'on baisse de 1,4 milliard de tonnes chaque année. Faut-il reconfiner ?

♦ **Le Covid ne suffit pas !** Si en 2020, la crise sanitaire a fait baisser de 5,4 % les émissions de gaz à effet de serre, cela a été pratiquement rattrapé en 2021 avec une hausse de 4,9 % (le record : +12,6 % en Inde). Le monde d'après ressemble beaucoup au monde d'avant !

♦ **Procrastination :** nos gouvernantes prennent presque tous les mêmes engagements pour la sortie du charbon, des fossiles, mais pour des dates lointaines : 2050, 2070... Cela permet de paraître vertueuses aujourd'hui et de ne rien faire de concret maintenant.

Chroniques terriennes

Mon petit village

J'ai une chance inouïe. Je vis dans un petit village encore à peu près préservé dans un département rural. Département dont les atouts sont nombreux pour résister aux secousses climatiques et écologiques qui s'annoncent. À l'heure où la pandémie nous rappelle l'extrême fragilité de nos sociétés urbanisées et hyperconnectées, il est plus que probable que nous assistions dans les mois et années qui viennent à une moindre attractivité des grandes villes asphyxiées et agglomérations en surchauffe.

Ce qui fait l'attrait de cette France aux mille et un visages, c'est évidemment une qualité de vie incomparable, des paysages variés, une vitalité sociale et ces petits coups de main qui font qu'un-e voisin-e n'est jamais une abstraction.

Comme tout-e contribuable, je suis un électeur potentiel qu'un président de conseil général ne saurait négliger. À ce titre, je suis le destinataire du magazine du département. Le dernier numéro de ce magazine met en une, une magnifique illustration... de tractopelle saccageant un petit bout de territoire comme il en existe des milliers en France. En 2022, le président d'un département rural n'a toujours pas compris que l'attractivité d'un territoire ne passait plus par le nombre de kilomètres de routes et d'hectares artificialisés.

Vieilles recettes d'un monde en délitement

Le bruit des bagnoles et la fureur des camions vont être le lot commun des habitant-es de ce territoire, supposé-es s'ébahir à la vue de cette magnifique illustration du progrès. Ce petit garçon qui

préside au destin d'un département continue à jouer à la grue, mais cette fois-ci, la conséquence sur la vie des gens est bien réelle et durable ! Pour attirer les investisseurs, fluidifier le trafic et stimuler la croissance locale, la recette magique qui n'a jamais véritablement fonctionné est néanmoins appliquée avec la précision d'un métronome vieillissant. Construire des routes, doubler celles qui existent et repasser les vitesses autorisées à 90 km/h... Vieilles recettes d'un monde en délitement.

Alors que plus personne ne conteste frontalement le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité, les vrais destructeurs sont encore aux commandes. Pire, ils diffusent, chaque jour qui passe, un imaginaire qui fleurit bon la naphtaline et les trente glorieuses. À coup de millions d'euros, ils détruisent en faisant passer leur forfaiture pour un signe de progrès.

Agir pour empêcher la destruction de l'environnement

Faute de réactions, ils poursuivent inlassablement leur funeste politique. Il ne nous reste que peu de temps pour agir et pourtant, nous les laissons faire. À des degrés divers, nous avons fini par interioriser notre échec. Nous manifestons, nous pétitionnons, nous protestons, mais trop rarement nous parvenons à empêcher réellement un destructiviste de perpétrer un crime contre l'environnement. Face aux bulldozers, nous n'avons pas seulement une obligation de moyens, mais de résultats. Que cette année 2022 déjà entamée nous ouvre les yeux et nous conduise à stopper réellement cette course vers l'abîme.

Stéphen Kerckhove

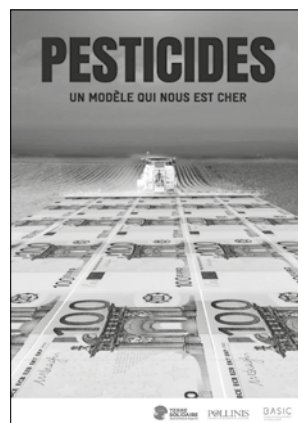


En partenariat avec : Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org

Les pesticides nous coûtent très cher

Les pesticides n'empoisonnent pas seulement les espèces végétales et animales, humains compris, mais ils coûtent également très cher à la collectivité d'un point de vue économique. Une étude intitulée "Pesticides : un modèle qui nous est cher", réalisée par Basic, CCFD-Terre Solidaire et Pollinis et publiée le 29 novembre 2021, montre qu'au sein de l'Union Européenne, les pesticides coûtent 2,5 fois plus cher qu'ils ne rapportent. En 2017, les contribuables ont dû payer 2,3 milliards d'euros en dépenses publiques pour dépolluer l'eau ou soigner les maladies liées aux pesticides. Dans le même temps, l'industrie des pesticides réalisait un profit de 900 millions d'euros dans cette même zone. On remarquera au passage que les profits vont dans l'escarcelle du privé alors que les dépenses sont supportées par le secteur public. L'étude explique que l'Union européenne offre près d'un demi-milliard d'euros par an au secteur en réduction de TVA. Cette dépense colossale se justifie-t-elle par les bienfaits qu'apporteraient ces substances ? Loin de là, puisque la faim persiste, la malnutrition augmente et les revenus des agriculteur-ices restent insuffisants. Et puisque l'ensemble du vivant est gravement empoisonné.

♦ CCFD-Terres solidaires, tél. : 01 44 82 80 00, <https://ccfd-terresolidaire.org>



Loi anti-gaspillage, un 1^{er} janvier en demi-teinte

Adoptée en février 2020, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dite loi AGECE, prévoit de faire un pas supplémentaire dans la lutte contre le gaspillage tous les 1^{er} janvier. C'est ainsi que depuis janvier 2021, les pailles, les assiettes et couverts en plastique sont par exemple interdits, et que le non-respect du "Stop pub" sur les boîtes aux lettres est puni par cette loi.

La liste des nouvelles restrictions entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2022 est encourageante, mais laisse cependant quelques amertumes. Si les menus enfants ne peuvent plus offrir des jouets en plastique ou si certains fruits et légumes ne peuvent plus être emballés dans du plastique, la volonté de l'État de supprimer les emballages plastiques à usage unique vise toujours le lointain 2040.

De plus, la loi envisage de créer un fonds de réparation qui encourage les consommateurs à faire réparer leur équipement, en prenant en charge 20 % du prix de réparation. Mais ce fonds a été revu à la baisse avant le début de l'année 2022, à 10 %. Un taux aussi peu élevé incitera-t-il vraiment les consommateurs à réparer au lieu de racheter neuf ? Pour lutter contre le gaspillage, les commerces n'ont plus le droit de détruire leurs invendus non alimentaires... mais cette contrainte risque de favoriser le recyclage au détriment du réemploi. Enfin, les mentions vagues telles que "bio-dégradables" sur les produits sont désormais interdites, dans une volonté de meilleure information auprès des consommateurs.

Jura

Libérer les terres agricoles de la spéculation foncière

Ce matin du 29 janvier 2022, la commune de Passenans dans le Jura est plus agitée que d'ordinaire. Pour cause, elle accueille le rassemblement lancé par les *Soulèvements de la Terre* et la *Confédération paysanne* pour dénoncer l'acaparement de 8 hectares de terres agricoles détenues par un promoteur immobilier suisse. Depuis 2008, le groupe ABJ a abandonné des terrains cultivables, tout en profitant de leur défiscalisation. Une situation aux airs de spéculation foncière, qui ne passe plus auprès des agriculteurs du coin.

Nicolas Girod, porte-parole de la *Confédération paysanne* prend le micro posté à l'arrière d'un tracteur devant les manifestant-es : " Nous luttons contre les spéculateurs financiers qui investissent dans la terre. Si nous voulons la rendre aux paysans, il va falloir se battre ! "

"Nous sommes le vivant qui se défend." Banderoles à la main et tenailles à l'épaule, militant-es écologistes et agriculteur-es traversent le village avec entrain, sous les chants engagés des chorales. Rejoint-es par *Extinction Rébellion*, les *Soulèvements des Bassines*, des habitant-es de Notre-Dame-des-Landes, et d'autres mouvements autonomes venus prêter main forte, plus de 600 manifestant-es ont répondu à l'appel. Le cortège arrive bien déterminé à entrer sur la parcelle privée pour nettoyer les vignes laissées en friche. Quelques courageu-ses sont là depuis l'aube avec leurs machines, débroussaillant le plus gros, pour faciliter la tâche aux autres. Dans le chahut général, le chantier s'organise. Certain-es montent au bout du terrain pour couper les fils de fer que d'autres pelotent et rassemblent en tas. On débroussaillait les bosquets d'aubépine à coup de sécateurs, on arrache les pieds de vignes morts, etc. Un paysan prête ses chevaux de labour qui descendent les piquets enlevés. Et la force du collectif paye ! En une journée, 2 hectares de la parcelle sont complètement nettoyés.

À 17 h, on pose les outils et on se rassemble autour du feu pour assister à l'assemblée générale. Bilan de la journée : c'est un réel succès ! Steve Gormally, membre de la *Confédération paysanne*, annonce la suite : "Nous sommes en lien avec la SAFER et les propriétaires pour négocier des autorisations d'exploiter et installer des paysan-nés sur la parcelle." Le propriétaire a été mis au courant de l'action de désobéissance civile mais n'a pas encore porté plainte. Affaire à suivre...

Maureen Prisker

◆ <https://lessoulevementsdelaterre.org>



Maureen Prisker

Courriers sous plastique : tout le monde peut réagir

Vous recevez dans votre boîte aux lettres des publications de presse ou des courriers publicitaires qui vous sont adressés sous plastique ? C'est illégal depuis la loi contre le gaspillage de 2020. L'association *Zero Waste France* (*Zéro déchet France*) met à disposition un modèle de lettre à envoyer aux expéditeurs de ces courriers pour les rappeler à leurs obligations légales. On peut trouver ce courrier sur le site www.zerowasteFrance.org, sous l'appellation "Presse ou publicité emballée sous plastique : un courrier pour y mettre fin".

◆ *Zero waste France*, 1 passage Emma Calvé, 75012 Paris.

EN BREF !

◆ **Stations de ski fantôme.** Du fait du réchauffement climatique, les stations de ski les plus basses, abandonnées, sont de plus en plus nombreuses. *Mountain Wilderness* en a recensé plus de 150. Or rien n'oblige actuellement les communes à démanteler les installations, d'où des bâtiments, remonte-pentes, etc., à l'abandon.

◆ **Des radars sonores à l'essai.** À Saint-Lambert-des-Bois, dans les Yvelines, le tout premier radar sonore est à l'essai. Sur un axe fréquenté par de nombreuses motard-es qui trafiquent leur moteur pour faire plus de bruit, il permet de repérer les-quel-les excèdent les niveaux de bruit acceptables, pour potentiellement leur envoyer une contravention de 135 €.

◆ **"Oui pub".** À Agen, il faudra désormais poser un autocollant "Oui pub" sur sa boîte aux lettres pour continuer à recevoir de la publicité par cette voie, et non plus l'ancien "Stop pub" utilisé ailleurs. C'est pour continuer à recevoir de la pub qu'il faudra faire un effort. Une démarche à généraliser d'urgence.

◆ **Bretagne, victoire contre une ferme-usine de volailles.** L'autorisation de construire deux poulaillers d'une capacité totale d'accueil de 120 000 poules à Langoëlan, dans le Morbihan, a été annulée suite à une action juridique de la *Confédération Paysanne*, *Eau et rivières de Bretagne*, *Bretagne vivante*, et de 3 habitant-es.

À La Réunion, des croix rouges contre la publicité illégale



Le 8 janvier 2022, à Saint-Leu, à La Réunion, des militant-es du groupe local d'*Extinction Rébellion* ont mené une action contre l'affichage illégal de publicité. Une trentaine de panneaux publicitaires ont ainsi été peints d'une croix rouge, afin de les identifier comme ne respectant pas la législation. Pour être dans les normes, une publicité ne peut pas avoir une superficie dépassant les 12 m² (8 m² pour l'affichage numérique) et ne peut pas être à plus de 6 mètres au-dessus du sol. Cette action de désobéissance civile faisait écho au travail que l'association *Paysages de France* réalise sur l'île depuis 2021. Le groupe, qui lutte pour le respect du Code de l'environnement, a en effet adressé au préfet un rapport en avril 2021 listant les 73 affichages illégaux sur la commune

de Saint-Leu et demandant leur retrait. Selon l'article L581-27 du Code de l'environnement, "dès la constatation d'une publicité [...] irrégulière", les autorités ont cinq jours pour en ordonner "soit la suppression, soit la mise en conformité". Face à l'inaction du préfet, les activistes d'*Extinction Rébellion* ont décidé de mener cette campagne, car lutter contre la publicité, c'est lutter contre la surconsommation, la malbouffe, l'exploitation des terres et les multinationales, et donc, lutter contre le dérèglement climatique.

◆ *Paysages de France*, tél. : 04 76 03 23 75, MNEI, 5 place Bir-Hakeim, 38 000 Grenoble, paysagesdefrance.org.



Chaque panneau visible comprend 24 modules et fait environ 20 m²

Chine : photopiles contre agriculture

Des révoltes ont éclaté à l'automne 2021 dans des régions montagneuses de la Chine après la confiscation par l'État de terres agricoles jugées peu productives pour y installer des capteurs photovoltaïques. Des paysan·nes ont été arrêté·es et emprisonné·es dans les montagnes du Hebei où Pékin a choisi d'installer des photopiles en masse, annonçant que les Jeux olympiques de février 2022 seraient à 100 % alimentés par des énergies renouvelables. Les autorités reversent, certes, une rente de location pour les terres, mais les agriculteurs dénoncent une rémunération environ moitié plus faible que leurs revenus agricoles. Le gouvernement, qui veut aller vers une diminution de ses émissions de gaz à effet de serre, a fait passer une loi qui simplifie les démarches pour la confiscation des terres agricoles pour "des projets écologiques".

La France, cancre de l'Union européenne

En 2009, avec l'accord de chacun des États, l'Union européenne avait fixé une proportion d'énergies renouvelables à atteindre d'ici 2020 pour obtenir en moyenne 20 % de renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (et pas seulement en électricité). Résultat : 23 pays ont dépassé leur objectif, trois pays ont juste réalisé leurs objectifs (la Belgique, les Pays-Bas et la Slovaquie) et un seul pays n'a pas respecté ses engagements : la France ! La France s'était engagée à atteindre 23 %, elle n'en est qu'à 19,1 %. Un résultat également en totale contradiction avec la loi climat de 2015. Pendant que l'on perd des milliards dans l'EPR et la gestion des pannes et des déchets, la France nucléarisée n'investit pas dans le durable (quoique les déchets nucléaires soient effectivement trrrrrrrs durables...).

EN BREF !

♦ **Renouvelables : plus de puissance installée, moins de production !** C'est un paradoxe : au cours des trois premiers trimestres de 2021, les installations en énergies renouvelables ont progressé en France en puissance de 2 876 MW. Soit en 9 mois, plus que l'année record : 2 757 MW en 2017. Au total, les renouvelables totalisent 58 759 MW fin septembre 2021. Mais pourtant cela s'est traduit par une production en légère baisse de 1,5 %. Explication : l'année a été peu ventée et les éoliennes ont moins produit (- 2 %). Et l'hydraulique a été moins utilisé. L'ensemble des renouvelables ont couvert 26 % des besoins en

électricité, dont la moitié provient de l'hydraulique. (source : RTE, Réseau de transport de l'électricité).

♦ **Renouvelables : en retard sur les engagements.** La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) avait fixé comme objectif pour la France métropolitaine d'arriver fin 2023 à 24,1 GW d'éolien et 20,1 GW de solaire. Début 2022, nous en sommes à 18,5 GW pour l'éolien (76,6 % de l'objectif) et 12,3 GW pour le solaire (60,6 % de l'objectif). Ce retard n'est rien par rapport aux engagements pris pour diminuer notre consommation d'électricité qui devait atteindre - 20 % en 2020 et qui dans les faits reste stable.

Pourquoi la ruée sur l'hydrogène ?

L'Allemagne a annoncé en octobre 2021 un programme de recherche sur l'hydrogène doté d'un budget de 9 milliards d'euros. Mais dans quel but ?

L'hydrogène n'existe pas à l'état libre, on l'extrait de l'eau (c'est le H de H₂O). Comme l'électricité, ce n'est pas une source d'énergie, mais un moyen de transporter l'énergie (on parle de "vecteur" énergétique).

Il y a différents moyens de produire de l'hydrogène : à partir des renouvelables, du nucléaire ou des fossiles. En Allemagne, il s'agit d'en produire à partir des renouvelables lorsque celles-ci produisent plus que la consommation, ce qui sera de plus en plus fréquent au fur et à mesure que les parcs éoliens et solaires se multiplient. L'hydrogène produit est stocké puis utilisé dans des piles à combustibles.

Dans tous les cas, produire de l'hydrogène consomme plus d'énergie que cela n'en restitue. De plus, le rendement des piles à combustible est actuellement compris entre 30 et 50 %. C'est donc une solution qui n'est pas très intéressante sur le plan énergétique.

Les STEP (doubles barrages en montagne où l'on monte l'eau quand il y a trop d'électricité et où l'on turbine cette eau quand l'électricité manque) a un bien meilleur rendement (75 à 80 %). L'Allemagne ne disposant pas de montagnes en assez grand nombre (seulement à la frontière sud en Bavière) a un potentiel limité en STEP.



Mais ce n'est pas la seule explication : l'hydrogène est perçu comme une alternative possible au pétrole pour les véhicules. Et le pétrole va manquer dans peu de temps (et son prix va s'envoler).

Il existe déjà quelques véhicules qui roulent à l'hydrogène. Mais cela gaspille donc plus d'énergie. C'est dangereux car l'hydrogène est un puissant explosif et donc pour le moment c'est limité à quelques bus car il faut des réservoirs de stockage très lourds (ce qui augmente encore la consommation du véhicule) et un bon entretien du véhicule.

♦ Sud-Ouest : solaire flottant.

La société d'équipement Adour, qui gère 22 réservoirs d'eau pour l'irrigation agricole, a décidé de recouvrir ces réservoirs avec des centrales photovoltaïques flottantes. Au total, 140 MW doivent être installés d'ici 2030. Avantages de la méthode : pas de surface agricole occupée par les panneaux, maintien d'une eau plus fraîche et donc lutte contre l'eutrophisation, et recettes financières. Pas sûr que cela suffise à faire oublier que ces réserves d'eau sont essentiellement là pour irriguer le maïs industriel.

♦ Allemagne : recul des renouvelables.

En 2021, les énergies renouvelables ont produit 237 TWh contre 250 TWh l'année précédente. En cause : moins de vent, moins de soleil, des chantiers de nouveaux parcs ralentis par la crise sanitaire. Alors que cette dernière a entraîné une hausse des consommations en 2021. Résultat : les renouvelables n'ont fourni que 42 % de l'énergie contre 45,3 % l'année précédente. Et ceci au moment où le nouveau gouvernement annonce vouloir atteindre 80 % d'ici 2030.

NUCLÉAIRE

Petites phrases

"On a dix ans [pour le climat], aucun nouveau réacteur nucléaire ne sera prêt (...) La France avait un objectif de 23 % d'énergie renouvelable dans sa production d'énergie en 2020, et elle n'a atteint que 17 %. C'est le pays qui a raté son objectif de la façon la plus spectaculaire en comparaison avec tous les autres pays européens". Claude Turmes, ministre luxembourgeois de l'énergie, *Médiapart*, 15 janvier 2022.

La Hague : la pollution continue

En 1998, une convention est signée pour la protection de l'Atlantique Nord-Est qui prévoit que les rejets radioactifs en mer doivent cesser avant 2020. Était particulièrement visée l'usine Orano de la Hague dont les rejets de tritium, d'iode-129, de carbone-14... polluent jusqu'aux côtes norvégiennes. À elle seule, cette usine représente aujourd'hui 98 % des rejets radioactifs dans la Manche. Du côté britannique, l'accord a été respecté avec l'arrêt de l'usine de retraitement de Sellafield en 2020. Le 1er octobre 2021, lors d'une réunion des ministres concernés, la date d'entrée en application de cette convention a été discrètement repoussée à 2050.

♦ Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest (ACRO), 138 rue de l'Église, 14200 Hérouville-Saint-Clair, www.acro.eu.org.



Des membres de l'ACRO réalisent des mesures de la pollution maritime à La Hague.

Brest

Le nucléaire militaire tue



Vincent Courtois

Six des sept ouvriers retraités de la base de l'Ile-Longue, à Brest (Finistère), le 6 octobre 2021.

Jorge Muñoz, sociologue, a fait une enquête sur la santé des anciens ouvriers chargés, sur la base de sous-marins nucléaires de l'Ile-Longue (Brest), d'assembler les têtes de missiles entre 1972 et 1996. Première surprise : ces salariés ne travaillaient qu'avec un casque et des chaussures de sécurité. Pas de protection contre la radioactivité. Résultat : sur 200 personnes concernées, 54 sont déjà décédées. Moyenne d'âge du décès : 62 ans, alors que l'espérance de vie des ouvriers en France est de 77 ans. Sur les 97 autres qui ont accepté de répondre au questionnaire, 23 d'entre eux ont des cancers : leucémies, cancers de la thyroïde, des poumons, de la vessie, du colon, des testicules... Là aussi, ce taux n'est pas normal.

Cette enquête fait suite à la découverte par les ouvriers, en 1996, qu'on leur faisait manipuler des missiles TM75 qui étaient plus radioactifs que les précédents. Seule réponse du ministère de la Défense à l'époque : les ouvriers ont été équipés de dosimètres. Cela ne protège en rien, mais permet de connaître les doses radioactives reçues. De nombreux procès sont en cours contre l'État, notamment pour "faute inexcusable".

EN BREF !

♦ **Catalogne : 1 mort à la centrale d'Asco.** La centrale d'Asco, au bord de l'Ebre, près de Tarragone (sud de la Catalogne), a été autorisée à fonctionner 10 ans de plus en juillet 2021. Le 24 novembre 2021, alors que des ouvriers travaillaient en zone non radioactive à la recharge de dispositifs anti-incendie, ils ont provoqué l'émission d'une grande quantité de CO₂ provoquant l'asphyxie de 7 personnes dont une en est morte.

♦ **Fukushima** : après la Corée du Sud, la Chine a fait savoir, le 22 décembre 2021, son opposition au projet de rejet en mer des eaux radioactives collectées sur le site de la centrale accidentée de Fukushima.

♦ **Soudures défectueuses.** Nos vieux réacteurs ne se portent pas bien. Après la découverte de fissures dans des soudures du circuit primaire (eau radioactive) en décembre 2021, EDF a pris la décision d'arrêter

les 2 réacteurs de Civaux (Vienne) et les 2 de Chooz (Ardennes)... soit les quatre réacteurs les plus récents de 1 450 MW. Fin décembre, 16 réacteurs sur 56 sont à l'arrêt. EDF étudie maintenant les réacteurs plus anciens, de 1 300 MW, qui pourraient avoir la même défaillance.

♦ **EPR : nouveaux délais.** Le 12 janvier 2022, EDF a annoncé le report du démarrage du réacteur de fin 2022 au 2^e trimestre 2023. La facture passe de 12,4 à 12,7 milliards. Sarkozy avait promis le démarrage avant la fin de son quinquennat soit le 6 mai 2012.

♦ **EPR Chinois : arrêtés pour longtemps !** Les problèmes d'usure trop rapide des barres de combustibles proviendraient d'une erreur de conception dans la circulation de l'eau. Si c'est le cas, c'est l'ensemble de la filière EPR qui est à revoir ou... à abandonner. Problème : c'est la

CRII-Rad, laboratoire indépendant, qui a reçu des informations d'un lanceur d'alerte anonyme, qui les a rendues publiques, avant que l'IRSN ne les confirme. En toute transparence !

♦ **États-Unis : menaces du réchauffement climatique.** Selon un rapport de l'armée, 60 % des réacteurs nucléaires du pays sont menacés par la montée des eaux, les tempêtes violentes et les périodes de sécheresse (pour le refroidissement par les cours d'eau).

♦ **Superphénix : du nucléaire au solaire.** Depuis octobre 2021, EDF a lancé un chantier sur le site de la centrale de Superphénix (arrêtée en 1997) pour y installer 22 000 panneaux photovoltaïques sur une surface de 10 hectares. Ces panneaux représentent une puissance maximale de 11,85 MW. Durée du chantier : un an. Le site faisant 170 hectares, il y a encore de la place

pour des extensions... quand la centrale sera démantelée, ce qui n'est pas pour tout de suite.

♦ **Prêts à sortir du nucléaire.** Selon un sondage IFOP réalisé pour le compte du Réseau Sortir du nucléaire, en janvier 2022, 58 % des personnes interrogées se disent prêtes à voter pour un candidat aux élections présidentielles qui s'engagerait dans la sortie du nucléaire : abandon de tout nouveau réacteur, développement des énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie et arrêt progressif des réacteurs existants.

♦ **EDF ferme une centrale nucléaire.** Le 7 janvier 2022, EDF a arrêté les deux réacteurs de la centrale d'Hunterston B (1190 MW) en fonctionnement depuis 46 ans... une centrale en moins, mais c'est en Écosse, à l'ouest de Glasgow ! La décision a été prise après avoir détecté des fissures dans l'enceinte en 2018.

EPR : normes revues à la baisse !

Nous nous moquions, il y a quelques mois, des méthodes chinoises concernant les fuites radioactives de certains de leurs EPR : suite à une défaillance et à la présence de gaz radioactifs, l'autorité de sûreté chinoise avait relevé les limites de radioactivité. EDF avait alors protesté. Mais c'est exactement la même chose que l'on fait en France : alors que des pièces défectueuses ont été installées sur l'EPR de Flamanville, l'ASN autorise quand même la poursuite du chantier et, pire, le 15 septembre 2021, a modifié à la baisse, les exigences pour les éventuels prochains réacteurs. Aujourd'hui, on ne sait pas réparer donc demain, on n'aura plus besoin de réparer !

EPR : EDF avance dans le déni le plus total

Alors que plusieurs études ont montré ces dernières années qu'il était possible de fermer les réacteurs nucléaires sans en construire de nouveaux (études Négawatt, puis ADEME, puis RTE et AIE), EDF continue à faire comme si on allait construire six nouveaux réacteurs EPR. EDF aurait déjà dépensé 500 millions pour en réaliser les plans et pour préparer les demandes d'autorisation que l'électricien déposerait au lendemain des prochaines élections présidentielles... Ceci alors que le premier EPR en France ne fonctionne toujours pas, que son prix a été multiplié par 3, que le chantier a pris 10 ans de retard ; que l'EPR chinois présente des signes dangereux après seulement trois ans de fonctionnement... et que le prix des énergies renouvelables est nettement plus compétitif.

Les centrales menacées par la montée des eaux

Selon une étude publiée en juillet 2021 dans *The Ecologist* ("When climate breakdown goes nuclear", sur theecologist.org), cent réacteurs nucléaires (sur un peu plus de 400) fonctionnent en bord de mer pour bénéficier d'un refroidissement par l'eau de mer. Jusqu'à maintenant, la montée des eaux s'est traduite par une hausse des digues et ceci tout particulièrement depuis l'accident de Fukushima en 2011 provoqué par une vague géante

qui a détruit les circuits électriques. Si la montée des eaux est encore lente, elle s'accélère et ce qui s'accélère encore plus, c'est la violence des tempêtes et donc la hauteur des vagues. Rehausser les digues, remonter les parties électriques... tout cela coûte cher et dans de nombreux cas, les centrales étant déjà âgées et percluses de rhumatisme, pardon, de fissures, on peut prévoir que les compagnies électriques vont... jeter l'éponge !

EPR chinois : rien ne va plus !

Alors que les EPR en construction en France (Flamanville, Manche) et en Finlande connaissent malfaçons sur malfaçons et connaissent des dépassements de budgets phénoménaux, les deux réacteurs construits en Chine ont semblé fonctionner un temps sans problème. Mais ce n'est plus le cas : à l'arrêt depuis juillet 2021, il semble que des vibrations dans un de ces réacteurs aient provoqué la rupture de barres de combustibles. Selon des informations révélées par la *Crii-Rad* fin novembre 2021, ces vibrations proviendraient d'une erreur de conception présente sur tous les EPR.

Pour la reconnaissance du vote blanc

Les élections présidentielles sont encore une occasion de faire entendre nos voix, surtout si l'on désire un nouveau mode de gouvernance. Pour que les citoyen·nes déçu·es par tou·tes les candidat·es puissent faire valoir leur voix, l'Association pour la reconnaissance du vote blanc (ARVB) milite pour que les bulletins blancs soient intégrés dans la catégorie des suffrages exprimés. Aujourd'hui, au moment du dépouillement, un bulletin blanc est considéré comme nul. L'électrice qui a choisi de voter blanc disparaît des résultats. Il ou elle est assimilée à un·e abstentionniste. Pour l'association, il ne s'agit pas de créer un parti blanc et d'inciter l'électorat à choisir ce type d'expression, mais il faut que le vote blanc soit une réponse possible, à égalité avec d'autres candidat·es, si l'électorat la juge nécessaire.

♦ Association pour la reconnaissance du vote blanc, 6 avenue Anatole-France, 94600 Choisy-le-Roi, <http://vote-blanc.org>

Toutes et tous écologistes ?

Nos candidat·es aux élections présidentielles se présentent presque tou·tes sous l'étiquette écologiste, mais avec des variations certaines. Voici quelques déclarations sur le sujet.

Pour **Anne Hidalgo**, Parti socialiste, "l'écologie est le combat du siècle".

Yannick Jadot, EELV, se veut "candidat d'une écologie pragmatique".

Anasse Kazib, Révolution permanente, est le "candidat de l'écologie prolétarienne".

Marine Le Pen, Rassemblement national, est la "candidate de l'écologie identitaire".

Emmanuel Macron, La République en marche, se prétend modestement "champion de la Terre".

Jean-Luc Mélenchon, France insoumise, veut "une planification écologique citoyenne".

Valérie Pécresse, Les Républicains, est "candidate d'une écologie de progrès qui s'oppose à une écologie de décroissance".

Philippe Poutou, Nouveau parti anticapitaliste, est le "candidat pour une écologie anticapitaliste".

Fabien Roussel, Parti communiste français, est le "candidat pour la promotion du nucléaire et des renouvelables".

Eric Zemmour, Reconquête, est le "candidat d'une écologie de droite, enracinée, près de la nature".

POLITIQUE

CONCENTRATION DES MÉDIAS : BOULDRÉ ASSURE NE PAS FAIRE DE POLITIQUE



Vague de sabotages contre le numérique et la 5G

Selon le média écologiste *Reporterre*, on comptabiliserait au minimum 140 actes de sabotage contre des infrastructures numériques et de télécommunication entre janvier 2020 et décembre 2021 (et même 174 selon le ministère de l'Intérieur). Concrètement, "des antennes-relais sont incendiées, des câbles de fibre optique sectionnés, des pylônes déboulonnés", poursuit le média en ligne. Incendie d'antennes dans la Loire et dans le Jura, d'une camionnette de fibres optiques à Toulouse, d'un émetteur près de Limoges, coupure de câbles internet dans le Gard, etc., les sabotages s'étendent sur l'ensemble du territoire. Les conséquences sont parfois importantes, avec plusieurs dizaines de milliers de personnes privées de services de téléphonie durant plusieurs jours dans le Tarn, ou encore 3,5 millions de personnes privées de télévision autour de Marseille. La facture pour l'industrie du numérique est salée. Au prix de 200 000 euros le pylône, elle s'élèverait au minimum à plusieurs dizaines de millions d'euros pour les opérateurs. Cette vague intervient alors que le gouvernement est passé en force pour imposer la 5G, faisant la sourde oreille aux actions de demande de moratoire, moratoire décidé aussi par la *Convention citoyenne pour le climat* mais balayé d'un revers de manche par l'exécutif.

Croissance de 7 % en 2021 !

Du jamais vu depuis 52 ans. C'est le gouvernement qui est content ! Mais au fait, qu'est-ce que la croissance ? C'est l'augmentation du PIB, produit intérieur brut, lequel cumule l'ensemble des échanges monétaires du pays.

Par exemple, si l'on a 10 millions de cas de Covid et 60 000 morts, cela implique plus de frais d'hôpitaux, d'ambulances, de médecins, c'est bon pour la croissance. Si l'on vaccine, plus ou moins de force, la quasi-totalité de la population, à 20 € le vaccin, c'est bon pour la croissance (et aussi pour les fournisseurs de vaccins puisque Pfizer a fait 31 milliards de dollars de bénéfice). Si on a une reprise des accidents de la route (par exemple une hausse du nombre de morts de 41 % entre octobre 2020

et octobre 2021), c'est bon pour la croissance : automobiles détruites, frais de dépannage, hospitalisations, frais d'enterrement... c'est encore mieux si l'on reste invalide : cela coûte plus cher et plus longtemps !

L'essentiel de la croissance depuis maintenant une vingtaine d'années vient du développement des services. On paie maintenant pour tout et n'importe quoi, on remplace l'entraide du voisinage par l'anonymat de boulots précarisés : cela fait de la croissance.

Bien sûr, cette croissance ne représente aucune richesse, n'apporte aucun bonheur... mais cela fait tourner cette science qui se prétend exacte : l'économie.

Le coût du timbre

Le timbre rouge, destiné au courrier à acheminer en une journée, augmente encore de façon colossale le 1^{er} janvier 2022. Il coûte à partir de cette date 1,43 €, contre 1,28 € en 2021, et moins d'un euro il y a quatre ans ! Cette hausse de 11,7 % est bien plus forte que celle des timbres à acheminement plus lent (+ 7,4 %). En 2021, *La Poste* a commencé à évoquer la disparition du timbre rouge, et donc de l'envoi de courriers rapides, car la logistique est trop coûteuse. Une bonne nouvelle si cela permettait de meilleures conditions de travail pour les salarié·es de *la Poste*. Mais malheureusement, on y voit plutôt un signe de la dégradation toujours plus grande des services postaux.

EN BREF !

♦ **Inégalités, encore et toujours.** La fortune des milliardaires dans le monde a plus augmenté en 19 mois de pandémie qu'au cours de la dernière décennie. Un "record" sans précédent, mis en lumière dans le nouveau rapport d'*Oxfam* sur les inégalités mondiales. Depuis la pandémie, le monde compte un nouveau milliardaire toutes les 26 heures, alors que 160 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté. Avec les 236 milliards supplémentaires engrangés en 19 mois par les milliardaires français, on pourrait quadrupler le budget de l'hôpital public ou distribuer un chèque de 3 500 euros à chaque Français·e.

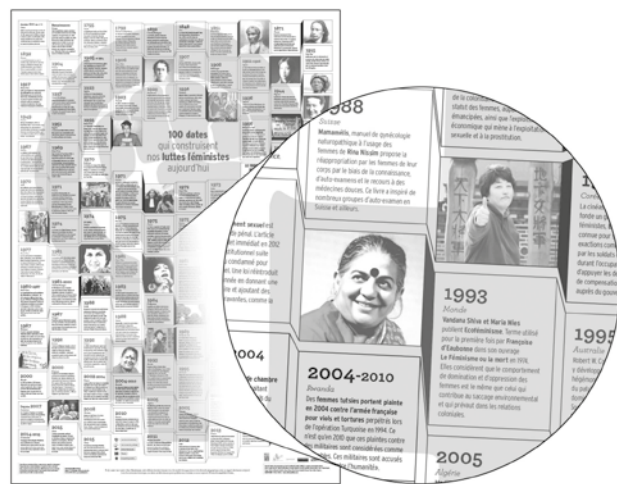
Reconnaissance de l'endométriose comme maladie

Les femmes sont moins bien soignées que les hommes. En cause : le regard patriarcal (on soigne un homme blanc, on ne prend pas en compte les particularités des femmes). Mais, peu à peu, le soin change : le 13 janvier 2022, la proposition de résolution pour la reconnaissance de l'endométriose comme une affection longue durée a été adoptée – à l'unanimité – par l'Assemblée nationale. Portée par la députée Clémentine Autain, la mesure vise à accompagner les trop nombreuses femmes (une sur dix à travers le monde) victimes de ce trouble multifactoriel, aux nombreux symptômes mais se manifestant le plus souvent par de vives – et parfois handicapantes – douleurs, incurable... et dont le diagnostic est en moyenne posé après sept ans d'errance médicale !

Trop d'applis pour les règles

Puisque la technologie s'immisce partout, des applications se sont multipliées ces dernières années pour permettre aux utilisatrices de suivre leurs cycles menstruels. Reprendre le pouvoir sur son corps, développer et transmettre des savoirs auto-gynécologiques est source d'émancipation. Mais enfermer ce suivi dans une appli peut amener à une vision normative de soi, et transmettre quantité de données intimes aux *big data*. Certaines applications mobiles renvoient des clichés culpabilisants comme "votre cycle peut grandement affecter la vie de votre partenaire". Lucie Ronfaut, journaliste, parle de *Menstrutech* pour parler du marché des services technologiques liés à la santé des femmes, qui pourrait peser 50 milliards de dollars en 2025, selon la société *Frost & Sullivan*. Et si on en revenait au bon vieux calendrier papier ?

Affichons le féminisme !



Durant un an, la revue *Silence* a rassemblé des militant·es de divers horizons pour concevoir une affiche retraçant l'histoire des luttes féministes en 100 dates-clés jusqu'à 2015.

Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent.

Le souci de ne pas se cantonner au féminisme occidental ni au féminisme institutionnel a notamment guidé ce travail.

> Vous pouvez commander l'affiche "100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui", par chèque à l'ordre de *Silence* ou sur notre site www.revuesilence.net.

Elles sont au prix de 7€ l'unité.

Pensez à ajouter les frais de port : 2€ de 1 à 3 exemplaires, 4€ de 4 à 9 exemplaires, offerts à partir de 10 exemplaires.

Les Menstrueuses : s'emparer des menstruations, changer les règles

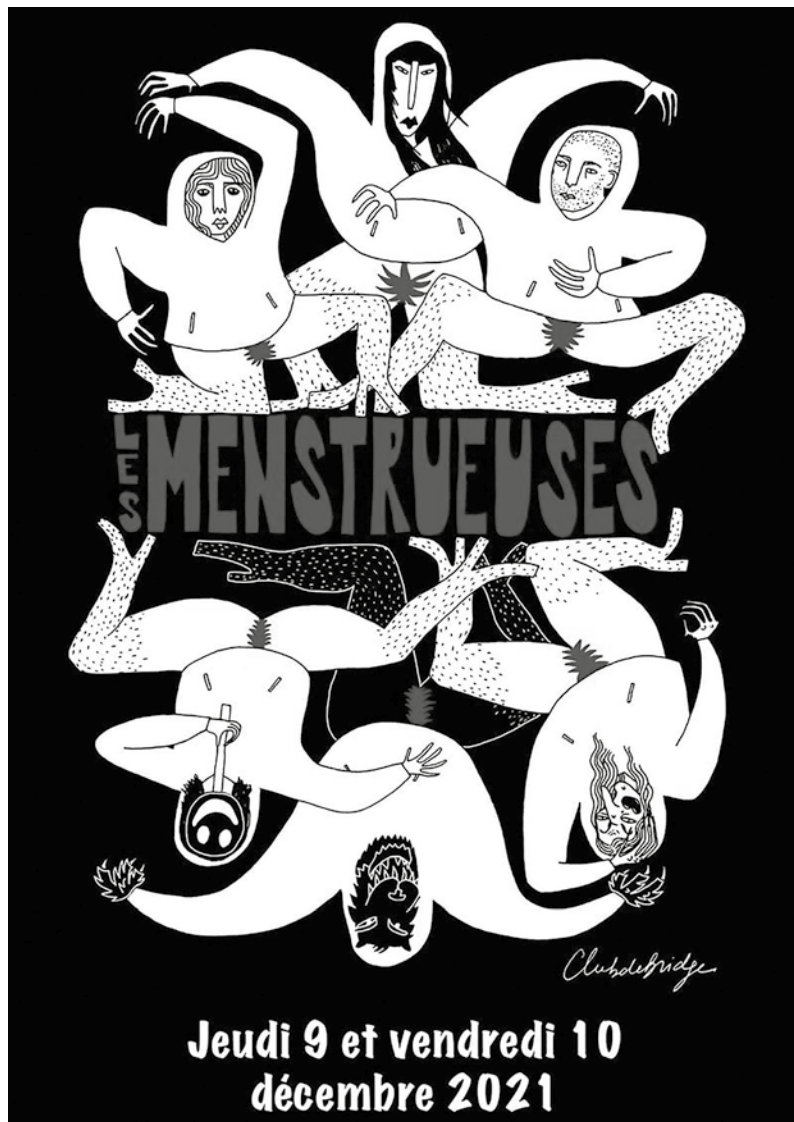
Les jeudi 9 et vendredi 10 décembre 2021, les chercheuses Marion Coville, Stéphanie Tabois et Héloïse Prévost ont organisé à Poitiers un événement entièrement dédié aux menstruations. Leur place dans la société, leur histoire, ou la prise en charge de la santé gynécologique dans le monde médical – autant de sujets abordés pour donner à voir une multiplicité de perspectives sur l'expérience des règles, des "ourses" ou des "lunes". On comptait des professionnel·les de santé, des associations, des anthropologues, sociologues et historien·nes, mobilisé·es pour une journée de discussions à l'Espace Mendès France.

Un festival-colloque féministe

L'originalité de cet événement s'est aussi manifestée dans l'organisation d'ateliers de création collective. Ketty Steward par exemple a animé des ateliers de science-fiction féministe. L'objectif de ces derniers était de reprendre des extraits célèbres et d'y injecter des problématiques liées aux menstruations. Chaque participant·e se voyait attribuer une "contrainte" au hasard – dans mon cas : "Le héros a oublié de se racheter des protections hygiéniques" – et inventait une suite au récit. Tout était permis, y compris réinventer l'identité du héros. L'atelier s'est terminé par une lecture à voix haute des textes et des retours de l'autrice.

Perspectives féministes et écologistes

Une table ronde sur la réappropriation des règles a clôturé la première journée, à laquelle j'ai participé aux côtés de Marion Coville



et de l'auteur et chercheur en design, Saul Pandelakis. À partir de mes recherches dédiées aux luttes féministes et écologistes, j'ai donné des exemples sur ce que la notion clé de "reclaim" (se réapproprier, revendiquer) pouvait apporter au traitement des règles. J'ai évoqué l'auto-gynécologie, centrée sur la réappropriation des savoirs sur son corps, et des collectifs tels que *GynéPunk*. Né en Espagne, ce groupe de "sorcières cyborg", comme ils et elles se définissent, partage des techniques pour fabriquer soi-même des kits de gynécologie d'urgence (notamment un incubateur avec une boîte de Pétri) et lutter ainsi contre la précarité menstruelle. Le collectif dénonce également l'histoire violente de la gynécologie, née d'expériences menées par des médecins blancs sur des personnes racisées, et propose de renommer les organes génitaux qui portent encore leurs noms aujourd'hui.

Ces deux jours ont ouvert un horizon de possibilités pour sortir définitivement du tabou des menstruations – et une deuxième

édition se prépare d'ailleurs pour continuer de les explorer !

Lorraine Gehl

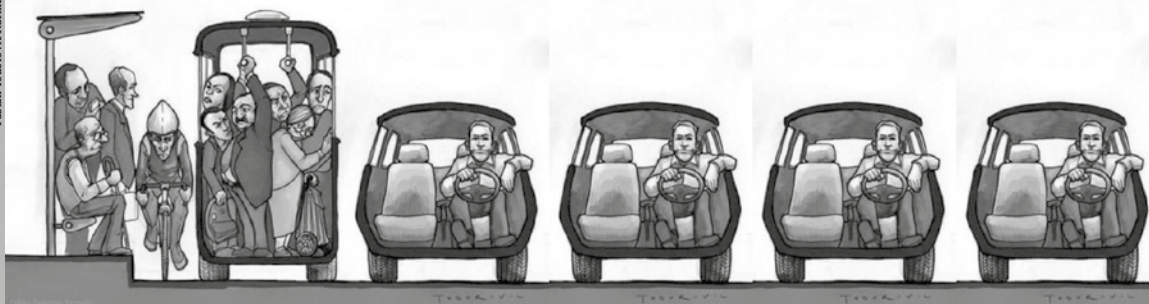
Pour aller plus loin :

Edgar-Rosa Clarence, 2016, "Pour une gynécologie do it yourself", <https://usbeketrica.com>.

Coville Marion, 2018, "Rendre visible le corps et ses douleurs : les technologies de l'endométrieose. Journal d'un diagnostic", <https://femtech.hypotheses.org>

TRANSPORTS

Fabian Dobrovic Karmelle



La place
de la voiture
individuelle
dans l'espace
public.

Le vélo n'a pas progressé en 2021

Alors que le vélo avait fortement progressé en 2020, après le premier confinement, la tendance s'est stabilisée au niveau national selon les estimations de *Vélos et territoires*. Les vélos ont encore progressé dans des villes comme Lyon, Tours et Bordeaux... mais ont régressé à Paris (-7%). Globalement, le vélo a progressé, entre 2019 et 2021, dans les déplacements de 31 % en milieu urbain et de 14 % en milieu rural. Le vélo ne représente toutefois que 4 % des déplacements (12 % en Allemagne, 29 % aux Pays-Bas). 28 % des Français-es prennent leur vélo en semaine et 41 % pendant le week-end.

L'étude montre qu'il y a encore des modes de progression : aujourd'hui, 42 % des personnes qui travaillent à moins de un kilomètre de chez eux y vont en voiture !

Depuis 2016, les ventes de vélos électriques ont été multipliées par 4.

Il y a actuellement 53 000 km de "réseau cyclable" sur le territoire, mais ceci mélange les vraies pistes cyclables, les bandes cyclables (simple peinture au sol) et ne tient pas compte de la discontinuité des ces aménagements.

Vélos dans les trains : dans le bon sens, mais à pas de tortue



La SNCF pourrait prendre exemple sur le Mastrou, ce train à vapeur touristique et historique qui relie Tournon à Saint-Jean-de-Lamastre, en Ardèche, et qui propose un wagon entier pour les vélos et vélos-cargos.

Selon l'association *Cyclotrans Europe*, malgré la crise sanitaire, le nombre de vélos réservés dans les TGV *Inoui* a doublé entre 2019 et 2021. Dans le même temps, ceux-ci offraient 24 % de places en plus. Seuls 43 % de ces TGV devraient proposer au moins 2 places par rame en 2022. Cependant la SNCF continue de suspendre la réservation des vélos dans ces trains 18 week-ends touristiques par an. Les *Onigo* classiques vont débarquer ce printemps sur Paris-Nantes et Paris-Lyon en offrant 16 places vélos payantes (10 €). Tous les trains de nuit devraient de nouveau posséder des places vélos mais qui seront réduites en nombre sur Paris-Nice, Paris-Port-Bou, Paris-Toulouse, Paris-Tarbes (4 au lieu de 6). Il faudra attendre 2023 pour les trains Paris-Rodez et Paris-La Tour-de-Carol. Quand la SNCF va-t-elle dépasser le stade des mesures cosmétiques ?

Stationnements pour les vélos dans les gares, exerçons notre vigilance

L'association *Mieux se déplacer à bicyclette* a réalisé une carte d'Île-de-France et une carte de France des gares et des places de stationnement pour les vélos qu'elles sont censées implanter en leur sein suite à un décret paru en juin 2021. Chacun-e est invité-e à aller vérifier si le nombre de places et les conditions d'implantation ont bien été respectées, et sinon, à alerter les gares mais aussi les associations cyclistes locales pour engager des rapports de force. On peut trouver ces cartes sur le site <https://mdb-idf.org>, "Stationnements vélo dans les gares (franciliennes)".

♦ *Mieux se déplacer à bicyclette*, Maison du vélo, 37 boulevard Bourdon, 75004 Paris, tél. : 01 43 20 26 02.



Parking à vélos à la gare de Copenhague.

European Cyclists' Federation

SANTÉ

Du passe sanitaire au passe vaccinal : dérive autoritaire

Le Parlement a définitivement adopté le passe vaccinal le 16 janvier 2022. À partir de cette date, il faut un schéma vaccinal complet pour avoir accès aux transports inter-régionaux, aux cinémas ou aux restaurants... Les élus de gauche ont annoncé saisir le Conseil constitutionnel. Seuls les adolescents de 12 à 15 ans peuvent rester au régime du passe sanitaire (un test négatif est suffisant en cas de non-vaccination). Pour la Défenseure des droits Claire Hédon, "Le risque pointé précédemment de voir des mesures d'exceptions s'inscrire dans la durée est avéré puisque le texte prolonge dans le temps, en les renforçant, des mesures particulièrement restrictives des libertés. C'est le cas en particulier de la substitution au passe sanitaire d'un passe vaccinal pour de nombreuses activités de la vie quotidienne. Ce projet de loi vient confirmer les craintes précédemment exprimées par la Défenseure des droits en accentuant encore un peu plus le rétrécissement progressif de nos libertés et en prévoyant une obligation vaccinale déguisée sans que l'efficacité de ces nouvelles mesures censées freiner la propagation de l'épidémie ne soit clairement établie."

Solidarités sans frontières

Des fraises grecques "made in Bangladesh"

À l'ouest du Péloponnèse, en Grèce, les villages de Manolada et des environs doivent beaucoup au succès de leur production de fraises, exportées massivement en Europe. Le "miracle" économique a débuté il y a une vingtaine d'années et ne semble pas près de s'arrêter, les ventes augmentant d'année en année.

Au plus fort de la saison, jusqu'à 10 000 personnes s'activent dans les serres. Il y a une quinzaine d'années, la plupart d'entre elles venaient des Balkans. À présent, la majorité des saisonniers viennent du Bangladesh et n'ont pas de papiers.

Ce sont quasi exclusivement des hommes, parfois mineurs, qui acceptent un salaire journalier bien inférieur. Expulsables à tout moment, ils vivent dans des abris de fortune au milieu des champs, sans sanitaires ni eau courante, et ne sont pas en mesure de protester.

Petits arrangements avec la loi

De fin septembre à fin juin, ils vont d'une exploitation à une autre, toujours par l'intermédiaire d'un "mastur" : un compatriote qui vit dans la région depuis plusieurs années, dispose d'un titre de séjour et parle un peu le grec. Ces "masturs" jouent un rôle d'intermédiaires avec les producteurs. Ils perçoivent bien souvent l'ensemble des salaires sur leur propre compte et les redistribuent... en prélevant une commission.

Au besoin, les salaires que les producteurs n'ont pas le droit de verser à des personnes n'ayant pas le droit de travailler peuvent figurer dans les bilans comptables comme des achats d'engrais !

L'État grec ferme les yeux

Les conditions de vie et de travail dans la région ont été largement médiatisées en 2007, après l'incendie d'un campement, puis en 2013 après des coups de feu tirés sur des saisonniers réclamant leurs salaires.

Condamné en 2017 par la Cour européenne des droits humains, l'État grec a pris quelques engagements sans grand effet contre le travail forcé. Ainsi, une loi censée protéger les personnes sans papiers leur permet de travailler pendant 6 mois dans le secteur agricole et de bénéficier d'une protection sociale... à condition qu'un ordre d'expulsion ait été prononcé au préalable.

D'autre part, l'inspection du travail n'a toujours pas le droit, à ce jour, de se rendre dans les champs pour effectuer des contrôles ! Or, sans statut ni protection légale, la situation de ceux qui produisent et récoltent les fraises grecques n'a guère de chance de s'améliorer.

Depuis 2 ou 3 ans, ceux qui le peuvent quittent les serres grecques pour les champs italiens, où l'espoir d'obtenir un titre de séjour est meilleur, et le salaire moins dérisoire. La pénurie de main-d'œuvre annoncée convaincra-t-elle enfin l'État de faire respecter les droits humains dans les serres ?

Floriane Biem



Saisonniers sans papiers travaillant dans une serre de la région de Manolada en juin 2021

Theodoris Nikkaiou pour Solomon

Cet article est inspiré d'une enquête réalisée par Solomon, un organe d'investigation indépendant basé à Athènes, en juin 2021, <https://link.infini.fr/solomon>.

En partenariat avec : ActionAid France, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, www.actionaid.fr.

PAIX & NON-VIOLENCE



Dominique Lalanne, pour un monde libéré des armes nucléaires

Dominique Lalanne est décédé le 23 janvier 2022. Physicien nucléaire à la retraite, il a été l'un des animateurs du mouvement contre le nucléaire militaire en France durant des années. Coprésident de l'association *Abolition des armes nucléaires - Maison de vigilance* et membre actif d'ICAN, coordination mondiale ayant reçu le prix Nobel de la paix en 2017, il a tenu durant de nombreuses années la chronique mensuelle "Le nucléaire, ça boum !" dans *Silence* et était l'un de nos pilotes de rubrique. Avec détermination et modestie, il était également l'une des chevilles ouvrières des jeunes-actions pour le désarmement nucléaire chaque année entre le 6 et le 9 août (dates de commémoration des bombardements de Hiroshima et Nagasaki), à Taverny puis à Paris et à Dijon. Merci Dominique.

♦ *Abolition des armes nucléaires*, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris, abolitiondesarmesnucleaires.org.

Toulouse : Les Faucheurs Volontaires d'OGM en procès

Le Collectif des Faucheurs Volontaires agit régulièrement par des actions de désobéissance civile pour lutter contre l'invasion des OGM et des pesticides qui leur sont associés dans les champs, les magasins et les assiettes. Il s'agit dans certains cas de faire respecter la loi qui est transgressée par les firmes, les commerces voire les institutions elles-mêmes. Ces actions non-violentes, revendiquées et à visage découvert, donnent lieu régulièrement à des procès, qui donnent eux-mêmes lieu à des mobilisations et rassemblements pour soutenir les prévenus.

- le 22 mars, 14 h, au Palais de justice, 2 allée Jules Guesde, procès en appel des 21 faucheurs volontaires de Foix, relaxés le 1er juin 2021 par le tribunal de Foix, et convoqués en appel pour peinturlurage de bidons de glyphosate dans des commerces.

- le 30 mars, 8 h 30, Tribunal judiciaire, 3 allée Jules Guesde, procès des 3 faucheurs volontaires de Vieilleville, près de Gardouch, suite au fauchage de 5 parcelles de tournesol OGM en 2017.

• Contacts et informations : <https://faucheurs-volontaires.fr>.



Agriculture bio

ESSONNE : ATELIER MARAÎCHAGE

13 mars

À Paray-Vieille-Poste. "Préparer le printemps". Préparation du sol, connaissance théorique sur les plantes, semis, plantations, repiquages, protections contre les aléas du climat, contre les ravageurs et maladies. À la Ferme du Contin. Avec Adrien Laporte.

• Contact et inscription : <https://nature-nourriciere.coop>.

Environnement

LYON : BYE BYE BAYER, CIAO MONSANTO

5 mars

Pour leur saison 2, les Soulèvements de la terre donnent rendez-vous à Lyon pour assiéger Bayer-Monsanto. La firme s'est illustrée entre autres par son utilisation de l'Agent Orange contre les populations civiles au Vietnam, les PCB, le Round-Up, les OGM, les semences Terminator, les néonicotinoïdes, la falsification scientifique, les procès aux agriculteurs, le lobbying agressif, etc. Tout cela, au service d'une agriculture industrielle et polluante qui tue le monde paysan et empoisonne les populations. "Nous ne laisserons pas cette multinationale et les autres dessiner le monde de demain. Il nous faut désarmer cette industrie meurtrière."

• Plus d'informations sur <https://lessoulèvementsdelaterre.org>

FRANCE : SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

20-30 mars

17^e édition de cette semaine de mobilisation sur tout le territoire pour refuser les pesticides et promouvoir les alternatives. Thème de cette année : "Un territoire, une santé".

Quelques exemples : à Saverne (Bas-Rhin) le 18 mars, conférence de Fabien Esculier : "Et si, de déchet, votre or jaune (l'urine) devenait un engrais naturel et contribuait à se passer des engrais chimiques ?" à Saint-Forêt (Yvelines) le 6 mars : découverte du cimetière zéro pesticides. À Auray (Morbihan) le 26 mars, découverte des pollinisateurs menacés par les pesticides, animations proposées par des étudiants en BTS Gestion et protection de la nature. À Onet-le-Château (Aveyron) le 17 mars, remise des prix "Objectif zéro phyto" à l'Athyrium.

• La carte de tous les événements sur www.semaine-sans-pesticides.fr

Féminismes

FRANCE : JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES DROITS DES FEMMES

8 mars

Journée de manifestations et d'événements à travers le monde, pour célébrer les victoires et

les luttes et faire entendre les revendications.

• Plus d'informations sur 8mars.info.

Paix

NANCY : ÊTRE NON-VIOLENT À GAZA

8 mars

Professeur de français, chercheur, poète et écrivain, Ziad Medoukh est responsable du département de français de l'université Al-Aqsa de Gaza. Il est l'auteur de nombreux livres, recueils de poésies, publications et recherches sur la Palestine et la bande de Gaza. Il sera à Nancy pour une conférence autour de son livre "Être non-violent à Gaza".

• Lieu et horaire à définir, plus d'informations auprès du MAN-Nancy, man.nancy@nonviolence.fr, tél. : 07 69 34 85 86.

SAVOIE : APPROCHE COOPÉRATIVE DES CONFLITS

10-12 mars

À Chambéry. Distinction des formes de conflit, clarification des notions d'agressivité, violence, conflit, besoins, désirs. Appropriation d'outils de communication, de médiation et de gestion des émotions, à travers une alternance de travaux pratiques, expérimentations et apports théoriques.

• Organisé par Envies Enjeux 13, 3b rue de la Fraternité, 13400 Aubagne, www.envies-enjeux.com.

Politique & société

NANCY : VERS L'ÉGALITÉ PAR UNE TRANSFORMATION SOCIALE ÉCOLOGIQUE

2 mars

Débat organisé par le MAN-Nancy, Mouvement pour une alternative non-violente. À La Canotche, 180 rue Jeanne-d'Arc, 20-22 h.

• Contact : MAN-Nancy, man.nancy@nonviolence.fr, tél. : 07 69 34 85 86.

FRANCE : JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PUBLICITÉ

25 mars

En lien avec le réseau Subvertisers international, l'association Résistance à l'agression publicitaire appelle à organiser, du 22 au 25 mars, des actions contre l'hégémonie publicitaire.

• Résistance à l'agression publicitaire, "La Teinturerie", 24 rue de la Chine, 75020 Paris, <https://antipub.org>.

Santé

LYON : SOIGNER COMME UN POÈTE ?

5 mars

Le Let-know café est à la fois un café, une maison d'édition et un Institut de recherche anthropologique sur le soin et l'accès aux soins ! "Soigner comme un poète ?" nous suggère de sortir des chemins tout tracés de la médecine pour prendre soin de nous. En quoi le regard poétique sur le monde, sur la maladie et sur le soin est-il aussi une voie de guérison ? Quelles sont ses alliances et complémentarités avec la

Lyon : Ateliers sur l'éducation non-violente

Le Centre de ressources pour une éducation non-violente, animé par le MAN-Lyon (Mouvement pour une alternative non-violente) organise des ateliers interactifs de 2 heures à destination des adultes (enseignants, animateurs, parents, membres d'associations d'éducation populaire, etc.).

- 16 mars, 14-16 h, sanctionner sans punir.

- 9 avril, 9 h 30-11 h 30, faire passer des messages par le jeu lors de rassemblements de jeunes.

- 18 mai, 14-16 h, faire face au conflit : la médiation.

• Contact et inscriptions : MAN-Lyon, 187 montée de Choulans, 69005 Lyon, man.lyon@nonviolence.fr, tél. 06 28 96 31 85.

médecine ? Formation animée par Lya Artur et Jean Faya. De 9 h 30 à 17 h.

• Au Let-Know Café, 22 rue de l'Annonciade, 69001 Lyon, <http://letknowcafe.org>.

Silence

LYON : CINÉ-CLUB DE SILENCE

2 mars

Chaque premier mercredi du mois, l'équipe lyonnaise du ciné-club de Silence, en partenariat avec l'Aquarium,

propose un film suivi d'un débat. Projection du film *Semences du futur* de Honorine Périmo à 20 h 30. De la sélection paysanne aux biotechnologies, quelles pratiques permettront de produire les graines qui garantiront l'alimentation de demain ? Suivi d'un échange avec ResOGM info, association d'information indépendante sur les OGM et de valorisation de leurs alternatives. Passe

sanitaire obligatoire pour accéder à l'Aquarium. Tarifs : plein : 7€ / réduit (étudiant-es, demandeur-ses d'emploi, retraité-es) : 5€, + adhésion annuelle à l'Aquarium à 4€ pour les petit-es nouve-lles.

• Réservation conseillée par mail aquarium.reservations@gmail.com ou sur le site : <https://aquarium-cine-cafe.fr>. Ciné café L'Aquarium, 10 rue Dumont, 69004 Lyon, tél. : 09 81 96 94 29.

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

17-18 mars

Dans nos locaux. Le jeudi de 9 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h. Dans le respect des gestes barrières.

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

Dans nos locaux. Le jeudi de 9 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h. Dans le respect des gestes barrières.

Vélo

BELGIQUE : EN ROUE LIBRE

25-27 mars

À Ixelles. Festival du voyage à vélo. Rencontres, films, stands, cantine, ateliers, témoignages. Organisé par un collectif de cyclistes du GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens) de Watermael-Boitsfort.

• Informations sur www.enrouelibre.be

ANNONCES

Travailler

■ Rhône. Ferme en agriculture paysanne et biologique, recherche salarié-e à partir de mars 2022. Réflexion autour de l'association en cours. Élevage de chèvres, vaches, cochons et cie en production laitière fromagère et carnée. Besoin pour la traite, soin aux troupeaux, la transformation fromagère, garde des chèvres et plus si volonté. Sylvain Morel, La ferme de Fondabrume, 69170 Les Sauvages, morel.sylvain@hotmail.fr, tél. : 06 84 18 88 51.

Habiter

■ Haute-Garonne. Un habitat participatif dans Toulouse ? C'est possible à La Hutte Finale ! Un collectif de 19 foyers va sortir du sol et nous invitons 10 futures voisin-es à venir nous rejoindre. Vous y trouverez une salle commune, 3 buanderies, 2 chambres d'amis, une terrasse sur le toit, un local à vélo. C'est un projet intergénérationnel, écologique et non spéculatif. Nous prenons nos décisions au consentement. L'aventure vous tente ? Contactez-nous pour plus d'explications. contact@lahuttefinale.fr.

À vendre

■ Moselle. À Guéblange-lès-Dieuze, ancienne ferme bourgeoise de 1840, 6 hectares, 4 logements en location dont 2 occupés, dépendances, 1 verger, hors conventionnel depuis septembre 2015, mention Nature & Progrès durant l'activité agricole, renaturation en cours, prairies de fauche. 300 000 €, petite négociation possible. Aménagement possible de 2 espaces de 120 m², dans les greniers. Début de plantation de haies champêtres en partenariat avec Haies vives d'Alsace et Conseil régional. Agritourisme possible, avec activités axées sur le faire soi-même en partenariat avec des associations, de petits artisans. Tél. : 03 87 01 87 14.

Rencontre

■ Côtes d'Armor. Michel souhaite rencontrer une femme jeune dans sa tête pour aventure amoureuse dans le secteur de Lannion. Aime musique, danse, chant, sports, ping-pong, vélo, marche... Tél. : 07 80 53 09 91.

Gratuites : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonné-es (le premier abonnement est à 22 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emploi. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. Taille des annonces : Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. Délais. Pour passer une annonce dans le numéro d'avril 2022, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 1er mars. Pour passer une annonce dans le numéro de mai 2022, au plus tard le mardi 29 mars, etc. Adresse réelle : Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. Domiciliées : *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. Sélection : *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

La relance du nucléaire déjà morte ?

Après avoir usé jusqu'à la corde l'argument du "nucléaire qui va sauver le climat", les pro-nucléaires pensaient avoir gagné avec l'annonce en novembre 2021, par Emmanuel Macron, du lancement de chantiers pour 6 EPR et d'une nouvelle génération de petits réacteurs. Vraiment ?



Le 14 décembre 2016, une trentaine de militants de Greenpeace bloquait le siège d'EDF à Paris.

La réalité a vite douché cet enthousiasme. Pour lancer un nouveau programme nucléaire, il faut de l'argent, beaucoup d'argent, l'État n'en a pas et les investisseurs préfèrent de loin miser sur les renouvelables.

Comme si cela ne suffisait pas, les pannes graves qui immobilisent maintenant de nombreux réacteurs et font craindre un arrêt total du parc nucléaire pour un temps long (on parle déjà de plus d'un an d'arrêt pour la centrale de Civeaux) vont coûter très cher. EDF, qui avait déjà demandé des délais pour mettre ses réacteurs aux normes post-Fukushima (normes prises il y a maintenant plus de dix ans), se voit confrontée

à de nouvelles dépenses qui freinent encore ses capacités d'entretien et encore plus d'investissement.

Le démarrage de l'EPR de Flamanville est de nouveau reporté... et les EPR chinois, les seuls qui semblaient fonctionner, sont en panne depuis plus de 6 mois. Ce qui rend l'avenir de cette filière encore plus douteux.

Le prix de l'électricité s'envole

Et le prix de l'électricité qui s'envole en Europe (par manque de gaz) est tel que les industriels ne peuvent plus suivre. Conséquence : le gouvernement s'est engagé début janvier 2022 à limiter la hausse à 4 %... obligeant EDF

à vendre 20 TWh de plus à prix réduit (46,20 € contre plus de 200 € au prix du marché) entraînant une perte prévisible pour EDF de 7,7 à 8,4 milliards d'euros pour 2022... Cette annonce a provoqué une chute brutale du prix de l'action d'EDF de 14,6 % le 14 janvier 2022.

L'astuce de l'État pour le moment a été de combler une partie du déficit d'EDF en rachetant des parts de la société (renationalisation de fait), mais cela a ses limites : l'État possède déjà 84 % des actions.

Bien sûr le discours des pro-nucléaires reste le même, mais côté finance, la lutte contre la faillite du secteur est de plus en plus difficile. ♦

› Texte : **Maureen Prisker**

La Batailleuse : l'expérience d'une ferme collective pédagogique



Depuis 1980, une ferme hors du commun fait le pari de lier activité agricole et sensibilisation à l'environnement. Fière de son héritage d'éducation populaire, la Batailleuse est une ferme collective autogérée qui accueille des groupes de jeunes venues découvrir le milieu montagnard rural.

Fiche d'identité

Localisation : Rochejean, Doubs, Bourgogne Franche-Comté

Création : 1980

Superficie : Le chalet du Souleret 670 m², la ferme de la Batailleuse 70 hectares.

Statut : Association CLAJ la Batailleuse

Nombre de salariés, de bénévoles : 13 salarié-es sont présent-es à l'année et des bénévoles (actuellement 2) viennent pour une durée de quelques semaines aider à la gestion du site.

Montage financier : A l'origine, le CLAJ collecte plus de 33 000 € de souscriptions pour racheter la ferme en 1980. 40 ans plus tard, l'exploitation fait environ 550 000 € de chiffre d'affaire en 2020, de quoi dégager 13 salaires, et couvrir les nombreuses charges du site. Environ 150 000 € de subventions ont été accordées par la communauté de commune Lacs & Montagnes du Haut-Doubs, la région, la CAF, la PAC, l'État, etc.

Activités principales : Production d'agriculture biologique et paysanne (pain, biscuits, pizzas, fromage de chèvre, lait de vache, faisselles, yaourts,...), vente à la ferme, et auprès de distributeurs locaux, accueil de groupe au chalet du Souleret, animation d'activités de sensibilisation à l'environnement en milieu rural.

Dans la vallée du Haut-Doubs, surnommée "la petite Sibérie", le village de Rochejean n'est pas seulement réputé pour ses températures hivernales record. Ici, tout le monde connaît la Batailleuse. Reconstituée à la sortie du village en 1988 à la suite d'un incendie, "la Bata est très appréciée dans le coin. Ici, les gens font la queue" confie Jean-Marie, un habitué venu acheter son fromage au magasin de la ferme.

Un lieu chargé d'histoire

À l'origine, un groupe d'ami-es souhaitant vivre de leur travail, en milieu rural et sans patron-ne rachète la ferme du Souleret et crée l'association *CLAJ de Franche-Comté*. Issu-es des milieux populaires ouvriers, ils et elles font partie des *Clubs de Loisirs et d'Action pour la Jeunesse* et se rassemblent pour avoir accès à des vacances à moindre coût, loin des villes. L'ancien corps de ferme est reconstruit et devient le chalet du Souleret pour héberger des groupes de vacances et des classes de découverte (1).

Une ferme productive et pédagogique

Aussi nommée *CLAJ la Batailleuse*, l'association est propriétaire du chalet et de la ferme, gérés par une équipe de 13 salarié-es, des bénévoles et un

conseil d'administration d'une dizaine de personnes. Chaque salariée est coresponsable de son secteur et travaille en binôme mixte la plupart du temps. À la ferme, les chevri-ères et les vach-ères s'occupent des troupeaux et de la traite à tour de rôle. En 2009, l'exploitation se diversifie et construit un fournil. Deux boulangères y travaillent et font du pain au levain, biscuits, et pizzas pendant les vacances. La ferme héberge également des poules, lapins et cochons mais ces animaux sont principalement destinés aux activités pédagogiques. De même pour le potager qui fournit des légumes au chalet du Souleret. Certifiés bio depuis 1995, les produits sont vendus directement au magasin de la ferme, en paniers, sur les marchés et auprès de distributeurs locaux. Plus bas dans le village, au chalet nous retrouvons "l'équipe du Souleret". Les cogestionnaires gèrent les réservations, s'occupent des tâches administratives et de l'entretien du gîte. Deux animatr-ices encadrent les groupes vacances et classes découverte, et un déprogrammateur d'obsolescence se charge de l'entretien du site.

"La Bata est avant tout une ferme productive", explique Julien, le vacher, qui y travaille depuis 2019. À sa reconstruction, elle est devenue le support éducatif des animations. Les mangeoires sont abaissées à hauteur des enfants, des pancartes explicatives sont affichées un peu partout dans la ferme. Depuis 2021, l'équipe propose

1. *Silence* avait déjà réalisé un reportage en 2003 (N° d'été 298/299 *Alternatives en Franche-Comté*). La Batailleuse nous a réouvert ses portes, presque 20 ans plus tard.



L'activité débute à l'étable où les fromagères en herbe retracent le parcours du lait. Fanny la vachère leur montre comment se servir d'une griffe de traite. Puis direction la salle d'animation à l'étage où les enfants moulent le caillé. Pendant que les faisselles s'égouttent, Ella les emmènent au jardin cueillir les fines herbes. Au goûter, c'est l'heure de la dégustation ! "Les enfants reviennent à l'essentiel en découvrant d'où vient la nourriture. J'ai l'impression de les emmener dans des bulles de nature."

d'ailleurs des visites en autonomie, à prix libre, où les visiteu-ses suivent les panneaux pédagogiques pour découvrir les différents secteurs. Tout est pensé pour que les apprentis fermi-ères soient le plus autonomes possible.

Ella est animatrice depuis juillet 2019 sur le lieu. Après des études de gestion et protection de la nature et un premier poste en Charente, elle est venue découvrir le milieu montagnard rural. "Ici, les enfants créent une relation à la nature en expérimentant par eux-mêmes." Les plus jeunes viennent 3 à 5 jours découvrir les séjours "classe découverte", co-organisés par les animatrices avec les écoles. Au programme : soin aux animaux, traite animée, confection de biscuits ou fromages, découverte de la biodiversité dans le jardin pédagogique... Il y en a pour tous les goûts ! L'équipe propose aussi des séjours vacances d'une semaine où les 6-10 ans s'essayent au métier de fermi-ère. Pendant que les 10-13 ans campent aux abords de la ferme, et les plus grand-es partent en

colonie faire de la randonnée dans les alpages aux alentours.

La force du collectif

Seb est chevrier à la ferme depuis 22 ans, et l'a connu à ses débuts. "La Batailleuse a toujours été en autogestion mais elle a sacrément évolué." En 2004, une petite équipe de 8 reprend le lieu après le départ douloureux des membres fondatrices. Le collectif plus restreint se coordonne mieux. Il intègre la CUMA du village en 2008 (2). Malgré des débuts difficiles : "quand on a quitté la Coop, on s'est fâchés avec tout le monde", l'équipe tient bon. Les ancien-n-es transmettent leurs compétences aux nouvelles recrues qui apprennent "sur le tas". Beaucoup comme Ella se sentent rassurés de travailler à plusieurs. "On partage des savoirs, on a accès à une quantité de corps de métier intéressants." Manon est fromagère et vendeuse à l'accueil de

la ferme. Elle ne voulait pas s'installer seule car elle ne se "sentait pas physiquement et moralement. La vie collective ce n'est pas trop mon truc mais ce qui m'intéresse c'est le collectif de travail". À la Batailleuse, la clef de la réussite c'est l'entraide entre les salarié-es. Seb en témoigne : "On est 13, on déplace des montagnes en une demi-journée. On improvise des salles de réunions ou des marchés de Noël dans la grange, c'est la force du collectif."

Une réputation depuis 40 ans

"Il y avait 17 fermes quand la Bata est arrivée, personne n'y croyait et aujourd'hui on est toujours là", explique Julien. Mais les CLAJ ont tout de même bien été bien accueillis. "Les anciens ont vu des jeunes s'intéresser au milieu agricole, alors que la plupart partaient pour la ville, chercher un travail moins fatigant à l'usine." Alors que bon nombre d'exploitations alentour ont fait faillite, la Batailleuse a su inverser la tendance. 40 ans plus tard, elle est relayée dans les offices de tourisme de la région. L'association d'éducation populaire

2. Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole. L'équipe partage avec les autres fermes du village du matériel d'épandage, des cuves à lisier, un manitou, etc.



La ferme de la Batailleuse

Maureen Prisker

porte toujours les mêmes valeurs de solidarité. Pour Ella *"l'idée c'est de proposer des vacances à tout le monde, selon le budget de chacun"*. Partenaire des clubs de vacances adaptées EEVA (3) et de la communauté de commune du Haut-Doubs, la ferme propose des tarifs réduits aux jeunes les plus défavorisé-es. Le collectif a également participé à de nombreuses reprises au Réseau REPAS (4) depuis plus de dix ans et accueille des particulières intéressées par l'autogestion en collectif. Ils et elles viennent expérimenter la vie rurale alternative et bâtissent toutes sortes de projets, en autonomie. Construction de toilettes sèches, réfection du toit... Nadège, l'une des cogestionnaires, se souvient *"d'un groupe de nanas venues construire le parcage de l'aire de jeu"*.

L'exploitation a su s'imposer dans la région, si bien qu'elle serait presque victime de son succès. Gérard est vétérinaire et écologue de formation et membre au CA depuis 2021. Propriétaire d'une ferme voisine, c'est un ami de longue date de la Batailleuse. *"Le CLAJ d'ici est assez connu dans le monde alternatif de l'élevage et dans les éco-lieux. C'est pas commun une ferme gérée en collectif. Ils ont acquis une petite*

notoriété. Le CLAJ est presque devenu un passage obligé pour les stagiaires du réseau REPAS. Certains viennent en tant que salariés, pour 2 ans, puis repartent et s'installent. La Bata c'est devenu un tremplin. On a embauché des tas de gens qui sont partis reprendre la ferme de leur père ou s'installer en pay-san boulanger après." Depuis le départ des fondat-rices, l'association a du mal à se stabiliser et fait face à un turnover important. Micka est chevrier depuis 5 ans et pour lui c'est clair : *"Tous les ans un tiers de l'équipe change."*

"L'autogestion c'est un métier"

"On travaille beaucoup car en plus de notre temps de travail il y a le temps associatif", explique Micka. Pour Nadège *"il y a beaucoup de petits projets qui alourdissent nos fiches de postes et on dit oui à trop de choses. On a commencé à faire des biscuits au fournil pour essayer, et maintenant la demande est très élevée, ça prend beaucoup de temps"*. En plus des projets, les salarié-es forment les saisonni-ères. Nadège constate qu'elle *"prend en ancienneté"* et a donc plus de responsabilités. Ce qui est parfois décourageant. *"Pour l'instant je monte en compétences mais je ne resterai pas toute ma vie ici. J'ai un projet de bosser en auberge sur les chemins de Saint-Jacques."* D'autres considèrent plutôt ce roulement comme un moyen d'évolution continue car *"tout le monde peut apporter du changement"*. Les salarié-es n'ont pas tous et toutes la même vision du collectif, ce qui fragilise leur

méthode de travail. Pour Seb *"l'autogestion c'est un métier"*.

Le statut de salarié-e

Le CLAJ organise une réunion d'équipe chaque mardi et revoit l'ordre du jour : gestion de l'accueil des groupes, préparation du marché de Pontarlier, planification des travaux aux champs,... Travailler à plusieurs soulève nécessairement des tensions. Pour les désamorcer l'équipe se forme à la CNV (Communication Non Violente) avec une intervenante. Les salarié-es réfléchissent ensemble pour améliorer

Soutien

Pour faire naître le projet de l'année blanche, le CLAJ lance un appel à bénévoles. Les travaux de rénovation du Chalet du Souleret débiteront en mars 2022 pour une durée d'environ 1 an. Vous pouvez filer la main sur les chantiers participatifs en aidant au déménagement des affaires, à la démolition du centre, etc. Pour vous mettre en lien vous pouvez contacter l'association par email : claj-batailleuse@wanadoo.fr. Pour financer cet ambitieux projet de rénovation, l'association lance une campagne de financement participatif.

♦ Retrouvez toutes les informations sur claj-batailleuse.fr - Association CLAJ la Batailleuse - 16 rue de la Fontaine, 25370 Rochejean

3. Euro Evasion Vacances Adaptées est un centre de vacances qui s'adresse aux personnes en situation de handicap mental.
4. Réseau d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires. Il regroupe une trentaine de structures se reconnaissant dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Voir le N°314 - septembre 2004 "Alternatives en pratiques : Le réseau REPAS".

leurs conditions de travail. Seb se souvient bien qu'"en 2012, on ne pouvait pas prendre de congés pendant la première année. Maintenant on peut. Être paysan salarié nous permet de toucher le SMIC, d'avoir 6 semaines de congés par an et une prime d'ancienneté. J'ai le temps de faire du théâtre pendant mes jours off". Pour Manon "la position de salariée est rassurante car on a un contrat. Avant je gagnais 400 € par mois dans une autre ferme. Maintenant je n'ai pas à m'inquiéter, ça fait du bien de voir 4 chiffres sur mon compte ! Et le week-end je décroche. Je fais de l'escalade, des randos ou des balades à cheval". Même si travailler à plusieurs demande davantage de temps pour s'organiser et se fédérer, être salarié-e en paysannerie apporte une stabilité financière et un confort de travail qui n'est pas habituel dans ces corps de métier.

L'écologie du quotidien

"Ici, tous les salarié-es ont une conscience écologique", affirme Manon. Leurs valeurs écologiques ne s'arrêtent pas à la certification bio ou aux animations pleine nature. "C'est ma part de faire venir les gens qui ne sont pas du même monde, pour leur faire découvrir notre réalité et éveiller leur conscience. Quand je leur montre la ferme et qu'ils reviennent avec leurs enfants je me dis

que j'ai tout gagné." Laurent travaille à mi-temps comme déprogrammateur d'obsolescence. Après des années de militantisme au DAL l'Association Droit au Logement, à vivre dans des squats parisiens, il quitte la capitale et arrive à la Batailleuse en 2007. Son rôle est de gérer l'entretien du chalet, et de "réparer au maximum ce qui est cassé". Il s'occupe également du projet de "l'année blanche". Le Chalet du Souleret fermera ses portes en mars 2022, après la saison, pour être rénové. "Il y a tout un modèle économique derrière ce projet. On veut rénover le gîte en basse consommation pour qu'il soit plus rentable sur le long terme. On va installer des panneaux solaires, refaire l'isolation et l'électricité et remettre le bâtiment aux normes ERP." Les salarié-es font la part des choses pour soulager leur quotidien en mécanisant quelques-unes de leurs pratiques. "Je crois qu'il faut trouver un juste milieu pour répondre aux besoins des gens tout en gardant une conscience environnementale. Sinon on pourrait dire qu'on n'a pas besoin de tracteur !" Manon se réjouit de la nouvelle caisse enregistreuse automatique qui l'aide pour la vente. "Avant je devais écrire sur les bons de livraison. Je gagne 8 heures de boulot !" Même constat pour Julien : "Heureusement qu'on a robotisé les machines de traite, quand je vois que

mes grands-parents étaient tout cassés à 40 ans... Ici on a un confort de travail."

Projets à venir

En plus de son rôle au CA, Gérard est gestionnaire du lac voisin de Remoray et l'un des fondateurs du réseau *Paysans de nature* de la région (5). L'association rassemble des agricult-rices, et professionnelles de l'écologie qui mettent en place des initiatives agricoles respectueuses de la biodiversité sauvage. "Notre objectif c'est de piquer des terres aux intensifs et d'installer des paysans pour protéger la nature." L'équipe de la Batailleuse entrera dans le réseau prochainement. "On vient de finir le diagnostic sur le terrain, ils ont pas mal de choses intéressantes à la Bata. Il y a des zones humides, des zones de pelouse sèche. Et on a recensé 150 espèces d'oiseaux différentes présentes dans les prairies." Le collectif ne considère pas seulement l'exploitation agricole comme un outil éducatif, c'est aussi un moyen de protéger la biodiversité environnante. ♦

5. Voir le dossier du numéro 480 de *Silence*, été 2019, "Réconcilier agriculture et vie sauvage".

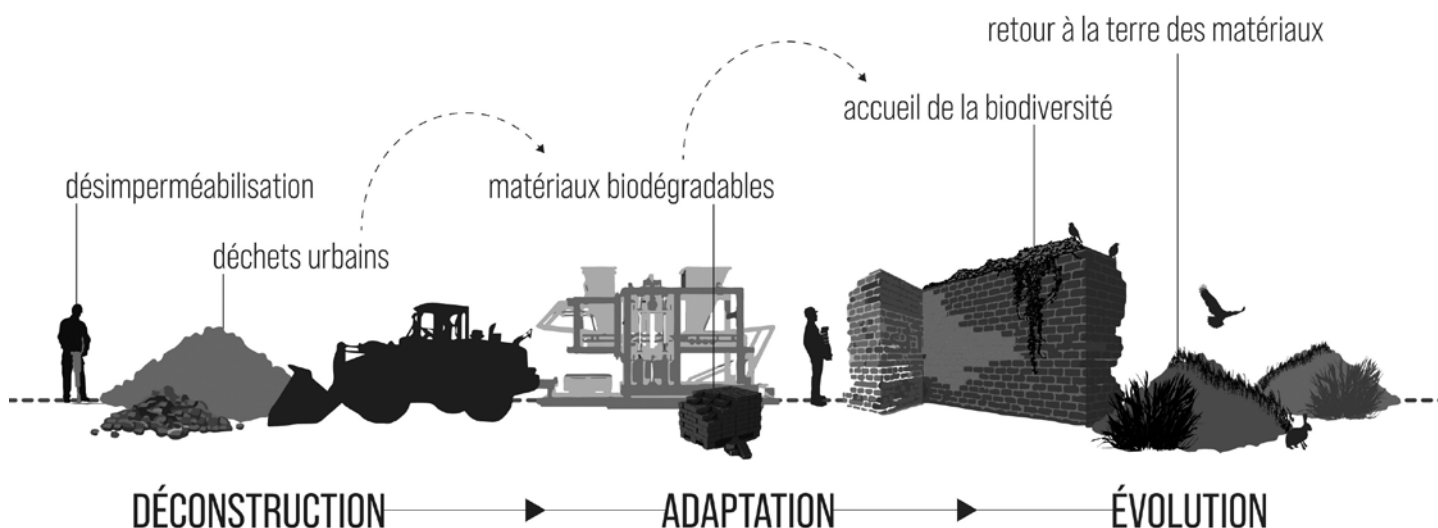


Les enfants sont allés chercher les chèvres aux champs et les ramènent à la ferme pour la traite.

► Texte : **Alexandra Stoleru** et **Clara Touzard** sont étudiantes diplômées en 2021 de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon. Article réalisé à partir de leur projet de fin d'études (sélectionné pour le Prix de la Jeune Architecture).

Raconter la décroissance des villes par le matériau terre

En 2040, puis en 2090, le 9^e arrondissement de Lyon, l'ancienne commune de "Vaise", devient post-urbain... "Rétrogression vers Gaïa" est un récit prospectif proposant un autre imaginaire de l'avenir de ce territoire, où les maîtres mots sont décroissance, "renaturation" et construction en terre crue...



En mélangeant des gravats issus de la déconstruction à des terres de chantier et des fibres naturelles, et en comprimant ce mélange, on peut produire une brique qui servira par exemple à réparer le mur d'un bâtiment existant. Cette brique n'a pas été cuite et ne contient pas de ciment : elle sera biodégradable, ce qui facilitera la déconstruction future du bâtiment. On prépare ainsi progressivement l'adaptation de la ville à sa décroissance. Cette matière pourra en effet retourner à la terre, et être décomposée par les espèces vivantes du sol (évolution).

Le texte qui va suivre est un récit d'anticipation imaginaire, réalisé dans le cadre d'un projet de fin d'études à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon.

Le temps des écosystèmes est beaucoup plus long que l'échelle de vie d'un bâtiment. Décoloniser le récit actuel prédominant sur l'avenir de la ville et proposer une matérialisation d'un imaginaire créatif, qui prenne en compte ces échelles de temps, la transmission entre les générations et l'anticipation à long terme, peut permettre de créer un récit collectif fédérateur à longue échéance.

Pour contribuer à un tel récit, nous avons développé deux scénarios temporels : un horizon proche, en 2040, et un lointain en 2090. Ces deux temporalités

sont pensées ensemble et s'alimentent l'une l'autre au service d'une anticipation à très long terme : dès 2040, on prépare 2090. Le décor est planté à Vaise, plaine fertile au bord de la Saône mais aussi berceau de l'architecte et inventeur François Cointeraux (1).

1. François Cointeraux (1740 - 1830) est considéré par beaucoup comme le "père du pisé moderne", le pisé étant une technique de construction en terre crue très répandue en région AURA et ayant contribué à l'urbanisation rapide de Lyon au 19^e siècle. À la fin du 18^e siècle, Cointeraux établit dans la Grande Rue de Vaise une école d'architecture rurale où il expérimente autour du pisé.

Anticiper le retour à la terre des bâtiments

Dès 2040, les bâtiments sont pensés sur le long terme, en envisageant leur déconstruction future - leur *retour à la terre* d'ici 2090. Bordant la voie ferrée, l'évolution d'une parcelle industrielle en particulier donne à voir les processus qui pourraient advenir sur les autres sites déconstruits de Vaise. *La Fabrique de la terre*, lieu de production et d'expérimentation, permet de revaloriser les terres de déblais et les déchets de la déconstruction. Cette manufacture met en commun des machines et des outils pouvant également servir aux étudiant·es, artistes et artisan·es - redonnant ainsi un pouvoir d'action aux habitant·es. La logique industrielle n'est que transitoire, et doit à terme laisser sa place à des dynamiques artisanales. Ainsi, d'ici 2090, les halles dédiées à l'activité de production de matériaux sont amenées à disparaître : leur enveloppe est démantelée ou rendue à la terre au sein d'un parc naturel qui a progressivement conquis la parcelle. De l'autre côté du terrain, les halles ouvertes aux habitant·es sont conservées pour accueillir une coopérative d'artisan·es.



Une fabrique en évolution - état 2020, scénarios 2040 et 2090

avant la construction neuve, même si l'on continue à construire dans les villes petites et moyennes dont la population augmente avec l'exode urbain. Vaise, pour sa part, a vu les rangs de sa population se clairsemer suite aux chocs environnementaux, sanitaires et sociaux successifs, qui ont poussé les habitant·es à quitter les agglomérations urbaines. En réponse, la commune est entrée dans une logique de déconstruction (3) et de renaturation pour devenir vivable malgré ce déclassement.

2040, une industrie qui accompagne la déconstruction

Les matériaux et éléments de construction valorisables qui ressortent de cette opération de déconstruction alimentent une économie circulaire locale. Un réseau d'ateliers, de manufactures et d'entreprises à taille humaine recycle les déchets de la déconstruction et produit les objets simples du quotidien. Avec la

3. Démontage sélectif des différents éléments constructifs d'un bâtiment dans l'optique d'une valorisation des déchets. La déconstruction est ici envisagée non pas comme un moyen de libérer du foncier pour de la construction neuve, mais plutôt de faire respirer la ville en recréant des parcelles non construites.

Une grande ville en décroissance

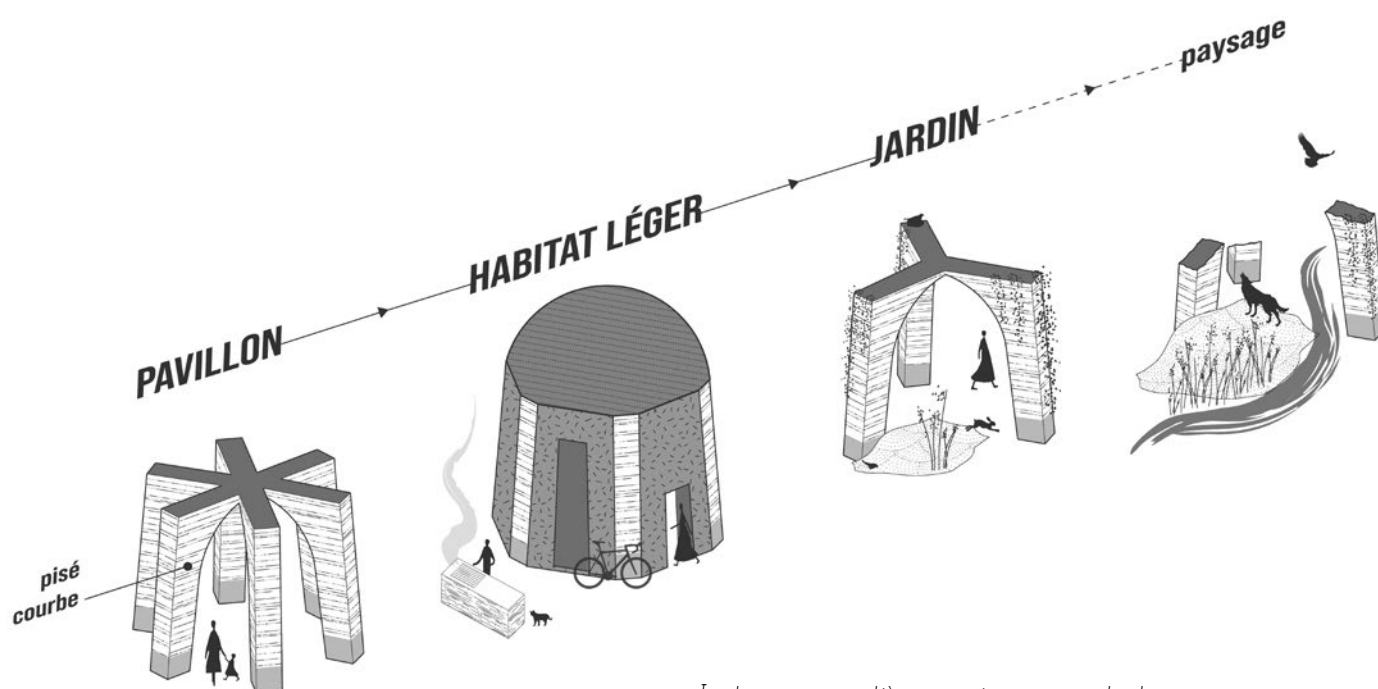
Bienvenue à Vaise en 2040... Depuis les années 2020, les sols sont massivement désimperméabilisés pour éviter les îlots de chaleur urbains et gérer le risque d'inondation. La végétalisation de Vaise progresse à travers la reconversion d'anciennes zones commerciales

et industrielles en sites de renaturation (2). L'expansion de la ville est à l'arrêt depuis que la préservation des sols est devenue une priorité. La reconversion du bâti existant est envisagée

2. Processus de réparation d'un milieu modifié par l'homme lui permettant de retrouver un état proche de son état naturel initial.



De 2040 à 2090 : renaissance d'une communauté biotique connectée à son paysage



La terre : une matière organique pouvant retourner au paysage

raréfaction des ressources pétrolières et des minerais, on assiste à une inversion de la hiérarchie des matériaux : la terre, ressource locale, recyclable et avec une empreinte carbone faible, se trouve désormais en haut de la pyramide. À Vaise s'est ainsi établie une filière du matériau terre qui permet d'accompagner la déconstruction progressive de la ville. En mélangeant des terres de déblai à d'autres déchets de la déconstruction, cette filière produit des matériaux qui seront utilisés

pour réparer et adapter les bâtiments restants. L'objectif est d'anticiper la déconstruction future de ces bâtiments en les rendant partiellement biodégradables, pour que la matière puisse finalement retourner à la terre et l'enrichir. En attendant leur érosion ultime, ces architectures biosourcées peuvent servir d'habitat à des espèces variées (plantes, insectes, petits rongeurs), soutenant ainsi un retour de la biodiversité en ville.

2090, une communauté connectée à son milieu naturel

En 2090, la biodiversité a été restaurée à travers des espaces agroforestiers multifonctionnels qui se sont répandus là où le bâti a disparu. Par cette diffusion des trames vertes et bleues, Vaise se reconnecte profondément à son paysage naturel : les balmes (coteaux escarpés typiques de l'ouest lyonnais), les ruisseaux, le fleuve. Les bâtiments déconstruits entre 2040 et 2090 ont laissé place à des friches dont le sol a progressivement été restauré pour être cultivé. Les cœurs d'îlots sont également cultivés quand c'est possible. Ainsi, la population consacre une partie de son temps de travail à la production de nourriture et à l'entretien des jardins collectifs. C'est ainsi que de nouveaux bi-métiers ont émergé : il est commun de répartir son temps entre une activité agro-tertiaire et d'artisanat. Les manufactures essaient et pratiquent une "rétro-innovation" combinant savoirs experts et savoirs paysans. Les habitantes sont propriétaires des moyens de production, et majoritairement organisées en coopératives. Les outils de production sont en grande partie décarbonés, on assiste dans ce sens au renouveau de la traction animale pour certaines activités. De la même manière, la marche et le vélo sont les moyens de déplacement privilégiés pour les courtes distances, et le train de proximité à faible vitesse pour les déplacements longs.



Prototype de biobrique moulée à partir d'un mélange de déchets organiques (paille, marc de café) et de mycélium de pleurotes. Le mycélium se développe en milieu humide en quelques semaines et joue le rôle de liant. De la terre et des gravats, voire des matières polluées, pourraient être incorporés à la brique pour augmenter sa résistance et tirer parti des propriétés dépolluantes des champignons.

De 2040 à 2090, on passe de la terre à construire à la terre nourricière, dans une dynamique qui s'inspire du concept d'*agritecture* de Cointeraux - une nouvelle discipline qui selon lui doit associer étroitement architecture et agriculture. Dans la lignée de la pensée de Cointeraux, la terre n'est pas seulement appréhendée comme une matière constructible mais comme le substrat d'un sol vivant qui remplit diverses fonctions écosystémiques.

Vers une architecture vivante

Cette transformation radicale du territoire est en effet rendue possible par un long processus de revalorisation des sols. Ce processus de remédiation (4) des sols, enclenché à Vaise depuis 2040, repose sur une approche globale de la matière terre, à la fois constructible et cultivable. À divers endroits, la terre est ainsi utilisée comme un matériau de construction mais aussi comme un support de renaturation, un substrat colonisable pouvant devenir paysage. Un exemple de ce processus est visible dans le pavillon en pisé ci-contre, dont on laisse les piliers en terre être colonisés par les plantes et érodés jusqu'à devenir des ruines.

Une fois retournée à la terre, cette matière sera transformée par de multiples espèces vivantes : champignons (mycoremédiation), plantes (phytoépuration), insectes, rongeurs, ...

En mélangeant certains déchets issus de la démolition des bâtiments (gravats, résidus asphaltés) avec de la terre et des substrats organiques (boues d'épuration, déchets verts), les conditions sont réunies pour que ces "nettoyeurs" décomposent les déchets et purifient la matière. Au bout d'un certain temps, ils la rendent assez saine pour recomposer un sol fertile sur lequel on pourra cultiver.

4. Dépollution d'un sol en vue de le rendre apte à un retour à la nature, voire à un usage agricole, après que sa qualité a été dégradée par l'imperméabilisation prolongée ou une activité industrielle.

Agir grâce à l'écoconstruction

Sylvain Houpert

Le livre présente en partie centrale une impressionnante liste de matériaux utilisés dans l'écoconstruction et le calcul de leur énergie grise (l'énergie nécessaire à leur fabrication). L'auteur développe également les possibilités d'aller vers des bâtiments basse consommation à partir de l'existant et montre qu'aujourd'hui, il est possible d'aller plus vite en direction des Bepos (bâtiment à énergie positive) car tout existe déjà. Ce côté technique est accompagné de longs développements sur la nécessaire fin des énergies sales (fossiles et nucléaire). On sent que l'auteur en a marre de voir nos gouvernements successifs tourner autour de la question au lieu d'oser franchement aller dans le bon sens et d'en finir avec les énergies anciennes. Plein d'astuces et d'idées pour une façon respectueuse de penser l'architecture. MB

Éd. Libre & Solidaire, 2021, 342 p., 30 €



Auto-construire en réemploi

Audrey Bigot et Martin Barraud

Les auteurs ont profité de la démolition de nombreux bâtiments sur l'île de Nantes pour récupérer des matériaux et construire leur propre habitation pour seulement quelques centaines d'euros (quelques matériaux ont été achetés d'occasion). Le livre, très illustré, montre toutes les étapes à prendre en compte : démontage des produits à récupérer, restauration, réutilisation... Gros œuvre, second œuvre. Quelques photos présentent d'autres réalisations lorsqu'une technique identique a été utilisée. Il faut quand même un bon niveau de bricolage pour se lancer dans l'aventure, mais le résultat est convaincant. Une maison à très faible empreinte écologique ! FV

Éd. Ulmer, 2021, 160 p., 22 €



Et si ce processus de dépollution pouvait débuter *pendant* la vie du bâtiment, sans attendre que la matière retourne dans le sol ? Au-delà de ses fonctions architecturales, l'enveloppe des bâtiments pourrait servir d'habitat pour des micro-organismes (champignons, insectes) qui transformeraient la matière, et feraient littéralement vivre l'architecture. L'expérimentation présentée ci-contre autour du concept de *biobrique* va dans ce sens : en faisant croître du mycélium (5) dans un moule rempli de déchets, on fabrique ainsi un élément de construction composite *organo-minéral*.

Une histoire pour transformer notre rapport au monde

Revenus dans le présent, que faire de cette histoire ? L'appliquer à la lettre ? L'objectif est plutôt d'en extraire une

posture, un rapport au monde : celui où l'on s'efforce de s'intégrer au vivant et de s'appuyer sur les diverses fonctions du sol pour rendre la ville plus vivable.

Ce récit prospectif alimente aussi de nouvelles expérimentations : pourquoi ne pas concevoir un matériau d'architecture qui conjugue une part d'inerte, de maîtrisé, et une part d'organique, d'imprévisible ?

Avec ces deux scénarios complémentaires, il s'agit aussi de maintenir un rapport nuancé aux outils et à la technique, sans tomber ni dans l'illusion techniciste ni dans le romantisme rétrograde. La poétique du retour à la terre est finalement un appel à se recentrer sur des valeurs fondamentales chargées de sens : le corps et ses sensations, le cycle de la vie et l'écoulement du temps, le lien social et le processus de transmission. ♦

5. Partie végétative du champignon constituée d'un réseau de filaments blancs, que l'on trouve en général dans le sol ou sur le substrat nutritif.

Ce projet n'aurait pas vu le jour sans le travail d'un certain nombre de personnes : l'encadrement d'Hervé Lequay (notre tuteur à l'ENSAL) et d'Ali Limam (enseignant-chercheur à l'INSA) ; les recherches menées conjointement avec Léna Loiseau, Emma André et Antoine Rousset (ingénieurs INSA) ; les échanges avec Emmanuel Mille (doctorant CRATERre sur le pisé urbain), Victor Villain (politologue et doctorant en sciences sociales) et Nicolas Meunier (artisan piseur).

➔ Pour aller plus loin

♦ La notice complète du projet *Rétrogression vers Gaïa* est disponible en ligne sur issuu.com sur la page des auteurs.

➤ Propos recueillis par : **Guillaume Gamblin**

Le Covid-19 nous place face à des choix de société

LE PANGOLIN, RESPONSABLE DÉSIGNÉ DU COVID-19



La pandémie de Covid-19 nous place collectivement face à des choix politiques, technologiques, économiques, etc., qui reflètent les modèles de société que nous voulons ou rejetons. Silence a demandé à Valérie Tilman, philosophe et chargée d'enseignement à l'université de Namur, d'apporter son regard sur ces questions.

Silence : Dans le livre collectif *Covid-19 : par delà la censure*, vous écrivez qu'il serait possible d'agir préventivement face à certains facteurs de mortalité du Covid-19. Que voulez-vous dire par là ? En quoi ce constat renvoie-t-il vers des

politiques de santé davantage que vers des discours de responsabilisation individuelle ?

Valérie Tilman : Les facteurs de mortalité liés au Covid sont un âge avancé (l'âge moyen des décès en 2020 est proche de l'espérance de vie moyenne,

soit plus de 80 ans), et/ou des pathologies antérieures importantes. Il semble que l'on puisse y ajouter la précarité des conditions d'existence, le fait d'être placé-e en maison de retraite, de ne pas avoir accès à des soins médicaux précoces ou adaptés, à une consultation réelle (et non téléphonique) avec un thérapeute humain (et non avec un logiciel). Hormis l'âge, facteur naturel de mortalité, il s'agit donc soit de pathologies dont certaines sont fortement liées aux conditions de vie, soit de facteurs sociaux (accès aux soins), ce qui renvoie effectivement au rôle des politiques publiques dans l'amélioration de ces conditions et dans la prévention.

Cela n'exclut pas toutefois l'importance de la responsabilisation individuelle et parentale en matière de santé et de prévention. Je pense surtout à une responsabilisation accrue de chacun-e par rapport à son état de santé, à son régime alimentaire, à son état de forme physique (sédentarisation), à sa médication (abus de médicaments), sans occulter bien sûr le fait que ces différents éléments sont en grande partie déterminés par notre environnement culturel, social et nos ressources financières. La société a donc des devoirs pour réduire les inégalités et améliorer l'accès de tou-t-es à des conditions de vie favorables à une bonne santé. Mais l'individu conserve une part d'autonomie, de responsabilité individuelle, de discernement et une faculté d'agir sur le monde, peut-être limitées, mais qu'il me semble alors extrêmement désirable de reconquérir. Car lorsque le pouvoir en place prend des décisions et orientations qui peuvent être critiquables, c'est de la société civile et des contre-pouvoirs que peuvent émerger des solutions plus justes et plus démocratiques.

En tant que philosophe, comment analysez-vous les discours actuels qui mettent en opposition droits (sur son propre corps, au respect de la vie privée, libertés publiques, etc.) et devoirs (de solidarité, de protection, etc.) ?

Droits et devoirs sont au cœur du contrat social. Ils ne sont pas en contradiction, mais s'articulent. Comment peut-on estimer en restant cohérent que le devoir de protéger la santé des plus fragiles implique la mise en place de mesures qui impactent le droit à la santé physique, psychologique ou sociale de tous et engendrent des impacts sanitaires supérieurs au Covid (reports de soins, phénomène de "glissement", problèmes psychiques en hausse, problèmes sanitaires consécutifs au décrochage scolaire, social et professionnel, à l'interruption répétée des activités sportives, culturelles et festives, effets secondaires des vaccins, discriminations qui, selon les vœux de certains, pourraient conduire à nier le droit au travail et aux soins des personnes non vaccinées, etc.) ? Il existe d'autres moyens pour mettre en œuvre ce devoir de protection de la santé des plus fragiles sans porter atteinte aux droits fondamentaux de chacun : ces moyens sont le développement de la prévention, la prise en charge et les soins aux malades, en d'autres termes le rétablissement de structures de soins de santé de qualité.

On entend souvent l'idée que le bien collectif serait supérieur au bien des individus. Or une société ne peut pas être dite en bonne santé si elle est faite d'individus physiquement ou psychologiquement malades ou traumatisés (isolés, masqués, vivant dans la peur, la culpabilisation, etc.), tout comme une société ne peut pas être dite libre si elle est faite d'individus tracés, contraints arbitrairement et autoritairement dans tous leurs comportements et dont les besoins notamment relationnels sont étouffés. Le bien collectif est le produit des biens individuels. Puisque les droits fondamentaux contribuent au bien de chacun-e, ils contribuent au bien collectif et leur négation ne peut pas engendrer un bien collectif.

Je ne pense donc pas qu'il y ait un réel conflit entre droits et devoirs, ni même entre bien individuel et bien collectif. Il y a par contre un travail de manipulation qui consiste à présenter les droits humains comme des caprices



Paul Lannoye (contributeur et mentor du livre Covid-19 : par-delà la censure) est décédé le 4 décembre 2021 à l'âge de 82 ans. Physicien, il est considéré comme l'un des fondateurs du mouvement écologique en Wallonie. Député Vert européen belge de 1989 à 2004, il est à l'origine de la reconnaissance des médecines complémentaires au niveau européen. Il était cofondateur des Amis de la Terre-Belgique, du parti Ecolo, puis du Grappe (Groupe de réflexion et d'action pour une politique écologique). Fidèle abonné de Silence, il avait contribué aux pages de la revue.

égoïstes et une tendance de certains politiques à vouloir donner leur propre définition du bien collectif. Or un droit fondamental n'est pas un caprice égoïste. Avoir des droits fondamentaux ne signifie pas qu'on a le droit de faire n'importe quoi : fondamental signifie que chacun-e gagne à ce que ce type de droit soit protégé par la société. Car chacun-e y perdra si le droit de se réunir librement, le droit de manifester son désaccord contre le pouvoir, le droit aux soins, le droit de travailler, le droit de ne pas être discriminé, le droit à l'intégrité physique sont abrogés. Les droits fondamentaux ne sont pas des caprices individualistes : ce sont des remparts face à la voracité et à l'arbitraire du pouvoir. C'est pourquoi nous devons les réaffirmer avec force.

Quels sont les rapports de force et d'influence économique sous-jacents

aux politiques européennes de gestion du Covid-19 selon vous ?

Je ne suis pas particulièrement qualifiée pour répondre avec précision à cette question. Tout au plus, je puis dire qu'on observe que, pour un certain nombre de secteurs, la crise du Covid n'est en rien une crise, mais est au contraire une formidable opportunité de développement (certains parlent d'effets d'aubaine) : c'est le cas par exemple pour le secteur pharmaceutique, le secteur numérique, celui de la grande distribution. Il semble aussi que ce soit une occasion de déployer certaines stratégies à l'échelle internationale, comme la transition vers le tout-numérique (éducation numérique, argent numérique, passeport sanitaire numérique, contrôle social numérique,...), les projets de vaccinations de masse (*Alliance du vaccin* dite GAVI, OMS), le déploiement des thérapies géniques.



Carte des suppressions de lits dans les hôpitaux

Même les valeurs morales et politiques sont en train d'être redéfinies pour légitimer ce qui semble s'annoncer comme une nouvelle organisation de la société, voire comme l'imposition d'une nouvelle conception de l'humain : remise en question et entraves à la liberté d'expression au nom de la "lutte contre la désinformation", remise en question et critique des droits individuels au nom d'un "bien collectif" arbitrairement redéfini et instrumentalisé, remise en question de la démocratie au nom de "l'efficacité", etc.

Ces stratégies sont le signe du développement d'un capitalisme plus prédateur que jamais et du démantèlement de tout ce qui pourrait l'entraver. Sous prétexte de gestion épidémique, un grand nombre de balises légales, morales, démocratiques, déjà bien ébranlées avant la crise, sont en train d'être anéanties. Chez nous, les institutions européennes, pilotées par les lobbies et gangrenées par les conflits d'intérêt, jouent un rôle majeur dans cette entreprise de destruction.

Dans la conclusion du livre Covid 19 : par-delà la censure, vous parlez de deux trajectoires différentes : "gérer les problèmes globaux au moyen de solutions technologiques génératrices

d'un profit maximal", ou une trajectoire écologique. Que voulez-vous dire par là ?

L'idée selon laquelle une source de pouvoir technocratique serait davantage appropriée qu'une approche démocratique pour gérer certaines problématiques globales (pandémies, réchauffement climatique) est une idée qui a été exprimée à maintes reprises ces deux dernières années. Ainsi, par exemple, fin novembre 2021, les États membres de l'OMS se sont réunis en session spéciale pour discuter des lignes directrices d'un nouveau Traité international relatif à la préparation et à la riposte face aux pandémies.

De fait, face aux problèmes globaux, des "solutions" technologiques génératrices de profits immenses sont à l'agenda : technologies "vaccinales" dernier cri et abonnement "vaccinal" de l'humanité dans le cas du Covid (mais d'autres "vaccins" suivront), quatrième révolution industrielle, transition numérique, seconde révolution verte, intelligence artificielle, géo-ingénierie, etc.

Ces stratégies, initiées par les grands acteurs économiques privés et promues par les institutions internationales, sont élaborées au mépris d'une réelle conscience écologique. Un certain nombre de ces révolutions

technologiques peuvent conduire à un tel degré de contrôle et d'intrusion dans la vie professionnelle, sociale, privée et même intime des individus qu'il est raisonnable de craindre des dérives politiques. Pour celles et ceux qui redoutent et refusent un tel scénario, il est urgent de s'atteler à faire barrage au totalitarisme, notamment numérique, et à la construction d'alternatives sociétales véritablement écologiques, humanistes, solidaires, démocratiques, participatives, locales, sobres et même décroissantes. Face aux mécanismes d'appropriation et de confiscation des ressources (financières, alimentaires, médicales, etc.), la réappropriation d'une plus grande autonomie doit être au cœur de ces alternatives. ♦

Covid-19 : par-delà la censure collectif Elaïa

Ce livre regroupe 34 textes de 14 autrices qui reviennent sur l'information et la désinformation autour du Covid-19, l'usage des chiffres, et proposent des analyses critiques des politiques mises en place et des enjeux économiques notamment.

Éd. Grappe/Kairos, 2021, 264 p., 15 €. Pour se le procurer, contacter le Grappe (Groupe de recherche et d'action pour une politique écologique), rue Raymond Noël 100, 5170 Profondeville, Belgique, grappebelgique.org.

Merci

Silence m'accompagne depuis de nombreuses années à ma grande satisfaction. Toujours aussi pertinent et indépendant : comme il faut ! Merci pour ce travail, pointu, sans concession dans tous les domaines, comme le nucléaire.

Gilles Raynaud
Loire

Couverture bien poilue



Alors, avec les copines menuisières qui sont en train de faire notre arrière-boutique on est un peu surprises par la couverture du n° 505 ("Les chantiers de l'habitat léger")...

C'est tellement... has been ? Désolé, mais ça me fait mal d'avoir cette couverture avec 4 poilus archétypaux (...) torse nus...

Non pas que la semi-nudité nous posât problème, mais l'absence de meuf, clairement ! Les métiers et pratiques du bâti, en collectif ou autre, sont en train de se féminiser, ce qui est un grand bénéfice pour l'ambiance des chantiers, d'ailleurs...

C'est imprimé, c'est imprimé, mais bon... Allez, vous ferez mieux la prochaine fois.

Ce qui pose d'ailleurs toujours la question de la figure humaine et de sa nécessité d'apparition sur les photos de couv'.

Raphaël
Libraire à La palpitante, Isère

Photosynthèse et énergie

Dans *Silence* n° 504 (novembre 2021), je viens de lire le dernier paragraphe de l'article "Arrêtons d'abord de détruire : quelques actions parmi d'autres". Il existe un autre argument pour limiter le bois énergie, c'est la surface nécessaire. Je m'explique : toutes les productions de biomasse se font via la photosynthèse. Le rendement énergétique de la photosynthèse est d'environ 0,1 %. (Source : "Le rendement de la photosynthèse", *Le Monde* du 28 janvier 1976. On peut retrouver cet ordre de grandeur dans des livres comme *Précis d'écologie* de R. Dajoz édité en 1971, à la page 303). Cela permet d'avoir une idée des surfaces nécessaires pour produire des énergies renouvelables alors que notre espace est de plus en plus contraint ou plus précisément que nous sommes de plus en plus nombreux.

Par exemple, le rendement du photovoltaïque est supérieur à 10 % et donc, pour produire la même quantité d'énergie "au soleil", il faut une surface forestière 100 fois plus grande que la surface des panneaux photovoltaïques (PV) produisant la même quantité d'énergie. Cela ne signifie pas qu'il faut mettre des PV dans les champs ! Je pense que les surfaces à photosynthèse (agricoles ou naturels) devraient être sanctifiées *a priori*, car elles sont au centre du monde vivant.

Pour faire de l'électricité avec le PV, on peut utiliser systématiquement les toitures. L'ordre de grandeur de la production possible est important. Par exemple, si en Nord Pas-de-Calais on remplace toutes les surfaces bâties par du PV, en 1 an on produirait plus d'électricité que la centrale nucléaire de Gravelines durant la même période. En réalité, cela a peu de chance de se produire car nos dirigeants préfèrent aider les riches à nous exploiter avec des centrales PV de plus en plus grosses en bousillant les êtres qui y vivent. Néanmoins, "le bois énergie" a une qualité très importante au niveau de la résilience. Si une tempête détruit 1 hectare de PV, cela va coûter cher et être long à remplacer, alors que sur 1 hectare de forêt détruite on peut en 1 an semer puis récolter des plantes fournissant des agrocarburants. Ce serait très important qu'un débat public permette d'élaborer des stratégies pour le développement des énergies renouvelables.

Alain Vaillant
Nord



Disparition de la paysannerie

Ce qui m'inquiète au plus haut point est la disparition de la paysannerie en France et dans le monde. Et comme souvent je vous rapporte la conclusion d'historiens : "Toutes les civilisations qui ont oublié ou méprisé leurs paysans ont disparu." (...) Quelqu'un a écrit : "Plus une civilisation approche de sa fin, plus ses lois sont folles." Dans ma commune de Neuillac en centre Bretagne, pas 1 hectare des 400 qui vont changer de mains n'ira à l'installation, tout ira à l'agrandissement. Une ferme en bio de 70 hectares est avalée par un porcher conventionnel, une autre de 24 hectares a été reprise par un laitier bio (...). Je ne m'épuise pas à trouver des jeunes : il n'y en a pas à vouloir être paysan-paysanne. Il restait une petite ferme à vendre, nous avons encouragé un jeune à l'acheter : "On t'aidera, nous sommes à côté." Réponse : "Non, je n'ai pas fini de voyager !" Un citadin l'a achetée ! Fin de l'histoire. En Morbihan une association a été créée pour protester contre les gros poulaillers avec manifestations festives ! Mais où est l'association pour créer des petits élevages ?

Gilbert Le Jéloux
Morbihan

On leur dit quand à nos enfants ?

Ben oui c'est vrai, on leur dit quand à nos enfants ? (...) On leur balance quand, que la calotte glaciaire du Groenland est définitivement perdue ? (...) On leur dévoile quand, que nous, les êtres humains, qui ne représentons que 0,01 % des vivants, sommes à l'origine de la mort de 85 % des vivants qui peuplent notre planète ? Et on leur raconte quand, qu'ils vivent la sixième extinction massive, qu'Aurélien Barrau nomme, de manière peut-être un peu trop brutale et effrayante pour une histoire avant d'aller dormir, la première extermination délibérée ? (Aurélien Barrau est astrophysicien au CNRS et professeur à l'université Grenoble-Alpes. Il est également docteur en philosophie et connu pour son combat pour l'écologie). Parce que c'est vrai que ça va peut-être les empêcher de dormir mais ça devrait tous nous empêcher de dormir.

Et ensuite, parce qu'il ne faudrait pas croire qu'on pourra y couper, on leur révèle quand le fameux "pourquoi du comment" on en est arrivé là ? En bref, on leur divulgue quand que c'est de notre faute, que ce sont nos comportements de prédateurs insatiables qui les envoient dans le mur ? (...) On dénonce quand, que le plus gros de nos problèmes est un problème éthique et non un problème scientifique ? Que ce problème c'est notre rapport à la liberté, celle de ne supporter aucune restriction, celle de vouloir continuer à nous gaver. (...) Pour nous arroger le droit d'avancer avec eux tranquillement, sereinement, main dans la main, vers un suicide collectif.

On ose leur apprendre que ceux qui nous gouvernent croient dur comme fer qu'une croissance perpétuelle est encore possible ? (...) Qu'ils se hasardent à des prophéties qui s'avèrent, au final, jouer avec nos vies, celles de nos gamins, celle du vivant tout entier ? (...) On leur dévoile que le solutionnisme écologique donne bonne conscience, qu'il fait tourner le marché mais qu'il n'est en aucun cas une solution ?

Et pour finir, est-ce qu'on se donne le droit de changer ? Est-ce que, quitte à passer pour des fous, on modifie notre manière d'être ? Avec eux, ceux avec qui on vit aujourd'hui et qui seront là, demain, quand notre finitude nous aura emportés ? Parce que ne rien faire aujourd'hui c'est être complice d'une violence qui sera de plus en plus grande, d'inégalités qui seront de plus en plus folles. (...)

Et finalement, ma fille, ce soir, je te parle de l'Inde et des inégalités qui y font loi. Tu me réponds que tu veux que nous y allions. Tu prendras ta tirelire et comme ça tu pourras donner à manger à plein d'enfants. Quand je t'entends dire cela, mon cœur se serre, pris en étau entre l'espoir que je lis dans tes yeux et l'immense tâche qui nous attend : inventer des modes d'être au monde auxquels nous n'avons pas encore pensé.

Juliette Bartczak,

professeure des écoles, maman de deux enfants de 6 et 8 ans.

Assis les hommes ?!

J'suis vénère, je sors de la projection du film *Debout les femmes !* [Sur les conditions déplorables de travail des femmes dans les "métiers du lien" (aides-soignantes, aides ménagères à domicile, agentes d'entretien, AESH, etc.), réalisé par Gilles Perret et François Ruffin]. C'est pas le film qui m'a mis en colère mais le débat qui a suivi dans la salle. J'ai entendu des mecs à coté de moi dire "bah oui, faut se bouger là les femmes ! Allez debout ! Faut lutter là !". Hé mais mec t'es entrain de me dire qu'en plus d'avoir un boulot de dingue mal rémunéré et toutes les autres charges qui m'incombent ce serait bien que j'aie de l'énergie pour lutter pour me libérer. Puisque tu te permets de me dire ce qu'il faudrait que je fasse de ma vie pour ne plus subir cette situation laisse-moi te dire comment toi aussi tu pourrais largement contribuer à la lutte.

Déjà laisse-moi la parole, ok je peux la prendre et c'est d'ailleurs ce que je fais, mais pourquoi systématiquement dans un débat qui est non animé et non encadré, c'est toi qui prends la parole en premier, qui la monopolise et qui la passe à ton voisin alors que vous êtes même pas les premiers concernés par le sujet ! Franchement sur un débat sur la situation des femmes dans les métiers du lien, ferme-la et écoute les concernées !!! T'en es où dans ta réflexion sur tes privilèges, sur ta remise en question de manière générale, sur la déconstruction du virilisme et des injonctions qui incombent à ton genre ? Quand est-ce que tu prends tes responsabilités en matière d'éducation des enfants, du soin à tes parents, tes proches, tes amis, ta famille ? Quand est-ce que tu t'engages dans le soin aux différentes relations amoureuses, amicales ou familiales dans lesquelles tu es ? Quand est-ce que tu prends rendez-vous chez un psy pour traiter tes traumatismes plutôt que d'utiliser les femmes de ton entourage comme des poubelles émotionnelles ou comme des punching-ball ? Quand est-ce que tu te bouges pour faire le ménage, la vaisselle, la lessive, l'organisation des devoirs, des vacances, des repas, des courses ? Quand est-ce que tu milites pour un allongement du congé paternité ? Quand est-ce que tu le prends ce congé paternité ? Quand est-ce que tu assumes la contraception ? Quand est-ce que tu assumes jusqu'au bout d'avoir fait des enfants avec une femme avec qui tu n'es plus ? en payant tes pensions alimentaires ? en assumant la garde alternée ? Quand tu sièges dans des instances de pouvoir comme un conseil municipal, quand est-ce que tu acceptes de prendre les délégations "enfance et jeunesse" ou "vieillesse" ou "affaires scolaires" ? Alors tu vois la liste des luttes à mener de ton côté est longue et elle est loin d'être exhaustive ! Alors de là à répondre à "Debout les femmes !", "Assis les hommes !" il n'y a qu'un pas. Mais c'est bien parce que vous restez assis dans vos privilèges que la lutte féministe est aussi dure à gagner alors mec je te renvoie la balle "Bouge ! Toi aussi !".

A bon entendeur !

Charlotte Ordonneau

Tarn-et-Garonne



Primaire populaire et vote numérique

Comme pour la Primaire des écologistes, je critique la même chose. Cette primaire exclut les gens qui n'ont pas les 3 conditions réunies : e-mail, carte bancaire, téléphone portable personnel. Personnellement, je n'ai pas ce dernier. Si je donne le numéro d'un ami, celui-ci ne peut plus participer. Je connais des couples qui n'ont qu'un téléphone portable pour deux, mais qui aimeraient (ou auraient aimé) voter chacun. J'avais signalé ce point à EELV et d'autres l'ont fait. Mais le prestataire a visiblement gardé la méthode.

Heureusement, ne pas avoir de carte bancaire, e-mail ou téléphone portable n'est pas (encore) interdit dans notre société, mais il le devient presque de fait, comme le passe vaccinal, le compteur Linky, le smartphone, la 5G, etc. Les citoyens qui n'en ont pas (par choix ou manque de moyens ou par panne temporaire) sont exclus de plein de choses plus ou moins essentielles qui participent de la vie sociale. Il me semble que ce ne sont pas vos valeurs.

Il reste du temps pour s'inscrire. J'ai demandé à la *Primaire populaire* de trouver un moyen pour que toutes les citoyen·nes désireu·ses d'y participer puissent le faire.

Ingeborg Eilers

Isère

Extrait de la réponse de la Primaire populaire :

Nous comprenons tout à fait votre retour, en effet les règles en France pour organiser un vote électronique ont été durcies par la CNIL depuis 2019 et sont particulièrement dures et contraignantes pour les organisateurs et donc aussi pour les participants. Ce sont là les limites du vote électronique que vous pointez. Mais en ce contexte de pandémie, un vote en présentiel n'était pas envisageable. Nous vous confirmons que pour que notre plateforme soit légale, nous avons pour obligation d'effectuer plusieurs contrôles lors de l'inscription, notamment une validation sms, afin de respecter les recommandations très strictes de la CNIL concernant le vote électronique.

Essais

■ **Mesures contre nature, mythes et rouages de la compensation écologique**, Benoit Dauguet, éd. Grevis, 2021, 208 p., 14 €. Un livre efficace qui démontre l'absurdité et la dangerosité de la compensation écologique, qui sert les intérêts des bétonneurs plus que de l'environnement.

■ **Et si... le monde d'après ne ressemblait pas au monde d'avant ? Alternatiba, 60 intellectuel·les et artistes dessinent le monde d'après**, éd. Alternatiba, 2021, 172 p., 12 €. Sorte de manuel très graphique, qui revient sur 28 thématiques (se loger, se nourrir, se soigner, etc.) autour desquelles des penseur·ses et artistes développent pistes de réflexions et d'action, souvent connues, mais dont le rappel peut être bienvenu.

■ **Technopolice : défaire le rêve sécuritaire de la safe city**, Claire Richard, Louise Brulhe, éd. 369, 2021, 56 p., 12 €. Ce tout petit manuel nous emmène à Marseille, à la rencontre du collectif Technopolice qui documente la mise en place de dispositifs de surveillance. Les vidéos, toujours plus nombreuses, sont centralisées par l'observatoire Big Data et envoyées aux forces de l'ordre et aux élu·es chargé·es de la sécurité. L'identification biométrique renforce depuis peu le dispositif.

■ **Une histoire des luttes pour l'environnement, 18^e-20^e, trois siècles de débats et de combats**, Anne-Claude Ambroise-Rendu, Steve Hagimont, Charles-François Mathis, Alexis Vrignon, éd. Textuel, 2021, 304 p., 45 €. Panorama de plusieurs siècles de luttes environnementales à l'échelle mondiale, cet ouvrage richement illustré se présente sous forme d'une centaine de fiches synthétiques rappelant la richesse des mobilisations et des combats écologiques.

■ **Écoanxiété, l'envers d'un déni**, Noémie Larouche, préface de Jean Désy, éd. MultiMondes, 2021, 160 p., 18 €. De multiples témoignages recueillis du Labrador à l'Australie en passant par le Bangladesh nous permettent de mieux saisir la malaise tout à fait inédit qui s'empare de milliers d'humains et nous sensibilise à notre fragilité mentale. Pourrait-il agir comme un ressort et provoquer un grand sursaut social ?

■ **Malades de la dette**, Romain Kroes, éd. Libre & solidaire, 2021, 210 p., 18 €. Les économistes utilisent encore aujourd'hui un modèle qui prend comme base que les ressources naturelles sont gratuites (et donc illimitées) et que l'argent est limité (donc à rembourser). Alors que c'est l'inverse. Discours théorique qui aurait mérité une plus grande vulgarisation.

■ **Le nucléaire subventionné en régions**, Damien Renault, préface Michèle Rivasi, éd. L'Harmattan, 2021, 168 p., 19 €. Le nucléaire est au bord de la faillite. L'auteur dénonce les aides indirectes dont il bénéficie avec l'exemple d'un centre de recherche près de Nantes construit par la région et loué à un prix dérisoire aux concepteurs de futurs éventuels petits réacteurs. Très juridique.

B. D.

■ **Et à la fin ils meurent**, Lou Lubie, éd. Delcourt, 2021, 248 p., 25 €. Sous une forme très vieille France, avec couverture rigide, tranche dorée, marque-page, un

ouvrage iconoclaste qui raconte "les sales vérités sur les contes de fées". D'abord comment tout le monde se copie à travers les époques, puis comment chacun·e manipule l'histoire selon ses intérêts et sa morale, le sexisme, le racisme... Une belle mise en image avec les histoires en parallèle.

■ **Virus, t.3**, Sylvain Ricard et Rica, éd. Delcourt, 2021, 110 p., 19 €. Dans ce tome 3, toujours bloqué sur un bateau de croisière avec un virus, c'est l'affrontement avec la marine nationale qui a ordre de bloquer tout ce qui pourrait provoquer une fuite du virus à terre. Le scénariste a cette fois tenu compte de ce qui s'est passé avec les mesures de confinement, la recherche de vaccin, etc.

■ **Le piège américain**, Matthieu Aron, Frédéric Pierucci, Hervé Duphot, éd. Delcourt, 2021, 136 p., 19 €. À son arrivée à New York, Frédéric Pierucci, de la direction d'Alstom, est arrêté par le FBI pour corruption. Commence un bras de fer juridique. Le plus intéressant est de voir comment les multinationales pratiquent allègrement la corruption, ici dans le domaine des centrales électriques.

Jeunesse

■ **Vous êtes des animaux comme nous**, Cyril Dion, Sébastien Mourrain, éd. Actes Sud Junior, 2021, 32 p., 14,50 €. Dès 5 ans. La narratrice de cet album illustré aime observer les oiseaux (qu'elle peut reconnaître grâce à l'appli de son smartphone !). En rêve, le merle de son jardin lui explique comment les oiseaux ont vu les "singes à deux pattes" émerger à travers le temps et devenir de plus en plus destructeurs à travers le développement industriel et les guerres. Une belle fable éco. Dommage que le message insiste plus sur la responsabilité humaine de "réparer" les dégâts que de cesser d'anéantir.

■ **Citoyennes. Il était une fois le droit de vote des femmes**, Caroline Stevan et Elina Braslina, éd. Helvetia, 2021, 112 p., 18,90 €. Caroline Stevan retrace l'histoire du droit de vote des femmes dans le monde, à travers le portrait de combattantes inspirantes, passées et actuelles.

■ **Le vieillard et l'enfant**, Daniel Lavoie, Dominique Fortier et Christian Vézina, éd. La Montagne Secrète, 2021, 56 p., accompagné d'un disque d'une durée de 53 minutes (1 conte illustré + 13 chansons), 19,50 €. Dès 7 ans. Très joli conte de Gabrielle Roy, adapté par Dominique Fortier, illustré par Rogé et narré par Marie-Thérèse Fortin, racontant l'histoire d'une amitié entre un vieillard et un enfant. Un jour d'été caniculaire, ils partent tous deux pour un court voyage au bord d'un lac. Leurs échanges sont pleins de poésie et de sagesse. Les chansons qui accompagnent ce conte sont aussi douces que l'histoire et vous emmènent vers d'autres contrées, de l'autre côté de l'atlantique.

Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.

Essais

James Graham Ballard et le cauchemar consumériste

Thierry Paquot

James Graham Ballard a écrit de nombreux textes de science-fiction qui imaginent dans un futur proche la fin du pétrole, l'effondrement de la société, la domination par la publicité, le retour à un monde rural, le contrôle politique par les centres commerciaux, etc. Même s'il n'a jamais prétendu être décroissant, ces nouvelles et romans ont tous un côté anti-consumériste affirmé. Thierry Paquot nous présente cet écrivain britannique et nous offre quelques extraits dont *La maison de madame Lavenir* qui dès 1977, envisageait la prise de pouvoir de nos consciences par internet et ses soi-disant réseaux sociaux ou encore *Garden city* qui montre comment un jeune né dans un écovillage découvre qu'avant il y avait des villes et tente d'en refaire vivre une. FV

Éd. Le Passager clandestin / coll. Précurseurs de la décroissance, 2021, 128 p., 10 €

La mer contre-attaque !

Eric Chaumillon, Mathieu Dumery, Guillaume Bouzard

Après avoir lu ce livre, vous n'irez plus à la plage avec le même regard. Vous y verrez le trait de côte, les différentes sortes de vagues, les types de sols (sable, gravier...), vous comprendrez les modifications incessantes du rivage. Mais le livre, parfois très savant, vous montre aussi comment tout cela bouge sans cesse et les causes de ces mouvements. Certains naturels, d'autres provoqués par l'activité humaine. Et le réchauffement climatique dans tout ça ? Il va falloir choisir entre monter les digues ou laisser envahir les zones basses. Éric Chaumillon nous donne un véritable cours de géologie du littoral, allégé par les commentaires décalés de Mathieu Dumery, les dessins de Guillaume Bouzard et de belles photos et cartes. Un livre qui ouvre les yeux. FV

Éd. Plume de Carotte, 2021, 160 p., 19 €

Nos voies de résilience, traverser les effondrements

Flora Clodic-Tanguy

L'effondrement de la société actuelle peut avoir différentes origines. De très nombreuses initiatives sont prises aujourd'hui pour créer des "îlots de résilience", des refuges où se développent permaculture, maîtrise de l'énergie, logiciels libres, nouvelles formes de gouvernance, méditation, écoféminisme... L'autrice développe des portraits de personnes actives dans la mouvance collapsologue, cherchant tout particulièrement à comprendre leurs motivations et leurs perceptions de ce que peuvent être les effondrements. De beaux témoignages, même si celui de l'autrice qui occupe 20 % du livre est beaucoup trop développé. Belle conclusion, ce livre veut "relier les lumignons dans la pénombre et sous le vent, avec amour et rage". FV

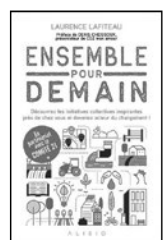
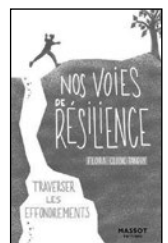
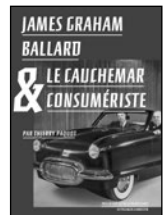
Éd. Massot, 2021, 300 p., 21 €

Ensemble pour demain

Laurence Lafiteau

L'autrice a cherché des initiatives collectives qui vont dans le sens de la décennie (2021-2030) d'action pour le développement durable lancée par l'ONU et l'action du Comité 21. Cela donne un mélange d'initiatives bien développées (la Maison des femmes à Saint-Denis, SuperQuinquin à Lille) et d'autres encore à l'état d'ébauche ou à l'équilibre encore précaire. Il y a une présentation du projet, un ou deux entretiens et des fiches récapitulatives pour chacune des 17 initiatives. Mais ce qui les relie semble un peu artificiel. À part une ou deux qui y font référence, la plupart des initiatives ne sont pas nées d'une réflexion sur les idées onusiennes, mais sur des besoins locaux. Dérangeant. MB

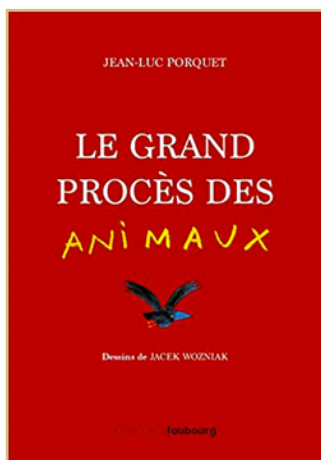
Éd. Alisio, 2021, 302 p., 19 €



Le livre du mois

Le Grand procès des animaux

Jean-Luc Porquet



Les écologistes dénoncent la perte de biodiversité. Le conseiller du Président suggère d'organiser un grand procès des animaux pour choisir ceux que l'on va protéger. Défilent alors hibou, martre, ver, martinet, sanglier, vipère, papillon, renard... Après une présentation de chacune des espèces, les animaux vont faire plus que se défendre, expliquant que s'ils sont en voie de disparition, c'est

uniquement la faute à une espèce : l'humain. Et au moment du jugement, la situation se retourne...

Un merveilleux petit livre où Jean-Luc Porquet, journaliste au *Canard enchaîné*, reprend un style proche de celui de la célèbre revue *La Hulotte*, pour nous faire réfléchir à notre rapport à l'animal et à l'imbécillité qui cherche à faire croire que l'humain n'en est pas un. Cela se déguste ! MB

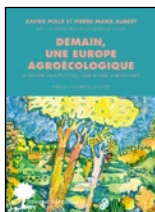
Illustrations de Jacek Wozniak, éd. du Fayard, 2021, 160 p., 15 €

Demain, une Europe agroécologique

Xavier Roux et Pierre-Marie Aubert

Comment faire pour qu'en 2050, l'Union européenne soit entièrement en bio ? Les auteurs montrent les différences entre agriculture chimique actuelle et pratiques agroécologiques, et ce qui doit évoluer pour arriver à passer de l'une à l'autre. Jusque là, c'est déjà assez connu : diminution de l'élevage, diminution de la taille des exploitations, limitation des monocultures, etc. La partie la plus originale réside dans le comment faire. Il faut en effet agir à différents niveaux : la PAC, *Politique agricole commune*, une enveloppe de 60 milliards d'euros d'aides européennes, doit évidemment être réorientée, mais cela ne suffit pas : il faut aussi que la demande évolue, notamment en diminuant notre consommation de viande. Cela suppose des campagnes d'information de la part des collectivités publiques. Cela suppose aussi de modifier nos réseaux commerciaux (actuellement on importe des produits alimentaires de base et on exporte des produits transformés). Un exercice théorique très bien étayé. MB

Éd. Actes Sud, collection *Domaine du possible*, 2021, 310 p., 22 €



De l'effondrement

Capitalisme terminal, transition éco-sociale, écofascisme

Carlos Taibo

L'auteur fait un vaste tour de la littérature actuelle pour essayer de définir ce que peut être un effondrement, les raisons possibles (changement climatique, manque d'énergie, manque de matières premières, perte de biodiversité, manque d'eau, pandémie...), comment les auteurs et autrices envisagent que cela va se passer (vite ou lentement) et quelles sont les réponses alternatives possibles (groupes de transition, retour à la campagne, coopération, entraide) ou risque



autoritaire (écofascisme). Enfin, il s'interroge sur la manière dont la population a conscience de cette menace (ou opportunité). C'est extrêmement bien présenté, pose de très bonnes questions et cela montre que tout n'est pas forcément mauvais... si l'effondrement est celui du capitalisme, des structures centralisées et si nous arrivons à bâtir une société plus locale, plus autonome, plus libertaire. MB

Préface Jean-Pierre Textrais, traduction Ruth Ramirez Barea, éd. Libertaires, 2021, 230 p., 15 €

Ubérisation et après

sous la direction de Pascal Savoldelli

Livreuses à vélo, conductrices de véhicules, techniciennes de surface... les plateformes numériques se sont multipliées. Ces personnes sont exploitées, doivent travailler un grand nombre d'heures pour dégager un salaire. Considérées comme auto-entrepreneuses, elles n'ont aucune protection sociale. Pascal Savoldelli, sénateur communiste, a lancé une vaste réflexion avec les concernés, des sociologues, des élus, etc. Pour essayer d'aboutir à un projet de loi qui permette de garantir un mode de vie correct à ce nouveau prolétariat. Le livre montre bien les impasses actuelles, les enjeux et pointe deux solutions : les recours à la loi pour obtenir le reclassement en salarié-es ; la création de coopératives pour offrir le même service dans un cadre plus égalitaire. Un sociologue suggère une troisième voie qui n'a pas encore été testée : celle de municipalités qui mettraient en place un service public de livraison. Belle enquête et beau travail social. MB

Éd. du détournement, 2021, 266 p., 20 €



Pour une forêt primaire en Europe de l'Ouest

Francis Hallé

Une forêt primaire est un modèle de résilience, de biodiversité, de stockage du carbone, mais ne fait l'objet d'aucune exploitation par les humains. Il en reste une, actuellement menacée, en Pologne. Francis Hallé explique dans ce petit livre tout l'intérêt qu'il y aurait à créer une zone forestière protégée et à la laisser librement se développer (une forêt met 800 ans à trouver son équilibre !). L'association *Francis Hallé pour la forêt primaire* s'est mise en place pour promouvoir l'idée d'une zone de protection totale de 70 000 hectares, à cheval sur une frontière entre la France et un pays voisin. Un lieu de beauté mais aussi de savoirs (par exemple sur l'évolution en fonction du changement climatique). Le monde politique et économique peut-il entendre ce projet ? MB

Éd. Actes Sud, 2021, 64 p., 8 €



Vercors, vie sauvage

Sarah Petitbon, Louise Drulhe

Ce livre présente la démarche de l'ASPAS, *Association pour la protection des animaux sauvages*, qui a racheté en 2019 sur la commune de Léoncel (Drôme), une ancienne chasse privée de 500 hectares pour en faire une "réserve de vie sauvage", un endroit où on laisse la forêt évoluer sans intervention humaine, et donc sans chasse, pêche, extraction ou cultures. Le projet a provoqué une manifestation. Le livre donne la parole aux opposant-es tout en expliquant l'intérêt de laisser un milieu naturel aller, sur le long terme, vers une forêt primaire. Minuscule livre de format 10,5 x 15 (soit 18 pages de *Silence*) vendu à un prix anormal. FV

Éd. 369, 2021, 72 p., 12 €



La technique et la chair

Daniel Cérizuelle

L'auteur, philosophe et sociologue, a énormément contribué à croiser les pensées de Bernard Charbonneau, Jacques Ellul et Ivan Illich. Pour ces trois auteurs, le progrès technologique construit un système et il faut réfléchir globalement sur les conséquences du développement de la technique pour être capable de penser un autre modèle qui ne soit pas destructeur de notre planète. Cette école de pensée est aujourd'hui contestée par des sociologues dont le plus connu est Bruno Latour qui dit que les techniques ne



peuvent être considérées comme un système. Daniel Cérézuelle reprend ici une première édition de 2011 à laquelle il ajoute trois chapitres pour débattre de cette question. Il n'y aura pas de transition écologique sans rompre avec notre fascination pour les techniques anciennes ou nouvelles (téléphone, internet, etc.). Débat intéressant, mais lecture pas facile. MB

Éd. L'Échappée, 2021, 410 p., 22 €

Bandes dessinées

Le petit livre de l'écologie

Hervé Bourhis

"Petit livre" mais grande ambition et belle réussite ! Derrière la couverture cartonnée, toute l'histoire de l'écologie défile sous nos yeux, de la préhistoire à nos jours, sous la forme de vignettes dessinées pleines d'humour, brièvement légendées. Rien d'exhaustif bien entendu, mais plutôt le reflet subjectif de chaque époque (et de chaque année à partir de 1967), par une sélection de thèmes qui évoquent aussi bien les grands sujets, les catastrophes, les films, livres ou personnages marquants, les idées, les faits anecdotiques mais révélateurs, les événements connus et d'autres moins. L'année 1977 par exemple, est illustrée par Sea Shepherd, Super Phénix, la création en France des pistes cyclables, la Green Belt des femmes kenyanes, la phrase "Penser globalement, agir localement" de René Dubos, et quelques autres. À la fois drôle et sérieux, pédagogue et jamais ennuyeux, on regrette simplement que, pour 1982, *Silence* soit mentionné (très bien !) comme un magazine existant toujours en ligne (non !!). DG

Éd. Dargaud, 2021, 152 p., 19,99 €



À la maison des femmes

Nicolas Wild

L'auteur se voit proposer de faire une BD sur la *Maison des femmes* de Saint-Denis. Il y découvre toutes les violences que subissent les femmes à travers des témoignages tous plus marquants les uns que les autres. L'auteur, qui se met en scène dans son histoire, raconte comment il a failli renoncer à plusieurs reprises, tellement la charge émotionnelle est intense. Et il la transmet bien. La lecture de la BD est effectivement éprouvante, mais cela montre combien nous sommes encore loin d'un monde apaisé entre hommes et femmes : violences conjugales, viols, prostitution, agressions diverses, difficultés financières, etc. Les femmes qui animent la maison, issues du monde médical ou bénévoles, doivent être solides pour accompagner celles qui viennent chercher de l'aide au quotidien. Un ouvrage à mettre entre les mains de tous ceux et celles qui ne comprennent pas pourquoi il y a encore des luttes féministes aujourd'hui. MB

Éd. Delcourt/Encrages, 2021 196 p., 18 €



Singes

Aurel

Nous avons plus que des ressemblances avec les grands singes. Mais, comme les autres animaux, nous les traitons au mieux comme des esclaves (domestication), au pire comme des êtres gênants (destruction de la biodiversité). Sommes-nous en train de reproduire à l'échelle planétaire le procès fait aux Amérindiens au 16e siècle ? Les animaux en général, les singes en particulier, ont-ils une âme ? Vaste enquête auprès de nombreux spécialistes pour voir dans quelle mesure nous sommes ou non des espèces différentes. Et si demain, nous devons donner des droits à ces singes, comme à d'autres éléments vivants, comment procéder ? Un sujet en pleine actualité s'appuyant sur de nombreux reportages dans les milieux scientifiques et philosophiques. Passionnant ! MB

Éd. Futuropolis, 2021, 200 p., 25 €



De Ira

Hirlemann

Dans un monde à peine plus délirant que le nôtre, les perdant-es de la société du travail et les réfugié-es sont parqué-es dans des camps à la merci de gardiens violents, et la xénophobie étend ses tentacules. Les mouvements de contestation sont nombreux dans cet univers urbain déglingué en proie à la



violence et aux inégalités. On suit un groupe de jeunes révolutionnaires dans leurs actions de solidarité et de libération, les états d'enthousiasme, de dépression ou de désorientation dans lesquels les plonge la confrontation au pouvoir, leurs défis à la répression d'État et au sexisme décomplexé. Un récit en noir et blanc puissamment révolté, qui fait de nombreux clins d'œil aux mouvements zadistes, autonomes, Femen, Pussy Riots et de libération animale notamment, et qui sait décrire également les amitiés et les solidarités qui peuvent se tisser entre humains et au-delà. GG

Éd. Delcourt, 2021, 144 p., 21,90 €

Lanceurs d'alerte

Flore Talamon, Bruno Loth

Pollution des sols, privatisation de l'eau à Grenoble, nuisances des pesticides dans les vignes, sécurité de logiciels défaillante, souffrance en abattoirs, racisme dans la police, danger d'un médicament, détournement de fonds publics dans une grosse association, paradis fiscaux : l'ouvrage présente neuf cas où une personne a informé depuis l'intérieur sur un dysfonctionnement préjudiciable... avec souvent des conséquences lourdes : perte d'emploi, menaces physiques, etc. Chaque histoire est complétée par une fiche pratique expliquant un aspect de la démarche à suivre pour se protéger quand on veut lancer une alerte. Très beau travail. MB

Préface d'Irène Frachon, éd. Delcourt/Encrages, 2021, 200 p., 25 €



Les Contraceptés

Enquête sur le dernier tabou

Guillaume Daudin et Stéphane Jourdain

La pilule féminine est autorisée depuis 1967 en France. Mais elle a des effets secondaires importants. Cela a conduit dans les années 1980 à réfléchir sur la possibilité d'une contraception masculine. Des groupes ont expérimenté différentes méthodes : injection d'hormones, slips remontant les testicules, anneaux en silicone... La vasectomie (stérilisation définitive) est autorisée depuis 2001. Les démarches sont restées extrêmement marginales jusqu'au scandale des pilules contraceptives de 3^e génération : en 2013, l'Agence nationale de sécurité du médicament a reconnu entre 20 et 40 décès par an (notamment des AVC), d'autres sources annoncent qu'il y en aurait plutôt entre 500 et 1 500 par an. Cela a relancé la question de la contraception masculine et ce livre mène l'enquête des premiers essais jusqu'aux démarches actuelles et les obstacles d'un suivi médical. Une enquête qui touche un aspect peu connu des démarches masculines pro-féministes. FV

Éd. Steinkis, 2021, 160 p., 19 €



Le livre que nous ne recommandons pas :

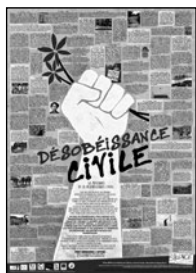
Le monde sans fin

Christophe Blain, Jean-Marc Jancovici

Jean-Marc Jancovici, promoteur du nucléaire, procède toujours de la même manière : donner confiance en racontant l'histoire du climat et de l'énergie de manière correcte (ici jusqu'à la page 125) puis multiplier les analogies douteuses pour discréditer les énergies renouvelables et présenter le nucléaire comme la solution (le nucléaire tue moins que la voiture, les déchets sont enfouissables, les surgénérateurs permettent de multiplier les stocks d'uranium, Tchernobyl et Fukushima ne peuvent pas se produire en France...). Nous avons déjà analysé ce discours (n° 490, juillet 2020) et donc nul besoin d'y revenir. Par cette BD, Christophe Blain se fait complice de la propagande nucléaire (il ne pense pas un instant à aller vérifier auprès d'autres sources les affirmations de Jancovici). MB

Éd. Dargaud, 2021, 196 p., 27 €



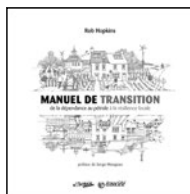


□ Désobéissance civile ! - format 60x84cm - 7 €*

Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. De la marche du sel de Gandhi à la lutte des paysans du Larzac, des mouvements antipub et anti-OGM aux campagnes pour le climat d'ANV-COP 21, cette affiche donne également à voir de nombreuses actions moins connues, et la diversité des formes de la désobéissance civile. Autant de sources d'inspiration pour continuer à agir aujourd'hui !

□ 100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €*

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun·e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.



□ Manuel de transition, 212 p. - 20 €*

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui deviendra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

□ L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek, 224 p. - 12 €*

Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Pinar Selek a dénoncé tant le génocide des Arméniens que la situation faite aux Kurdes et le service militaire, ce qui lui vaut la persécution sans limites de la justice turque. Un récit inspirant !



Frais de port affiches et livres :

* : 2 € de 1 à 3 ex., 4 € de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

** : 5 € de 1 à 2 ex., 9 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

*** : 3 € de 1 à 2 ex., 7 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

SILENCE, C'EST VOUS AUSSI...

Venez nous voir les 17 et 18 mars !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Depuis la crise sanitaire du Covid-19, nous avons dû réinventer la manière de vous accueillir lors de cette mise sous pli, pour respecter les gestes barrières. Pour connaître les horaires exacts de l'expédition, et les modalités d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter ! **Prochaines expéditions : 14 et 15 avril, 19 et 20 mai, etc.**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9 h 30 les mercredis 23 mars** (pour le numéro de mai), **27 avril** (pour le numéro de juin), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction.

Pour envoyer des annonces pour le numéro de mai, vous avez jusqu'au 29 mars ; puis jusqu'au 3 mai pour le numéro de juin, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Rédacteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné·es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

**Plus d'infos sur : www.revuesilence.net
rubrique : Comment participer**

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouve·lles abonné·es au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 22 = 110 € (pour la France).

Rejoignez un relai local

• **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com

• **Allier.** Jean-Paul Pellet, jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir)

• **Territoire de Belfort.** Étienne Mangin, etienne.mangin@laposte.net, tél. : 03 84 58 18 84

• **Bretagne.** Alexis Robert, *La Guette en Beauvais*, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83 ; **Sud-Finistère.** Raymond Cochet, 27 rue de l'Aven Port Manech, 29920 Nevez, monmoncochet@free.fr, tél. : 06 88 05 40 35

• **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30

• **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr

• **Gard.** Pascal Antonanzas, 100 bis rue Victor Hugo, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42

• **Gironde.** Groupe Silence 33, Tél. : 06 68 33 32 40, silence33@ouvaton.org

• **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25 rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70

• **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, elisa@mailz.org, 4 impasse des Camélias, 34070 Montpellier, tél. : 09 79 10 81 85

• **Ile de France (Val de Marne, Hauts de Seine et Essonne).** Agenda Collaboratif de la Vallée de la Bièvre, alternatives.valdebievre@gmail.com, <https://agendavalleedelabievre.jimdofree.com> ; Céline, tél. : 06 60 54 76 47

• **Loire-Atlantique.** Décroissance 44, tél. : 06 11 78 27 27, Emmanuel Savouret, contact@decroissance44.org

• **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence69@gmail.com, tél. : 09 54 18 33 94

• **Mayenne.** Ingrid de Rom, *Les Petits Pins*, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03

• **Meurthe-et-Moselle.** Gérard Varinot, 54200 Toul, tél. : 03 83 64 47 27

• **Moselle.** Yann Porte, association Motris, 49 boulevard d'Alsace, 57070 Metz, yann.porte@laposte.net, tél. : 06 52 92 63 66

• **Nord-Isère.** Céline Bartette, tél. : 06 63 13 42 99, celine.bartette.adaliis@bbox.fr

• **Saône-et-Loire.** Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr

• **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 Saint-Cyr-sur-Morin, biovivreenbrie@gmail.com

NUMÉROS À L'UNITÉ

Numéros disponibles (4,80 € l'ex.)

- ☐ 472 Nous vieillirons ensemble !
- ☐ 473 La montagne : du calme !
- ☐ 474 Côte-d'Or et Yonne (numéro régional)
- ☐ 475 Retiens la nuit
- ☐ 476 Décroissance, où en est-on ?
- ☐ 477 Explorons les alternatives !
- ☐ 478 Quand l'écologie s'empare du droit
- ☐ 481 Les alternatives : oasis ou leviers ?
- ☐ 482 La planète victime de la mode
- ☐ 483 Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ?

- ☐ 484 Vers des villes sans voitures
- ☐ 486 Le temps de la désobéissance civile
- ☐ 487 Dépasser les discours sur l'effondrement
- ☐ 488 Suisse romande (numéro régional)
- ☐ 489 Kraftwerk : une utopie réalisée ?
- ☐ 491 J'ai Jagat : Les Gandhi de grand chemin
- ☐ 492 Sortir de l'apiculture intensive
- ☐ 493 Bières artisanales en effervescence
- ☐ 494 Une écologie Arc-en-ciel
- ☐ 496 Le biorégionalisme, le monde d'après ?
- ☐ 497 Fukushima : 10 ans, ce n'est qu'un début
- ☐ 498 Le numérique, son monde... et nous

- ☐ 499 L'écologie du livre
- ☐ 500 Écouter, regarder, raconter (6,50 € l'ex.)
- ☐ 501 Décoloniser l'écologie
- ☐ 502 Le bluff de l'économie circulaire
- ☐ 503 Sortir de l'industrie de la fleur
- ☐ 504 Faut-il vraiment planter des arbres ?
- ☐ 505 Les chantiers de l'habitat léger
- ☐ 506 Low tech, du technique au politique
- ☐ 507 Quelle place pour le sauvage ?
- ☐ 508 Méthanisation, le gaz qui n'a rien de bio

Frais de port numéros, pour la France comme pour l'étranger :
3 € pour un ex., 5 € pour 2 et 3 ex., 6 € pour 4 ex. et plus.

ABONNEMENT

Abonnement par prélèvement

Mandat de prélèvement SEPA

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- ☐ 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- ☐ 12 € par trimestre (abonnement normal)
- ☐ € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- ☐ € (commande ci-dessous)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue Silence.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SILENCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SILENCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RUM (sera rempli par Silence) :

Débiteur : Nom et prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN :

BIC :

CRÉANCIER : SILENCE

9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence
(adresse ci-contre).

Joindre obligatoirement
un relevé d'identité
bancaire (RIB).

Fait à :
Signature :

Le :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Autres formules d'abonnement

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	☐ 22 €	☐ 29 €
Particulier 1 an, 11 n°	☐ 48 €	☐ 57 €
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	☐ 60 €	☐ 68 €
Soutien 1 an, 11 n°	☐ 60 € et +	☐ 60 € et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	☐ 80 €	☐ 92 €
Petit budget 1 an, 11 n°	☐ 33 €	☐ 40 €
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	☐ 110 €	Nous contacter
Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)		

Coordonnées

(MERCİ D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Prénom & Nom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Courriel :

☐ Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RÈGLEMENT

Récapitulatif de votre commande

	Prix unitaire	Nombre	Sous-total	Frais de port
Abonnement(s) :				
Numéro(s) :				
Affiche(s) :	7 €			
Livre(s) :				
Total :				

Modes de règlement

> **par chèque** (à l'ordre de Silence),

> **par virement** : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
BIC : CCOPFRPPXXX

> **en ligne sur www.revuesilence.net**

> **ou par prélèvement** en remplissant le mandat ci-dessus

Pour l'envoi de votre commande, pensez s'il vous plaît, à nous indiquer vos coordonnées ci-dessus !



Leucorrhinus à front blanc, "Disparition des habitats naturels aquatiques"



Petit Rhinolophe, "Disparition de son milieu naturels et de ses proies en raison des pesticides et des insecticides"



Grand Calosoma, "Raréfaction en lien avec l'utilisation des pesticides"



Reine Alexandra, "Disparition de l'habitat naturel par la déforestation"

La robe de Médée

1011 est une artiste plasticienne française. Le thème générique de son œuvre est la soumission de l'humain au déchaînement de la technique et à ses effets considérables dans l'histoire et dans la période contemporaine.

Elle a réalisé une série de dessins intitulée "La robe de Médée" pour l'exposition *Tout contre la Terre* au Muséum de Genève du 14 octobre 2021 au 6 novembre 2022. La série est composée de plusieurs dessins aux crayons de couleur, réalisés à partir de spécimens conservés au Muséum de Genève. Seules les étiquettes diffèrent.

On n'y lit pas les noms des animaux, comme il est d'usage dans l'étiquetage scientifique, mais la raison de leur disparition. Ce titre a pour origine un mythe grec. Médée, magicienne dont le nom signifie "rusée", est répudiée par son époux Jason. En proie à la fureur, Médée, pour se venger de sa rivale, lui offre une robe de mariage empoisonnée qui la fait périr sur le champ. Dotés de ce même pouvoir de tuer, les pesticides, l'empoisonnement des sols, la déforestation et la destruction des habitats naturels sont l'image moderne de la robe de Médée.

♦ **Muséum d'histoire naturelle,**
1 route de Malagnou - 1208 Genève

♦ <https://1011-art.blogspot.com>